GUILHEM DE PEITIEUS

DUC D'AQUITAINE
PRINCE DU *TROBAR*

TROBADAS tenues à Bordeaux (Lormont)

les 20-21 septembre 2013

et à Poitiers les 12-13 septembre 2014

CAHIERS DE CARREFOUR VENTADOUR

2015

MARTIN AURELL

GUILLAUME IX ET L'ISLAM

Au cours des années 1030, une longue guerre civile touche à sa fin au sud de la péninsule ibérique. Alors qu'il fut, deux siècles durant, le plus puissant ensemble politique de l'Occident, le khalifat unitaire d'Al-Andalus a vécu. Il s'est morcelé en une trentaine de Cités-États indépendants[1]. Ces royaumes de taïfas continuent de se combattre les uns les autres. Ils ont recours aux chevaliers chrétiens, dont ils admirent le savoir-faire guerrier. En échange de leur service militaire ou, plus prosaïquement, de leurs pactes de non agression, ils leur versent des soldes et tributs. Ils leur donnent, de même, accès au butin qu'apportent leurs raids sur les taïfas voisines et ennemies. Au rythme de la *fitna* (en arabe, « désordre », « luttes intestines ») du premier tiers du XIe siècle, les rapports de forces se sont renversés du tout au tout. Naguère sous la menace des incursions du khalifat, les guerriers septentrionaux prennent l'initiative. Ils entament même une expansion irréversible, au bout de laquelle le Sud hispanique intégrera à part entière la Chrétienté[2]. Le début de cette reconquête coïncide avec les croisades en Terre sainte et avec la création de ses principautés latines[3].

---

[1] Mise au point récente d'É. Tixier du Mesnil, « La *fitna* andalouse du XIe siècle », *Médiévales*, 60, 2011, p. 17-28.

[2] D'une historiographie abondante, on retiendra deux grands classiques sur la Chrétienté hispanique du XIe siècle, R. Menéndez Pidal, *La España del Cid*, Madrid, 1969 [1929], et P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe siècle : croissance et mutations d'une société,* Toulouse, 1975. Pour une réflexion d'ensemble, voir M. Ríos, *La Reconquista en la historiografía española contemporánea*, Mexico-Madrid, 2013.

[3] Présentation historiographique et bibliographique dans M. Balard, *Les Latins en Orient (XIe - XVe siècle),* Paris, 2006, et A. Zouache, « Écrire l'histoire des croisades aujourd'hui, en Orient et en Occident »,

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

C'est vers Al-Andalus et vers le Proche-Orient qu'est souvent exporté le potentiel militaire de l'aristocratie aquitaine[4]. Ses ducs ne sont pas en reste. Guillaume VIII (1058-1086), appelé aussi Gui-Geoffroi, combat en Aragon, tout comme son fils Guillaume IX qui conduit également une croisade en Terre sainte. Même menée au nom de la religion, la guerre médiévale ne coupe jamais définitivement les échanges matériels, intellectuels et artistiques entre les belligérants des camps adverses. Aux hostilités succèdent les ambassades, les négociations et les trêves. La frontière n'est pas toujours imperméable, mais elle peut faciliter, au contraire, le commerce des biens et la transmission des savoirs[5]. Elle n'est pas tant une ligne de démarcation que d'osmose et de porosité. Les artisans, les orfèvres et les architectes la traversent de part et d'autre, et avec eux des choix esthétiques et des savoir-faire artistiques[6]. Il en va de même pour la chanson, pour ses thèmes, pour ses mélodies et pour ses formes. Aussi bien à al-Andalus qu'au Machrek, une situation politique complexe pousse parfois des chrétiens et des musulmans à s'allier pour combattre ensemble leurs propres coreligionnaires. Vers 1080, au cours de son exil, Rodrigo Díaz de Vivar (*c.* 1050-1099), le célèbre Cid, met ses armes au service de l'émir de Saragosse, membre de dynastie des Banû Hûd[7]. Une quarantaine d'années plus tard, Guillaume IX renouvellera la même alliance.

Les médiévistes ont d'autant plus étudié les liens du premier troubadour connu avec l'Islam qu'ils pensaient y trouver une réponse à la question tant débattue des racines arabes de sa poésie et, plus largement, de l'amour courtois. De nos jours, en revanche, ils se méfient de « l'idole des origines », stigmatisée par le grand historien Marc Bloch[8]. L'anthropologie leur montre que les constructions humaines — à commencer par l'expression littéraire du sentiment amoureux — sont trop souvent communes aux civilisations les plus diverses dans l'espace et dans le temps. A la notion classique d'« influence », ils préfèrent les plus vagues « conditions de possibilité », chères à Michel Foucault[9], c'est-à-dire une situation commune pouvant donner les mêmes résultants. Rejetant, somme toute, la stricte relation de cause à effet, la *fin'amor* des troubadours leur paraît relever de la « polyge-

---

Construire la Méditerranée, penser les transferts culturels : approches historiographiques et perspectives de recherche, dir. R. Abdelatif, Y. Benhima, D. König, É. Ruchaud, Munich, 2012, p. 120-147.

[4] M. G. Bull, *Knightly Piety and the Lay Response to the First Crusade : the Limousin and Gascony (c. 970-c. 1130),* Oxford, 1998.

[5] Ph. Sénac, *La Frontière et les hommes, VIII^e - XII^e siècle : le peuplement musulman au nord de l'Èbre et les débuts de la reconquête aragonaise,* Paris, 2000, et « Quelques remarques sur l'historiographie récente de la frontière dans l'Espagne médiévale (VIII^e– XIII^e siècle) », *Construire la Méditerranée*…, p. 104-119 ; H. Dolset, *Frontière et pouvoir en Catalogne médiévale : l'aristocratie dans l'ouest du comté de Barcelone (début X^e-milieu XII^e siècle*), thèse inédite de l'université de Toulouse-Le Mirail, 2004.

[6] C. Robinson, *In Praise of Song : the Making of Courtly Culture in al-Andalus and Provence (1005-1134 A.D.),* Leyde, 2002, p. 261-272.

[7] « Historia Roderici », éd. R. Menéndez Pidal, *La España del Cid*, t. 2, p. 925-927, §12-13. Voir *Ibid.*, t. 1, p. 279-301 ; R.A. Fletcher, *The Quest for El Cid*, Oxford, 2008 [1989], p. 125-142.

[8] *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, 1949, p. 5.

[9] *Les Mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, 1966, p. 13.

nèse »[10]. C'est dans un cadre conceptuel bien plus nuancé que ses ressemblances frappantes avec le *wadd*, l'amour exprimé dans la poésie médiévale arabe, les interpellent désormais.

Guillaume VIII à la conquête de Barbastro (1064)

La campagne contre la ville subpyrénéenne de Barbastro, en 1064, est souvent perçue comme une répétition générale, avec trente ans d'anticipation, de la première croisade. Il est vrai que, d'une part, les chevaliers venus d'Aquitaine, Normandie, Champagne et Bourgogne sont nombreux. Ils profitent, d'autre part, pour la première fois dans l'histoire du christianisme, d'indulgences et bienfaits spirituels accordés par la papauté dans une guerre contre des musulmans[11]. La cité apparaît alors bien modeste et peu fortifiée en comparaison de Saragosse, Huesca ou Lérida, autres métropoles de la Marche Supérieure d'al-Andalus[12]. Elle n'en suscite pas moins la convoitise des guerriers chrétiens qui ripostent par sa conquête à la mort du roi d'Aragon Ramire Ier, tué en 1063 au siège de Graus, place défendue par les musulmans, mais aussi par un contingent castillan où figure le jeune Cid[13]. Le comte de Barcelone Raimond Bérenger Ier — ennemi invétéré d'Ahmad ibn Sulaymân ibn Hûd, émir de Saragosse et à ce titre maître de Barbastro — et le comte d'Urgel Ermengol III[14] — à la fois gendre de Ramire Ier et beau-père du fils de ce dernier, Sanche Ramirez[15] — sont, avec de nombreux seigneurs

---

[10] Idée parfaitement exprimée par le regretté Pierre Bec, dont le souvenir était au cœur de notre *trobada* : « Toute thèse sur les origines posées dans l'absolu […] est une impasse […]. Le parallélisme n'implique pas forcément une filiation », *Le comte de Poitiers, premier troubadour : à l'aube d'un verbe et d'une érotique*, Montpellier, 2003, p. 52-53.

[11] J. Flori, *La Guerre sainte : la formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Paris, 2001, p. 277-284.

[12] Ph. Sénac, « Un château en Espagne : notes sur la prise de Barbastro (1064) », *Liber largitorius*, dir. D. Barthélemy et J.-M. Martin, Genève, 2003, p. 547, et *La Frontière et les hommes*…, p. 171-177.

[13] À en croire l'*Historia Roderici* de la fin du XIIe siècle, éd. Menéndez Pidal, *La España del Cid*, t. 2, p. 922, §4. La tentative d'A. Ubieto (*Historia de Aragón*, t. 1, *La Formación territorial*, Saragosse, 1981, p. 68-76) de retarder la mort de Ramire Ier à 1069 n'emporte pas l'adhésion, car son argument sur la « corrégence » avec son fils à partir de 1063 paraît un peu faible. Quant à la datation de mars 1064 d'une de ses chartes du fonds de San Juan de la Peña, elle peut être due à une erreur au cours du mois où les scribes font souvent commencer l'année.

[14] *Ermengaudus de Barbastre, qui ideo sic vocatur quia in obsidione Barbastrensis castris* [sic], *quod a sarracenis adhuc detinebatur, ipse valde laboravit, Les* Gesta Comitum Barchinonesium *(versió primitiva),* la Brevis historia *i altres textos de Ripoll*, éd. S. M. Cingolani, Valence, 2012, p. 142, XII, 3.

[15] M. Aurell, « Jalons pour une enquête sur les stratégies matrimoniales des comtes catalans (IXe- XIe s.) », *Symposium internacional sobre els orígens de Catalunya (segles VIII-XI)*, Barcelone, 1991, t. 1, p. 348-349 (80) et 352-353 (87). Voir aussi p. 364 (121). Sanche Ramirez épouse donc Élisabeth d'Urgel en premières noces. Sa seconde épouse ne saurait être Felipa de Toulouse, la future femme de Guillaume IX, selon une erreur répandue par l'*Histoire générale du Languedoc* (1730-1745) et reprise dans les solides travaux d'A. Richard, *Histoire des comtes de Poitou (778-1204)*, Paris, 1903, t. 1, p. 404-405 (avec une curieuse interprétation politique de l'oblation de Ramire, fils de Sanche Ramirez, à Saint-Pons de Thomières), de R. R. Bezzola, *Les Origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200) :*

catalans, de l'expédition. Si quelques chevaliers aragonais ont dû y prendre part, leur nouveau roi Sanche Ramirez préfère sans doute adopter une attitude prudente envers son puissant voisin, contre lequel il n'a pas voulu lever son armée[16].

À la veille de la campagne, Guillaume VIII entretient des liens étroits avec les principautés chrétiennes du sud des Pyrénées. Agnès, veuve de Ramire Ier, porte un nom qui pourrait en faire sa parente ou du moins une noble aquitaine[17]. De même, Almodis de la Marche, alors femme de Raimond Bérenger Ier, provient d'une puissante maison de son duché[18]. Les relations de Guillaume VIII avec le pape Alexandre II (1061-1073), instigateur de la campagne de 1064, sont peut-être aussi soutenues, ici encore par l'intermédiaire de ses parentes. Sœur de Guillaume VIII, Agnès d'Aquitaine est alors la veuve de l'empereur Henri III († 1056), et elle exerce la tutelle de leur fils Henri IV jusqu'en 1065. En 1061, elle réunit certes un concile à Bâle qui élit l'antipape Honorius II. Peu après, elle se rapproche néanmoins d'Alexandre II, parce que les grands de l'Empire viennent de lui retirer la tutelle de son fils. En 1065, elle prendra le voile à Rome même[19]. Dans la ville éternelle, elle rencontre Ermessende, veuve de son frère aîné Guillaume Aigret VII (1039-1058), duc d'Aquitaine, qui y est devenu moniale aussi[20]. L'impératrice et sa belle-sœur correspondent avec le cardinal Pierre Damien, l'un des plus actifs promoteurs de la réforme grégorienne, toujours écouté des pontifes. Toutes les deux ont vraisemblablement facilité les contacts entre Guillaume VIII et la papauté en vue de l'expédition.

Partie 2, t. 2 : *La Société féodale et la transformation de la littérature de cour*, Paris, 1960, p. 264, de F. Barlow, *William Rufus*, Londres, 1983, p. 392, de P. Uhl, « Guillaume IX d'Aquitaine et la sorcellerie de Babel : à propos des vers arabes de la chanson V (MS. *C*) », *Arabica*, 38, 1991, p. 34, de H. Débax, « Les comtesses de Toulouse : notices biographiques », *Annales du Midi*, 100, 1988, p. 225, ou de G. Pradalié, « Les comtes de Toulouse et l'Aquitaine (IXe - XIIe siècles) », *Annales du Midi*, 117, 2005, p. 12. *Cf. contra* Hériman de Tournai, *Les Miracles de sainte Marie de Laon*, éd. et trad. A. Saint-Denis, Paris, 2008, p. 126 et 136. Dans les années 1112-1151, Hériman précise bien que la femme de Sanche Ramirez, mère d'Alphonse Ier d'Aragon, est Félicie de Roucy (*c.* 1030-1123). Son nom prête à confusion avec Felipa. Voir S. de Vajay, « Ramire II le Moine, roi d'Aragon et Agnès de Poitou dans l'histoire et la légende », *Mélanges offerts à René Crozet*, Poitiers, 1966, t. 2, p 730.

[16] Sénac, « Un château en Espagne… », p. 553.

[17] *La Colección diplomática del reinado de Ramiro I de Aragón (1035-1064),* éd. R. Viruete, Saragosse, 2013, p. 422, n° 85 (10 octobre 1054).

[18] M. Aurell, *Les Noces du comte : mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213),* Paris, 1995, p. 257-280 ; Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 290.

[19] *Die Briefe des Petrus Damiani*, éd. K. Reindel (MGH Epp, 4), Münich, 1988, t. 2, p. 323, n° 71 (début 1060), t. 3, p. 141-158, n° 104 (1063-1065), p. 400-407, n° 123 (juillet-août 1065), p. 408-411, n° 124 (1065-1066), p. 435-437, n° 130 (1065-1066), p. 525-527, n° 144 (1067), p. 546-554, n° 149 (1067). Voir M.-L. Buhlst-Thiele, *Kaiserin Agnes*, Leipzig, 1933 ; T. Struve, *Salierzeit im Wandel: Zur Geschichte Heinrichs IV. und des Investiturstreits*, Cologne, 2006, p. 57-83.

[20] *Die Briefe des Petrus Damiani*, t. 3, p. 141-158, n° 104 (1063-1065), p. 408-411, n° 124 (1065-1066), p. 462-467, n° 136 (1065).

Les sources latines présentent souvent le duc comme le meneur principal de la campagne contre Barbastro. Tous acquis à la cause des comtes de Poitiers, les moines, qui tiennent jusqu'en 1124 la *Chronique de Saint-Maixent*, signalent avec fierté son fait d'armes. Ils en font même le protagoniste de la prise de la ville : « Il se rendit en Espagne avec beaucoup de *Vermanni*[21], et il acquit la cité de Barbastro au nom de la Chrétienté, après avoir provoqué la perte de tous ses habitants »[22], écrivent-ils. Dans les années 1065-1080, en Poitou, Saintonge et Anjou, au moins quatre chartes mentionnent la campagne. Pour leurs scribes, la conquête de Barbastro apparaît comme le plus important exploit militaire du duc, qu'ils rappellent à la façon d'un surnom le différenciant des autres Guillaumes de sa lignée[23]. L'expédition leur fournit également un repère chronologique profondément enraciné dans la mémoire collective de l'aristocratie et du clergé locaux[24].

La réputation gagnée par Guillaume VIII dans la conquête de Barbastro s'étend au-delà de l'Aquitaine et de l'Anjou. Quelques historiens d'al-Andalus semblent désigner Guillaume VIII comme chef de l'expédition, si tant est que le nom d'*al-Bâtutîn*, probablement une forme arabisée de Pictave (*Pictaviensis*) ou Poitevin, se réfère à lui[25]. Una courte chronique, rédigée probablement entre 1108 et 1110 dans le Nord de la France par un historien proche de la royauté capétienne, insiste sur son rôle :

> En ce temps-là, Guillaume, duc d'Aquitaine, et d'autres grands des Gaules, quittant leur pays, conduisirent une immense armée en Espagne. Ils prirent la très opu-

---

[21] C'est la traduction de « Vermandois », originaires du pays de Saint-Quentin en Picardie, qui est habituellement retenue. Ce gentilé est bien restrictif, et l'on comprend mal pourquoi les Vermandois seraient si nombreux dans l'armée ducale. À chercher une origine géographique, pourquoi ne pas y voir, même dans un manuscrit qui est du XII[e] siècle, la transcription erronée de *Normanni*, « Normands » ? Ou bien de *Germani*, qu'on pourrait traduire par « Germains, Impériaux », voire par « parents » en élargissant le sens de *fratres germani* ?

[22] *Abiens in Hispaniam, cum multis Vermannis, Barbastam civitatem nomini christiano, cunctis qui erant in ea prius perditis, adquisivit, Chronique de Saint-Maixent*, éd. et trad. J. Verdon, Paris, 1979, p. 136.

[23] *Tempore Willelmi comitis qui Barbastam civitatem sarracenis abstulit, regnante Philipo rege. Millesimo LXV°. Indictione II. Concurrente V. Epacte XI, Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes,* éd. Th. Grasilier, Niort, 1871, p. 150, n° 229 (14 août 1065), et p. 23, n° 12 (1067 ?), voir ci-dessous note 54. *Porro anno Incarnationis dominicæ MLXXXIX°* [*sic* pour 1079 ? Guillaume VIII meurt en 1086, et l'indiction 2 tombe alors bien en 1079], *Indictione II, Francorum rege Philippo, Pictavensium principe Guidone (Goffrido), qui et Guillelmus dictus est, qui Barbastam (urbem Hispanicam) destruxit, Documents relatifs à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée*, éd. P. Portejoie, exemplaire dactylographié déposé à la bibliothèque de l'université de Poitiers, 1997, et autre édition par J. Besly, *Histoire des comtes de Poictou et ducs de Guyenne*, Paris, 1647, p. 408. De façon similaire, de Barbastro devient le sobriquet d'Ermengol III, également membre d'une dynastie qui pratique de façon systématique la redondance onomastique au profit de l'aîné, voir ci-dessus note 14.

[24] *Acta sunt hec tempore quo comes Pictaviensis cepit Barbastam, Constantino abbate vivente, Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers*, éd. L. Rédet Poitiers, 1874, p. 333, n° 569 (1065 ?).

[25] Sénac, « Un Château en Espagne… », p. 561.

> lente ville de Barbastro et plusieurs châteaux, ils dépeuplèrent cette province par le feu et par l'épée et ils rentrèrent enfin avec un butin varié et abondant ainsi qu'avec de nombreux esclaves[26].

Que le noble anglo-normand Gautier Giffard II († 1102), seigneur de Long Crendon (Bucks) et de Longueville-en-Caux et *earl* de Buckingham, ait adopté le surnom de « Poitevin » au retour de l'expédition est peut-être significatif du fait qu'on l'attribuait largement au duc d'Aquitaine, comte de Poitiers[27]. À l'époque, une chanson de geste en langue d'oïl prend pour cadre la campagne. Sous le titre du *Siège de Barbastre*[28], elle nous est conservée, dans une version des années 1200, en 7400 alexandrins assonancés. Ses protagonistes sont le frère et les deux neveux de Guillaume d'Orange, dont le nom pouvait être assimilé, plusieurs décennies après l'événement, à celui du duc d'Aquitaine. Si la conquête de Barbastro, reprise par les musulmans à peine quelques mois après, est éphémère, le prestige qu'en tire Guillaume VIII est indéniable. Son butin est à la hauteur.

Des chanteuses et musiciennes arabes figurent vraisemblablement dans le lot. Bureaucrate des Amirides de Cordoue, l'historien Ibn Hayyân (988-1076) affirme que les conquérants les ont aussitôt mises à leur service. Il rapporte, en effet, une anecdote telle qu'il dit l'avoir entendue d'un marchand juif, reçu dans l'un des palais réquisitionnés à Barbastro :

> Indiquant une autre jeune fille qui se tenait à distance, mon hôte chrétien continua : "Tu vois cette femme belle à ravir ? Eh bien, elle était la chanteuse de son père, un libertin, qui, quand il s'enivrait, se plaisait à écouter ses airs. Cela a duré jusqu'à ce que nous l'ayons réveillé !" Puis, appelant une autre jeune fille, il lui dit en écorchant l'arabe : "Prends ton luth, et chante à notre hôte quelques-uns de tes airs." Elle prit alors son luth et s'assit pour l'accorder, mais je voyais couler sur ses joues des larmes que le chrétien essuyait furtivement. Ensuite elle se mit à chanter des vers que je ne comprenais pas et que, par conséquent, le chrétien comprenait encore moins. Mais

---

[26] *His temporibus dux Aquitaniæ Guillelmus et quidam alii optimates Galliarum quisque de suo exciti loco, copiosum in Hispaniam conduxerunt exercitum : cujus ditissimam urbem Barbastam, et quamplures capientes castella, maximamque ejusdem provinciæ partem ferro et igni depopulantes, demum ad sua reversi sunt, multamque et variam supellectilem secum afferunt, multaque mancipia adducunt*, « Ex Historiæ Francorum fragmento », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, éd. M. Bouquet, L. Delisle, Paris, 1876, t. 11, p. 162.

[27] *Giffard le Peiteuin / ki de Barbastre ert*, Geoffroi Gaimar, *Estoire des Engleis : History of the English,* éd. et trad. angl. I. Short, Oxford, 2009, p. 328, v. 6083-6084. Même dans le passage sur les nouvelles coiffures masculines où s'insèrent ces deux vers, le mot *Barbastre* ne saurait se rapporter à la barbe de Gautier Giffard qu'au prix d'un astucieux, et fort vraisemblable, jeu de mots avec sa participation à la campagne de 1064, T. A. Archer, « 'Giffard of Barbastre' », *The English Historical Review*, 18, 1903, p. 303-305 ; Barlow, *William Rufus*, p. 105 et note 33 identifiant le personnage non pas à Gautier Giffard († *c.* 1085), seigneur de Longueville-en-Caux, mais à son fils homonyme.

[28] Éd. B. Guidot, Paris, 2000.

> ce qu'il y avait d'étrange, c'est que ce dernier buvait continuellement pendant qu'elle chantait, et qu'il montrait une grande gaieté, comme s'il eût compris les paroles[29].

Dans un autre passage, Ibn Hayyân évoque les femmes ramenées dans ses domaines par le commandant des troupes chrétiennes :

> Le butin que les mécréants firent à Barbastro fut immense. Leur général en chef, le commandant de la cavalerie de Rome, eut pour sa part, dit-on, environ quinze cents jeunes filles et cinq cents charges de meubles, d'ornements, d'habits et de tapis[30].

La personnalité de ce haut personnage, conduisant la troupe au nom du pape, est controversée. Pour Reinhart Dozy (1820-1883), premier traducteur du passage, il s'agirait de Guillaume de Montreuil, secondé par Robert Crespin[31], tous deux des Normands d'Italie du Sud, envoyés, avance-t-il, par le pape pour commander l'expédition[32]. Il lui a été rétorqué que Montreuil et Crespin sont, en 1064, accaparés en Italie, au service d'Alexandre II, par la lutte contre l'Empire romain germanique, et qu'ils n'auraient pu transporter si loin de leurs bases un tel butin[33]. À l'opposé, les quelques sources, certes presque exclusivement poitevines, qui insistent sur le commandement de Guillaume VIII ont fait le bonheur des tenants de l'hypothèse des origines arabes du chant troubadouresque. Ramón Menéndez Pidal (1869-1968) et plus récemment Patrice Uhl tiennent les « quinze cents jeunes filles » d'Ibn Hayyân pour des esclaves musiciennes que le duc aurait distribuées parmi ses fidèles aquitains[34]. Le lien de cause à effet entre leur présence en Poitou, Gascogne et Limousin et la composition, un quart de siècle plus tard, des chansons de Guillaume IX est ainsi établi, un peu trop vite répliquera-t-on sans doute. Il n'empêche que les parallélismes sont frappants ne serait-ce que par la présence, dans le Sud de la France, d'instruments dont l'origine ou du

---

[29] Traduit d'après la copie d'Ibn-Bassâm (1084-1147) par R. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le Moyen Âge*, Paris-Leyde, 1881 [1860], p. 347.

[30] *Ibid.*, p. 341.

[31] La chronique d'Aimé du Mont-Cassin († *c.* 1105) rapporte certes la présence de Robert (et non pas de Guillaume) à Barbastro, mais elle ne nous est connue que par une adaptation française tardive des années 1300, *Ystoire de li Normant*, éd. M. Guéret-Laferté, Paris, 2011, p. 245-246, I, 5-8.

[32] *Recherches sur l'histoire*…, p. 350-353.

[33] A. Ferreiro, « The Siege of Barbastro, 1064-65: A Reassessment », *Journal of Medieval History*, 9, 1983, p. 129-144.

[34] « Esas 1500 cautivas (aunque esté exagerada la cifra) que se llevó el gloriosísimo duque, serían repartidas por las cortes señoriales de los vasallos de todas aquellas tierras, y es imposible que no hayan influido en propagar la lírica arabigo-hispana entre los languedocianos, que sentirían el fascinador encanto de la música andaluza », « La primitiva lírica europea : estado actual del problema », *Revista de Filología Española*, 43, 1960, p. 332, cité par Patrice Uhl qui met en avant « l'autorité en matière de mediévistique hispano-occitane » de l'auteur, « Guillaume IX d'Aquitaine… », p. 35.

moins l'étymologie est arabe : luth (*al-'ud*), rebec (*rabâb*), tambour (*tanbûr*), guitare (*kîtâra*) ou anafin (*an-nafîr*)[35].

Si la concordance entre le texte d'Ibn Hayyân et la « naissance » de la lyrique occitane ne va pas de soi, il importe de rappeler que la politique ibérique de Guillaume VIII ne s'est pas arrêtée à son retour de Barbastro. En témoigne le mariage de ses filles, qui s'appellent, toutes deux, Agnès. Cette répétition onomastique pour deux sœurs est certes inusitée. On la retrouve néanmoins pour les trois frères Guillaume VI, Guillaume VII (Aigret) et Guillaume VIII (Gui-Geoffroi), qui portent, tous, le nom attitré des ducs d'Aquitaine. Pour les deux filles, le redoublement peut s'expliquer, d'une part, par la réputation dont jouit, dans leur lignée, le nom d'Agnès, une sainte locale, première abbesse du monastère de Sainte-Croix de Poitiers, fondé en 552 par Radegonde, reine des Francs. Il est porté, d'autre part, par leur grand-mère paternelle Agnès de Bourgogne (†1068) et par leur tante paternelle, la prestigieuse impératrice romaine germanique. Enfin, les deux filles du duc ont deux mères différentes, ce qui pourrait faciliter l'attribution d'un nom identique.

En 1069, Guillaume VIII donne la première Agnès (†1078), née de son deuxième lit, à Alphonse VI (1065-1109), roi de Léon et de Castille, le conquérant, en 1085, de Tolède, la vieille capitale wisigothique[36]. L'autre Agnès (†1095) est intégrée aux alliances aragonaises, traditionnelles dans sa maison. Issue probablement de sa troisième union avec Hildegarde de Bourgogne, elle épouse, en 1085, le fils de Sanche Ramirez, le roi Pierre Ier (1094-1104) d'Aragon et de Navarre[37]. Les mariages dans cette maison ne s'arrêtent pas de si tôt dans la lignée des ducs d'Aquitaine. En 1135, la petite-fille de Guillaume VIII, du nom habituel d'Agnès (†1159), veuve à la fertilité éprouvée d'Aimeri de Thouars, est donnée au frère de feu Pierre Ier, Ramire II le Moine que l'aristocratie aragonaise contraint de renier ses vœux

---

[35] Bec, *Le comte de Poitiers*…, p. 40.

[36] *His diebus, Hildefonsus, rex Hispanorum, duxerat filiam Gudonis comitis ducis Pictavorum quam habuit de Mateoda, Chronique de Saint-Maixent*, p. 138-140. Morte en 1078, selon le *Tumbo negro de Santiago*, le cartulaire de Saint-Jacques de Compostelle, elle n'a pu épouser en secondes noces Elie du Maine, comme le prétend Orderic Vital. Voir J. de Salazar, « Contribución al reinado de Alfonso VI de Castilla : algunas aclaraciones sobre su política matrimonial », *Anales de la Real Academia Matritense de Heráldica y Genealogía,* 2, 1992-1993, p. 308-310, tout en corrigeant son attribution de l'obiit des *Annales Compostellani* (citées note ci-dessous) à cette Agnès et non pas à sa demi-sœur homonyme.

[37] *Godofredo duci* […] *nata post hunc filia, quam desponsavit Petrus, filius Sancii regis Aragundiæ, Chronique de Saint-Maixent*, p. 140 ; *Colección diplomática de Pedro I de Aragón y Navarra*, éd. A. Ubieto, Saragosse, 1951, p. 211, n° 1 (janvier 1086), p. 224-226, n° 14 (octobre-novembre 1094), p. 258-260, n° 35 (16 août 1097) ; *Era MCXXXVI regina Agnes, VII idus junii*, date de sa mort selon l'ère d'Espagne dans « Annales Compostellani » [connues aussi comme *Efemérides riojanas* ou *Chronicon Muratori*], éd. A. Huici, *Las Crónicas latinas de la reconquista*, Valence, 1913, p. 70. Voir Ubieto, *Colección diplomática*…, p. 30-36, et C. Laliena, *Pedro I de Aragón y de Navarra (1094-1104),* Burgos, 2000, p. 57-59.

monastiques, d'être couronné et d'épouser la jeune aquitaine pour assurer une continuité dynastique au royaume[38].

La *Chronique de Saint-Maixent* se fait, avec fierté, l'écho des mariages royaux des deux filles de Guillaume VIII. Elle rappelle, au passage, leur rôle dans l'introduction du rite romain dans la péninsule au détriment du wisigothique[39], ainsi que les victoires sur l'Islam des parents castillans ou aragonais du duc. Ces renseignements n'apparaissent presque jamais dans d'autres chroniques françaises des XI^e^ et XII^e^ siècles. Fort vraisemblablement les historiens de Saint-Maixent les tiennent-ils des clercs et moines aquitains qui traversent les Pyrénées pour réformer, au nom du pape, les églises et abbayes des royaumes d'Aragon, de Navarre, de Léon et de Castille. Peut-être profitent-ils encore plus des témoignages des chevaliers du duché qui prêtent régulièrement main forte aux guerriers du Nord de la péninsule en quête de gloire et de butin ? Dûment enjolivé, le récit de leurs campagnes se répand partout dans la noblesse locale. Né en 1071, sept ans après l'expédition de Barbastro, Guillaume IX a pu en être bercé par le souvenir. Dans son enfance, son père la lui a probablement souvent racontée. Ces histoires le pousseront irrémédiablement à la lutte contre l'Islam.

Guillaume IX et la campagne ibérique manquée de 1087-1089

L'*Histoire des évêques et comtes d'Angoulême*, écrite à la date tardive d'environ 1160, mentionne vaguement une nouvelle expédition aquitaine outre-Pyrénées. Son auteur, peut-être un chanoine de sa cathédrale, fait l'éloge d'Adémar Taillefer, à la fois évêque et membre de la maison comtale d'Angoulême, double objet de son panégyrique. « Il lutta, avec le duc des Aquitains, en Espagne contre les sarrasins »[40], écrit-il crânement à son sujet. Le long épiscopat d'Adémar, couvrant les années 1075-1101, est le seul repère chronologique pour dater cette campagne militaire. Le duc en question pourrait être aussi bien Guillaume VIII, mort en 1086, que son fils Guillaume IX. La participation du premier n'a pas laissé d'autre trace dans la documentation locale ou ibérique. Est-ce parce que les Aquitains, peu nombreux, se sont fondus dans une armée plus importante ? Auraient-ils rejoint, au printemps de 1080, une forte troupe arrivée de l'Est de la France, tandis que Constance (†1093), fille du duc de Bourgogne, devient la deuxième épouse d'Alphonse VI de Castille ? Telle était, en 1923, l'hypothèse de Prosper Boissonnade qui attribuait aux guerriers aquitains d'avoir contribué alors à la conquête de quelques villages de l'émirat de Saragosse[41]. Son argumentation présente néanmoins deux failles, certes

---

[38] Aurell, *Les Noces du comte*…, p. 361-369.

[39] Sur le « Rit hispanique », voir récemment le fascicule 224bis (2013) des *Cahiers de civilisation médiévale.*

[40] *Promotus est in episcopatu Ademarus* […] *qui cum duce Aquitanorum in Hispaniam contra Saracenos militavit, Historia pontificum et comitum Engolismensium*, éd. J. Boussard, Paris, 1957, p. 27.

[41] *Du nouveau sur la Chanson de Roland : la genèse historique, le cadre géographique, le milieu, les personnages, la date et l'auteur du poème*, Paris, 1923, p. 31, et « Les relations des ducs d'Aquitaine, comtes de Poitiers, avec les États chrétiens d'Aragon et de Navarre », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 10 (3^e^ série), 1934-1935, p. 278. Corriger son identification des villages conquis à l'aide d'A. Ubieto, *Historia de Aragón*, t. 1, p. 84.

mineures. D'une part, elle fait coïncider l'expédition avec le mariage d'Agnès d'Aquitaine et Pierre d'Aragon, qui, de fait, n'est pas attesté avant janvier 1086[42]. D'autre part, Guillaume VIII est âgé de cinquante-sept ans en 1080.

L'expédition où prend part l'évêque Adémar Taillefer doit s'être déroulée une dizaine d'années plus tard. Se serait-elle soldée alors par un échec que l'historiographie favorable aux ducs d'Aquitaine avait tout intérêt à occulter ? Entre 1087 et 1089, un testament en faveur du monastère aragonais de San Juan de la Peña est dressé « l'année où le comte de Poitiers vint en Espagne, et le roi glorieux Sanche [Ramirez] le fit rentrer dans sa patrie »[43]. Il est difficile d'interpréter cette phrase. Dans la documentation pyrénéenne, « Espagne » (*Ispania*) ne désigne alors qu'al-Andalus. Il serait, par conséquent, question d'un voyage entrepris par Guillaume IX, au tout début de son règne, pour participer à l'effort de guerre contre les Almoravides, récemment débarqués dans la péninsule Ibérique. Ces musulmans rigoristes, originaires de l'Adrar (Mauritanie), conquièrent alors les taïfas, redonnent son unité à l'Andalus et menacent la prépondérance chrétienne. Au printemps de 1087, Hugues VI de Lusignan et d'autres chevaliers poitevins sont attestés en partance pour le siège avorté de Tudela qu'entreprennent les troupes de Sanche Ramirez d'Aragon[44]. Il se pourrait d'autant plus qu'à peine intronisé le nouveau duc ait figuré parmi eux que sa sœur Agnès venait d'épouser Pierre, le fils du roi d'Aragon, autour de 1085.

Dans quelles circonstances Guillaume IX est-il « rentré dans sa patrie » ? A-t-il été contraint par Sanche Ramirez lui-même de rebrousser chemin à la suite d'un conflit avec lui, ou bien le roi d'Aragon l'a-t-il plutôt aidé matériellement à revenir à Poitiers à cause d'une défaite militaire ? La charte pourrait suggérer l'une de ces deux solutions. Le silence des sources poitevines sur son expédition corroborerait cet échec. En effet, la *Chronique de Saint-Maixent* parle, à l'année 1087, de l'aide réclamée par Alphonse VI de Castille aux chevaliers du Nord des Pyrénées. Cette demande coïncide avec sa défaite face aux Almoravides à Sagrajas (Zalaca), le 23 octobre 1086, que l'anonyme de Saint-Maixent préfère taire. Il mentionne bien, en revanche, l'attaque de Tudela par les guerriers français, à laquelle il ajoute à tort la conquête d'Estella[45] ; il dit même avoir vu leur meneur le Normand Guil-

---

[42] *Colección diplomática de Pedro I*, p. 211, n° 1, p. 224, ci-dessous note 37.

[43] *Eo anno venit comes Pictavensis in Ispania et gloriosus rex Sancius fecit illum reversi in patria sua, Documentos particulares correspondientes al reinado de Sancio Ramires (1063-1094),* éd. E. Ibarra, Saragosse, 1913, t. 2, p. 134, n° 49. Voir Ubieto, *Historia de Aragón,* t. 1, p. 97, qui établit le *terminus a quo* de ce document par l'élection de Pierre à l'évêché de Jaca en 1087 et son *terminus ad quem* par la fin de l'abbatiat de Sanche à San Juan de la Peña en 1088 o 1089 : les deux prélats sont cités dans la charte que son copiste date de façon erronée de 1080.

[44] Boissonnade, *Du Nouveau*…, p. 34, Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 388-389.

[45] A. Ubieto remarque que le chroniqueur a pu écrire par erreur *Stella* à la place de *Stata*, qui correspond à Estada (province de Huesca), conquise effectivement à cette époque, *Historia de Aragón*, t. 1, p. 95, n. 40.

laume, qui a dû s'arrêter dans son monastère en traversant le Poitou[46]. Mais il ne souffle pas mot d'une éventuelle participation du duc d'Aquitaine[47]. Quoi qu'il en soit de toutes ces interrogations, l'acte de San Juan de la Peña prouve que, à seize, dix-sept ou dix-huit ans, Guillaume IX avait déjà traversé les Pyrénées et pénétré dans al-Andalus.

Au moins à l'occasion du voyage de 1087-1089, le duc troubadour a pu rendre visite à ses beaux-frères, l'un roi de Castille et l'autre futur roi d'Aragon. Rien ne prouve que l'un des deux lui ait rendu la pareille, mais les nobles de leurs légations ont dû le fréquenter souvent en Aquitaine. Ces hauts personnages connaissent, à de niveaux divers, la langue et la littérature arabes. Peu avant 1093, Alphonse VI de Castille prend pour concubine Zaïda, veuve d'al-Ma'mun, émir de Cordoue, fils d'al-Mu'tamid, émir de Séville, qui viennent d'être dépossédés de leurs royaumes par les Almoravides[48]. Ces Mauritaniens austères massacrent ou bannissent alors les roitelets des taïfas, leurs proches et leurs conseillers qu'ils détestent pour leur luxe, leur impiété et leur immoralité. Ils les poussent ainsi à s'allier avec les chrétiens. Même baptisée, Zaïda a pu, sinon arabiser, du moins introduire des éléments de la civilisation orientale à la cour d'Alphonse VI. L'autre beau-frère de Guillaume IX, Pierre Ier d'Aragon a reçu une éducation soignée, qui comporte des notions d'arabe, langue avec laquelle il souscrit parfois ses chartes et dont il a pu parler, à l'occasion, un sabir[49]. En somme, le duc troubadour possède, ne serait-ce que de façon superficielle, quelques éléments de culture arabe. Aussi belliqueuses soient-elles, les expéditions que lui ou ses proches entreprennent vers al-Andalus lui ont fourni cette ouverture.

Prononcer le vœu de croisade (1095-1100)

Au cours de son voyage en France des années 1095-1096, Urbain II (1088-1099) a traversé à plusieurs reprises les principautés de Guillaume IX, duc depuis 1086, qu'il a sûrement rencontré[50]. En novembre 1095, de nombreux évêques et abbés aquitains participent au concile de Clermont, où le pape prêche la première croisade avec un succès inattendu. Il

---

[46] L'identification de ce personnage par P. Boissonnade (*Du Nouveau…*, p. 34), J. Verdon (*Chronique…*, p. 213, col. 2) et A. Ubieto (*Historia de Aragón*, t. 1, p. 94) avec Guillaume le Charpentier, vicomte de Melun, ville du domaine capétien, est inexacte, parce que la *Chronique de Saint-Maixent* le dit spécifiquement « Normand ». Peut-être confondent-ils avec la famille de Meulan, dans le Vexin ? Sur la désertion de Guillaume le Charpentier de Melun au siège d'Antioche (1098), voir J. Flori, *Croisade et chevalerie (XIe-XIIe siècles)*, Bruxelles, 1998, p. 283.

[47] *Ipso quoque anno* [1087], *Hildefonsus mandavit per omnes partes Francie ut sibi et suis adjuvarent. Qua causa multi perrexerunt in Hispaniam et adunati sunt ad Tutelam civitatem et castellum Stelle ceperunt. Inter quos unus, Guillelmus nomine, major ceterorum interfuit, quem vidimus et erat Normannus, La Chronique de Saint-Maixent*, p. 148.

[48] A. Montaner, « La Mora Zaida, entre historia y leyenda (con una reflexión sobre la técnica historiográfica alfonsí) », *Historicist Essays on Hispano-Medieval Narrative: In Memory of Roger M. Walker*, dir. B. Taylor, G. West, Londres, 2005, p. 272-352.

[49] « Pedro I pudo conocer el árabe, al menos la jerga de frontera », Laliena, *Pedro I…*, p. 35.

[50] R. Crozet, « Le voyage d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095-1096 », *Revue historique*, 179, 1937, p. 271-310.

convainc notamment Raimond IV de Saint-Gilles (1092-1105), comte de Toulouse, de partir à la tête d'un fort contingent. Guillaume IX ne suit nullement sa voie. Il profite même de son départ pour occuper de force, en 1097, sa capitale et une partie de son domaine[51]. Pour justifier cette violation des biens d'un croisé, que protège en théorie le droit canonique, il fait alors valoir l'héritage de son épouse Felipa, fille unique du comte Guillaume IV (1060-1094) de Toulouse, frère jumeau de Raimond IV[52]. Contracté en 1094[53], le mariage devrait mettre fin à un long conflit, dont le point d'orgue a été l'incendie de la ville ennemie par Guillaume VIII à l'occasion de sa campagne de Barbastro (1064)[54]. Cette union semble avoir légitimé la succession de Guillaume IX au comté, puisqu'aucun texte ne mentionne l'excommunication que son invasion aurait dû lui valoir[55]. En 1099, sa position dans le Toulousain est consolidée, et Felipa lui donne un héritier, le futur Guillaume X dont le nom n'est pas seulement celui des ducs d'Aquitaine, mais aussi de son grand-père maternel Guillaume IV, comte de Toulouse[56]. Il devient clair que Raimond IV, qui fondera à partir de

---

[51] *Pictavensis comes invaserat et violenter arripuerat Tolosam civitatem, parando subjugari sibi totum omnino honorem Raimundi Tolosani comitis, qui jussu et obedientia Urbani Romani pontificis et multorum archiepiscoporum aliorumque pontificum ad peregrinandum transierat, Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1875, t. 5, col. 753-754, n° 399 [321] (1098 ?), *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, éd. P. et Th. Gérard, Toulouse, 1999, t. 2, p. 1015-1018, n° 291 (juillet 1098). Voir D. Panfili, *Aristocraties méridionales : Toulousain-Quercy (XIe-XIIe siècles),* Rennes, 2010, p. 62-65 ; G. Pradalié, « Les comtes de Toulouse et l'Aquitaine… », p. 14-15.

[52] *Poncius, comes Tolosanus, acceperit Almodim uxorem, sororem Audeberti, comitis de Marcha […], quique ex ea geminos filos habuit, Chronique de Saint-Maixent,* p. 132. Leur mère est l'incontournable Almodis de la Marche, qui quittera le comte de Toulouse pour celui de Barcelone. Voir Aurell, *Les Noces du comte*…, p. 260.

[53] *Anno MXCIIII* […], *Guillelmus duxit uxorem Philipppam nomine, filiam Willelmi comitis Tholosani et neptem Raimundi de Sancto Egidio, Chronique de Saint-Maixent*, p. 150. Sur le prétendu mariage de Felipa avec le roi Sanche Ramirez, voir ci-dessus note 15. Cette identification inexacte a été utilisée en faveur des origines arabes de la poésie de Guillaume IX, considéré à tort son mari : « Il a imité ce qu'il a entendu chanter […] par les membres de la suite de sa jeune épouse originaire d'Aragon », A. R. Nykl, *La Poésie hispano-arabe et les premiers troubadours d'Aquitaine*, Moustier-Ventadour (Corrèze), 2005 [1946], p. 39 et p. 43 ; « Il n'est quasiment pas possible que dans cet entourage aristocratique espagnol ne se fussent pas trouvés des esclaves ou des artistes arabes susceptibles de répondre a la curiosité du troubadour », Uhl, « Guillaume IX d'Aquitaine… », p. 34. Cf. contra G. Beech, « Troubadour Contacts with Muslim Spain and Knowledge of Arabic : New Evidence concerning William IX of Aquitaine », *Romania*, 113, 1992-1995, p. 17-18, n. 9.

[54] *Presente Agnete matre comitis Pictavensium Willelmi, qui Tolosam incendit, et Barbastam sarracenis abstulit, Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes*, p. 23, n° 12 (1067 ?). Voir Sénac, « Un château… », p. 560 ; Pradalié, « Les comtes de Toulouse et l'Aquitaine… », p. 10.

[55] Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 423 et 427-428. *Cf. contra* L. Macé, *Les Comtes de Toulouse et leur entourage (XIe-XIIIe siècles)*, Toulouse, 2000, p. 376, n. 1, et J.-H. Foulon, « Une conscience profane à l'aube du XIIe siècle ? Guillaume IX d'Aquitaine (1086-1126) », *Guerriers et moines : conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IXe-XIIe siècle)*, éd. M. Lauwers, Nice, 2002, p. 525.

[56] MXCIX : *Willelmo comiti natus est filius equivoce Guillelmus vocatus, Chronique de Saint-Maixent*, p. 170. Voir Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 422.

1102 le comté de Tripoli, ne retournera plus. De son côté, le duc a pu penser que rien ne le retient désormais en Occident. C'est toutefois un peu vite oublier une contestation éventuelle du fils lésé de Raimond.

Au lendemain du 15 juillet 1099, la nouvelle de la prise de Jérusalem se répand en Occident. Plusieurs croisés rentrent, fiers de leur victoire, dans leurs domaines. Leurs récits font accroire que d'autres succès, aussi rapides, attendent les Latins qui marcheraient combattre en Terre sainte. En les écoutant, plusieurs grands seigneurs s'en veulent de ne pas être partis quelques mois auparavant. Ils désirent ardemment racheter leur honte et restaurer le prestige de leur maison[57]. Ce sont ces motivations plus adaptées au sens de l'honneur de l'aristocratie guerrière qu'à une quelconque démarche pénitentielle qu'un moine anonyme de Fleury-sur-Loire attribue à Guillaume IX : « Il voulut, lui aussi, faire montre de sa puissance et diffuser sa réputation (*fama*) », affirme-t-il dans sa *Narration de la prise d'Antioche et de Jérusalem*, écrite moins de dix ans après la conquête de la ville sainte[58]. La soif de gloire habite le chevalier médiéval. La renommée qu'il acquiert dans ses combats donne, des générations durant, du lustre à toute sa descendance. À l'inverse, la malédiction du lâche la souille à jamais.

Une trentaine d'années plus tard, deux autres Bénédictins, les chroniqueurs anglo-normands Guillaume de Malmesbury (*c.* 1095/96-*c.* 1143) et Orderic Vital (1075-*c.* 1142), accordent au duc, à peu près, la même intention. Ils écrivent respectivement : « Il désire, après réflexion, faire taire le reproche de son ancienne défection par un nouveau courage[59] » ; « En apprenant les glorieuses victoires, il est pris d'amour pour le pèlerinage[60] ». À l'époque, ce dernier terme de nature religieuse désigne, tout comme *passagium* (« passage, voyage ») ou *via* (« chemin »), la croisade, que bien des médiévistes tiennent pour un « pèlerinage en armes »[61]. Étrangère à la mentalité de l'honnête homme du XXIe siècle, l'expression pourrait lui sembler relever, dans le pire des cas, de l'oxymore et, dans le meilleur, de l'euphémisme. Pourtant, elle est probablement la meilleure définition de la croisade, phénomène complexe et contradictoire s'il en est. Les motivations, à la fois guer~~rières, honorifiques et religieuses, qu~~'elle traduit cadrent bien avec l'intention ambiguë

[57] J. Riley-Smith, *The First Crusade and the Idea of Crusading*, Philadelphie (Pen.), 2009 [1986], p. 120-126 ; Ch. Tyerman, *God's War : a New History of the Crusades,* Londres, 2006, p. 170-172.

[58] *Volens et ipse suas ostentare vires et extendere famam*, « Narratio Floriacensis de captis Antiocha et Hierosolyma et obsesso Dyrrachio », *Recueil des historiens des croisades : Historiens occidentaux*, Paris, 1895, t. 5, p. 360, XI.

[59] *Antiquæ discessionis improprerium nova et excogitata virtute sarcire cupientes*, Gesta regum Anglorum: *the History of the English Kings,* éd. et trad. angl. R. A. B. Mynors, R. M. Thomson, M. Winterbottom, Oxford, 1998, t. 1, p. 682, IV, 383. Le pluriel correspond à un groupe où figurent, avec Guillaume et d'autres grands seigneurs, Étienne de Blois, déserteur de la première croisade.

[60] *Fama volante velociter in Occidente denunciabantur, et occidentalis Ecclesiæ filii de insigni ereptione Jerusalem et confusione Babilonis letabantur. Guillelmus Pictavensi[s], auditis nobilibus triumphis, ad amorem peregrinandi accensus est, The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, éd. et trad. angl. M. Chibnall, Oxford, 1975, t. 5, p. 280, X, 13.

[61] H.E. Mayer, *The Crusades*, Oxford, 1985 [1965], p. 14, J. Flori, *La Première croisade : l'Occident chrétien contre l'Islam*, Paris, 2001, p. 33.

norifiques et religieuses, qu'elle traduit cadrent bien avec l'intention ambiguë des participants à l'après-croisade des années 1100-1101.

En automne 1100, les légats Jean de Gubbio, cardinal de Sainte-Anastasie, et Benoît, cardinal de Sainte-Eudoxie, parcourent l'Aquitaine, afin d'y introduire la réforme grégorienne et de prêcher la croisade au nom du pape Pascal II (1099-1118). C'est probablement auprès d'eux que, avec bien des grands aquitains, Guillaume IX prononce à Limoges le vœu de s'y engager[62]. Leur entente, si elle a existée, fait long feu. Quelques semaines après, le duc leur manifeste ouvertement son désaccord au concile réformateur de Poitiers, où ils excommunient pour adultère le roi Philippe Ier, auquel il entend rester fidèle aux termes de son serment féodal[63]. Si violence il y a eu, elle est purement verbale. Il ne paraît pas, en effet, que son opposition ait fomenté des agressions physiques contre l'assemblée ecclésiastique comme le prétendra un récit hagiographique tardif[64]. Elle ne lui a pas valu, non plus, d'excommunication. Puisque sa rébellion était intervenue aux yeux de tous, il fallait néan-

---

[62] *Guillelmus, consul Pictavorum, accepit apud Lemovicas crucem, et cum eo multi alii suorum procerum, Chronique de Saint-Maixent*, p. 172. Proche de l'événement, cette source place bien la prise de la croix par le duc avant le concile houleux qui se tient à Poitiers en octobre ou novembre 1100 et avant l'élection à l'évêché de Limoges de Pierre Viroald, doyen de Bordeaux, qui serait attaché — écrivent, sans documentation à l'appui, Alfred Richard (*Histoire des comtes de Poitou…*, p. 430-431) ou Jean-Hervé Foulon (« Une conscience profane… », p. 425) — au duc. En fait, rien ne permet d'utiliser la *Chronique* afin de justifier, à l'époque, une quelconque hostilité de Guillaume IX envers l'évêque de Poitiers, ni son choix, au détriment de celui-ci, pour prendre ses vœux de croisade, de Pierre Viroald, que les moines de Saint-Maixent ne disent pas encore évêque de Limoges.

[63] D'après les *Gestes du concile de Poitiers* (1103-1126), Guillaume IX y aurait fait irruption, furieux, avec sa garde rapprochée, pour interdire à grands cris d'excommunier le roi : *advenit tanquam furibundus, magna caterva stipatus suorum, et tanquam indignans, multumque vociferans concilium ingressus*, « Gesta in concilio Pictavensi », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, éd. M. Bouquet, L. Delisle, Paris, 1877, t. 14, p. 108. Aussi proche de l'événement, le moine Hugues de Flavigny (1065-*c.* 1140) mentionne ses simples menaces : *Idem comes et sui minas intendendo, aliqui quoque ex episcopis, multi ex clericis, innumerabiles ex laycis exierunt. Sic ordine turbato, pace in tumultu versa*, « Chronicon ab anno 1-1102 », éd. G.H. Pertz (MGH SS, 8), Hanovre, 1848, p. 493.

[64] *Qua excommunicatione comperta, Guillelmus, dux Aquitanorum, qui aderat, totius pudicitiæ ac sanctitatis inimicus, timens ne similem vindictam pro consimilibus culpis pateretur, nimia* [sic pour *nimio*] *furore succensus, jussit omnes illos deprædari, flagellari, occidi*, Geoffroi le Gros, « La Vie du bienheureux Bernard, fondateur de la congrégation de Tiron, en France », éd. et trad. B. Beck, *Saint Bernard de Tiron, l'ermite, le moine et le monde*, Cormelles-le-Royal (Calvados), 1998, p. 364, VI, 48. Comme l'a montré J.-H. Foulon dans un bel article, Geoffroi le Gros reconstitue a posteriori la scène à la lumière de l'excommunication de Guillaume IX pour adultère, fulminée une quinzaine d'années plus tard. S'il lui attribue d'inciter à la violence les siens est pour mieux faire ressortir le courage des ermites Bernard de Tiron et Robert d'Arbrissel, « Une conscience profane… », p. 518-519.

moins que sa pénitence soit publique. Il s'en est acquitté aussitôt devant les légats et les pères conciliaires[65].

Pour ses emportements au concile de Poitiers, les deux émissaires du pape et l'épiscopat local auraient-ils imposé à Guillaume IX d'expier sa faute en partant à la croisade ? L'auraient-ils contraint, contre son gré, à prononcer le vœu de s'y engager en échange de sa réintégration à la communauté chrétienne, dont ils l'auraient au préalable exclu par l'anathème ? L'hypothèse d'une telle excommunication et de son rachat par le départ en croisade a été récemment avancée[66]. Pourtant, en dépit de leur abondance, les sources du concile de Poitiers restent muettes sur cette fort improbable punition. Si elle a toutefois existé, elle ne ferait que confirmer une résolution personnelle prise, quelques mois auparavant, aussitôt la nouvelle du succès de la première croisade parvenue en Occident[67]. La pénitence cléricale ne viendrait alors que s'ajouter *a posteriori* au vœu de croisade que Guillaume IX avait déjà solennellement contracté à Limoges, quelques semaines avant la dispute. Il y avait longtemps qu'il avait cédé spontanément à un élan religieux et expiatoire, se mêlant inextricablement à la soif de gloire, d'aventures et de combats. Il en allait alors de même pour bien des membres de l'aristocratie guerrière. Quoi qu'il en soit des intentions profondes du duc, dont la complexité échappera toujours à l'historien, une fois le pardon des pères conciliaires obtenu, il pouvait partir à la croisade, la conscience tranquille, sous la protection canonique de l'Église.

Hypothéquer ses principautés

L'expédition mobilise d'abondantes ressources. Pour se les procurer, Guillaume IX hypothèque une partie de ses biens. Quatre chroniqueurs anglo-normands abordent longuement cette opération financière. Prisonniers des schémas historiographiques de leur temps, ils romancent leur récit sous un jour moralisateur qui complique toute interprétation. Les moines Orderic Vital et Guillaume de Malmesbury appartiennent, tous deux, à la même génération et au même milieu intellectuel. Ils écrivent au moins un quart de siècle après la croisade de Guillaume IX. Leurs récits respectifs se recoupent sur bien des points, comme s'ils avaient entendu ou lu les mêmes histoires.

---

[65] *Comes compunctus corde venit, et prostratus in terram coram cardinalibus, culpam confitebatur et veniam postulabat* […]. *Porro domini legati comiti pœnitentiam indicunt*, « Gesta in concilio Pictavensi », p. 109. La nature de cette « pénitence » n'est pas précisée.

[66] « Il paraît probable que la pénitence imposée fut le vœu de croisade […]. Il y a tout lieu de croire qu'elle fut beaucoup plus imposée par la papauté réformée que voulue personnellement par une prince enthousiaste », Foulon, « Une conscience profane… », p. 524-525, hypothèse adoptée par G. Pon, « L'*Iter Jerosolymitanum* et la mort d'Herbert II, vicomte de Thouars à Jaffa (27 mai 1102) », *Puer Apulie : Mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, dir. E. Cuozzo *et al.*, Paris, 2008, p. 557.

[67] Selon les témoignages des années 1100-1110 de l'anonyme de Fleury et, certes seulement autour de 1130, d'Orderic Vital et de Guillaume de Malmesbury, voir ci-dessus notes 58-60.

Orderic Vital affirme qu'en septembre 1098 Guillaume le Roux (1087-1100), roi d'Angleterre, reçoit l'aide militaire de Guillaume IX au cours de la campagne qu'il mène dans le Vexin français contre le roi Philippe Ier et ses fidèles. Au printemps 1099, une trêve met fin aux combats[68]. Ce passage attire deux commentaires. D'une part, le facile revirement des fidélités féodales. Après l'avoir combattu, Guillaume IX se réconcilie pleinement avec le roi de France, qu'il défendra avec acharnement contre les légats pontificaux. D'autre part, les liens entre l'Aquitaine et la Normandie, ne serait-ce qu'en raison de leur inimitié commune et frontalière, mais aussi intermittente, contre l'Anjou. Par son mariage avec Felipa de Toulouse, fille d'Emma de Mortain, Guillaume IX est devenu cousin par alliance de Guillaume le Roux. Dans sa troupe, il rencontre quelques sires anglo-normands qui, comme Gautier Giffard II[69], ont combattu, une trentaine d'années auparavant, avec son père à Barbastro.

Aussi bien Orderic Vital que Guillaume de Malmesbury rapportent que le duc emprunte une somme considérable d'argent au roi d'Angleterre pour subventionner son expédition en Terre sainte. Assurer le ravitaillement et le transport des ses nombreux chevaliers, accourus d'Aquitaine et du reste d'Occident, est pour le moins coûteux. Pour le prouver, Orderic invente le chiffre mirobolant de 300.000 guerriers, se pliant aux hyperboles surannées des historiens de croisade[70]. En échange de cette aide financière, Guillaume IX aurait donné ses principautés en gage à Guillaume le Roux. Malmesbury rapporte même que le roi se serait vanté, la veille de sa mort, de passer Noël à Poitiers[71]. De son côté, Orderic le décrit « comme un lion », en train de lever une troupe innombrable et d'affréter une flotte immense pour étendre son empire jusqu'à la Garonne[72]. Son avidité viole ouvertement le moratoire des dettes et la protection du patrimoine des croisés, explicitement promulgués par les bulles pontificales.

Selon un schéma rhétorique des plus classiques, l'hybris de Guillaume le Roux exige un dénouement tragique. Le jeudi 2 août 1100, au cours d'une partie de chasse dans la *New Forest* du Hampshire, une flèche perdue traverse son cœur. La morale que les deux moines

---

[68] *The Ecclesiastical History*…, t. 5, p. 214-218, X, 5, et, bien moins précis et sans mention de Guillaume IX, Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. et trad. H. Waquet, Paris, 2007 [1929], p. 6-14, I. Voir Barlow, *William Rufus*, p. 392-395, et N. Civel, *La Fleur de France : les seigneurs d'Île-de-France au XIIe siècle*, Turnhout, 2006, p. 27-29.

[69] *Gualterius Gifardus comes Bucchingehamensis, aliique plures consules, tribuni et centuriones Anglici regis cohortes ducebant, The Ecclesiastical History*…, t. 5, p. 214, X, 5. Voir ci-dessus note 27.

[70] *Ibid.*, p. 324, X, 20.

[71] *Ante proximam diem mortis, interrogatus ubi festum suum in Natali teneret, respondit Pictavis, quod comes Pictavensis, Jerosolimam ire gestiens, ei terram suam pro pecunia invadaturus dicebatur*, Gesta regum Anglorum, t. 1, p. 576, IV, 333.

[72] *Maximam igitur jussit classem preparari, et ingentem equitatum de Anglia secum comitari, ut, pelago transfretato, in armis, ceu leo, supra prædam presto consisteret, fratrem ab introitu Neustriæ bello abigeret, Aquitaniæ ducatum pluribus argenti massis emeret, et, obstantibus sibi bello subactis, usque ad Garonnam fluvium imperii sui fines dilataret, The Ecclesiastical History*…, t. 5, p. 280, X, 13.

tirent aussitôt de l'histoire est sans appel. Sa disparition *ante diem*, à l'âge de trente-huit ans, n'est que juste punition de son orgueil, de son ambition démesurée et de son amour de la guerre. C'est pour assouvir ces passions qu'il pille les églises, qu'il occupe les évêchés et les abbayes, qu'il refuse de verser son dû à Rome et qu'il presse ses sujets d'une fiscalité sans précédents[73]… Son attitude à l'égard de Guillaume IX, parti combattre pour le Christ en Terre sainte, semble aussi condamnable aux deux moines chroniqueurs.

Si Orderic Vital et Guillaume de Malmesbury écrivent dans les années 1120-1130, Robert de Torigni (1110-1186), abbé du Mont-Saint-Michel, et Guillaume de Newburgh (*c.* 1136-*c.* 1198), chanoine augustinien du Yorkshire, prennent la plume un demi-siècle plus tard. Leur double témoignage est d'autant plus soumis à caution qu'il s'insère dans le récit du siège de Toulouse de 1159 par Henri II, roi d'Angleterre, mari d'Aliénor d'Aquitaine, petite-fille de Guillaume IX et de Felipa[74]. Ce sont leurs droits héréditaires sur cette ville qu'ils entendent démontrer en parlant de l'hypothèque indue de Toulouse. De façon erronée, Robert affirme que, pour partir en croisade, le duc donne la ville en gage à Raimond IV[75], alors qu'en réalité ce dernier s'est rendu avant lui en Terre sainte et, de surcroît, pour s'y installer à jamais. Contrairement à Robert de Torigni, Guillaume de Newburgh ne précise pas le but du prêt du comte de Saint-Gilles au duc d'Aquitaine. Il ne le dit pas subventionner son expédition en Orient, mais tout simplement couvrir les dépenses aussi fantasques qu'incontrôlées du prodigue Guillaume IX[76].

Leur date tardive et leur nature idéologique visant à justifier le siège de 1159 pourraient jeter à tort un soupçon sur les assertions de Robert de Torigni et de Guillaume de Newburgh. Il paraît, en effet, étonnant que Guillaume IX ait renoncé à ses droits sur Toulouse en faveur de Bertrand de Saint-Gilles (1096-1112), fils de Raimond IV auquel il avait lui-même pris le comté par les armes, à peine trois ans plus tôt, en profitant de son départ pour la Terre sainte. Pourtant l'hypothèque de Toulouse à son héritier légitime s'inscrit dans la logique du vœu de croisade. D'une part, elle fournit à Guillaume IX de l'argent, nerf de toute guerre, aussi sainte soit-elle. D'autre part, la démarche pénitentielle, qu'est censé adop-

---

[73] Guillaume de Malmesbury, Gesta regum Anglorum…, t. 1, p. 576, IV, 333.

[74] J.P. Martindale, « 'An Unfinished Business': Angevin Politics and the Siege of Toulouse, 1159 », *Anglo-Norman Studies*, 23, 2000, p. 115-154 ; M. Aurell, « Le refus de la royauté d'Aragon par Raimond Bérenger IV selon Guillaume de Newburgh », *Mélanges Michel Zimmermann*, dir. P. Chastang, P. Henriet, C. Soussen (sous presse).

[75] *Si quis autem requirit quomodo postea comes Sancti Ægidii habuit civitatem Tolosam, noverit quod prædictus Willelmus comes Pictavensis invadiavit eandem civitatem Raimundo, comiti Sancti Ægidii, patruo uxoris suæ, propter pecuniam, quam idem Guillelmus in expeditione Jerosolimitana expendit, Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel*, éd. L. Delisle, Rouen, 1872, t. 1, p. 320.

[76] *Comes Pictavensis qui et dux Aquitanus, avus scilicet Alienoris, prius Francorum postea vero Anglorum reginæ, cum esset in expensis profusior, et propriorum reddituum quantalibet affluentia tantæ voragini nequaquam sufficeret, accepta a comite Sancti Egidii, viro pecunioso, pecunia copiosa, nobilem illi cum pertinentiis civitatem Tolosam apposuerat*, « Historia rerum Anglicarum », *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II, and Richard I*, éd. R. Howlett (RS 82), Londres, 1884, t. 1, p. 121-122.

ter tout pèlerin, exige une conversion radicale[77]. Dans un acte de renoncement suprême, Guillaume IX ne fait donc que réparer ses injustices : il restitue à son propriétaire ce qu'il a usurpé. Des revirements de ce genre sont fréquents aux XI^e^ et XII^e^ siècles. Il est, en revanche, improbable que, de façon plus machiavélique et moins évangélique, le fils de Raimond IV ait, à son tour, récupéré par les armes ce que le duc avait occupé, lui aussi, de force. Disposant de l'armée levée pour la croisade, le duc n'aurait eu guère de mal à l'en empêcher. C'est donc en toute légitimité et sans violence que Bertrand de Saint-Gilles exerce les fonctions comtales à Toulouse à partir de décembre 1100 ou 1101, où il confirme des droits concédés aux chanoines de Saint-Sernin par Guillaume IX et par Felipa, sa cousine germaine[78]. L'affaire ne s'arrête pas là, et le duc d'Aquitaine revendiquera de nouveau la ville, en 1108, précisément à l'occasion du départ pour le comté de Tripoli de Bertrand. L'histoire bégaie encore.

Que peut tirer l'historien actuel des récits des chroniqueurs anglo-normands sur les hypothèques de Guillaume IX ? Il est certain que le duc avait besoin d'espèces sonnantes et trébuchantes pour couvrir les frais de la croisade. Il a pu négocier un prêt avec Guillaume le Roux, mais la nature des terres qu'il lui a cédées en gage paraît problématique. L'Aquitaine est trop éloignée du domaine anglo-normand et l'expédition préparée pour la conquérir en l'absence de son duc semble une exagération *a posteriori* d'une rumeur qui a pu courir parmi les courtisans du roi au lendemain de sa disparition subite. En revanche, la cession de Toulouse à l'héritier de Raimond IV de Saint-Gilles est indiscutable autant pour des raisons religieuses que financières. Guillaume IX était conscient d'avoir usurpé, quels que fussent les droits de son épouse, les biens d'un croisé qui jouissaient en théorie de la protection de l'Église. En contrepartie de leur restitution, il réparait une injustice, tout en se procurant l'argent nécessaire à l'arrière-croisade.

Pos de chantar m'es pres talenz : une chanson de croisade

Les rapports de forces tendus entre les princes méridionaux soulèvent un problème capital pour la genèse de la poésie des troubadours[79]. Expliquent-ils, ne serait-ce qu'en partie, que Guillaume IX ait composé en langue d'oc ses onze chansons conservées ? Ses sujets du Nord du Poitou parlaient l'oil, tout comme le roi de France, son seigneur, et rien ne l'empêchait de s'exprimer comme eux et pour eux en poésie. Son choix linguistique contraire est évidemment déterminé par son attachement affectif à l'oc, par ses prédispositions à le manier, par les possibilités mélodiques et rythmiques de cette langue, ou bien par l'influence des chansons qui pourraient être interprétées de son temps en Limousin, par

---

[77] Foulon, « Une conscience profane… », p. 525-526.

[78] *Cartulaire de Saint-Sernin*, t. 2, p. 1267-1269, n° 435 (décembre 1100 ou 1101 ?). Voir Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, p. 426-427.

[79] C'est une conversation ancienne avec Pierre Bec — à son habitude intellectuellement stimulant, humainement chaleureux et spirituellement drôle — qui nous incite à proposer ces hypothèses. Qu'il en soit sincèrement remercié.

exemple dans l'entourage de son ami et sujet le vicomte Èbles II de Ventadour (†1147)[80]. Cependant, l'occitan de ses compositions n'est peut-être pas étranger à deux motivations étroitement politiques : d'une part, son occupation de Toulouse à partir de 1098 et, d'autre part, les rébellions constantes de la noblesse gasconne contre sa domination. En chantant dans la langue des seigneurs des principautés récemment annexées, il s'approchait d'eux et il gagnait un peu plus leur confiance.

Pos de chantar m'es pres talenz[81], l'une des chansons attribuées à Guillaume IX, reflète sans doute autant le contexte des luttes pour le pouvoir en Aquitaine que l'esprit de pénitence propre à la croisade. Rien n'est pourtant plus incertain que sa date. Son insistance sur le repentir aux portes de la mort pousse certains de ses commentateurs à la placer dans l'un de trois moments clefs de son existence : en 1111 ou 1112 à la suite de la blessure qu'il endure à Taillebourg dans sa guerre contre les Lusignan et les Parthenay[82], en 1117 au lendemain de la levée de son excommunication pour bigamie[83], ou en 1120 à l'occasion de son départ combattre les Almoravides en Aragon[84]. Chacune de ces datations est argumentée par leurs auteurs. De nos jours, la première semble la plus acceptée par les commentateurs de la pièce. Comme les deux autres toutefois, elle ne tient pas compte de la totalité des données livrées par le poème.

Il semble plus prudent de revenir à l'hypothèse traditionnelle d'une chanson composée, autour de 1100, à la veille de sa croisade en Terre sainte[85]. En effet, le duc dit craindre

---

[80] *Ebolum, qui usque ad senectam alacritatis carmina dilexit*, Geoffroi de Vigeois, « Chronica », éd. Ph. Labbe, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, Paris, 1657, t. 2, p. 290, §24 ; *Ebolus, frater Petri de Petra Bufferia ex Almode matre, erat valde graciosus in cantilenis. Qua de re apud Guillelmum filium Guidonis est assecutus maximum favorem, Ibid.*, p. 322, §69. Voir M. de Riquer, *Los Trovadores : historia literaria y textos*, Barcelone, 1983 [1975], t. 1, p. 142-147, désormais disponible en traduction française grâce à Luc de Goustine et à l'Association Carrefour Ventadour.

[81] *Poesie*, éd. et trad. it. N. Pasero, Modène, 1973, p. 275-295, XI. Les chansons de Guillaume IX sont désormais citées par cette édition, parfois avec la simple mention de leur chiffre romain correspondant et de leur vers. Pour leur traduction française, l'on se rapportera désormais, ne serait-ce que pour sa qualité poétique, à *Le Néant et la joie : les chansons de Guillaume d'Aquitaine*, éd. et trad. K. Bernard, fédérop, 2013.

[82] J. Storost, « *Pos de chantar m'es pres talentz*: Deutung und Datierung des Bussliedes des Grafen von Poitiers », *Zeitschrift fur französische Sprache und Literatur*, 63, 1939, p. 356-368, suivi par Riquer, *Los Trovadores…*, t. 1, p. 139.

[83] « La pièce fut écrite à l'occasion, non de l'expédition en Terre sainte, comme on l'a cru longtemps, mais d'un pèlerinage à Compostelle, accompli probablement en 1117 », A. Jeanroy, *La Poésie lyrique des troubadours*, Paris, 1934, t. 2, p. 8, note 3.

[84] Nykl, *La Poésie hispano-arabe*…, p. 63.

[85] A. Dadin de Hauteserre, *Rerum Aquitanicarum libri quinque*, Toulouse, 1657, p. 499, Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, p. 430. Sur le rôle marquant du premier de ces érudits sur les études ultérieures sur Guillaume IX, voir G .T. Beech, « L'attribution des poèmes du comte de Poitiers à Guillaume IX d'Aquitaine », *Cahiers de civilisation médiévale*, 31, 1988, p. 3-16.

« ses voisins » et les « félons gascons et angevins », seigneurs des marges méridionales ou septentrionales de sa principauté, qui risquent de mener la guerre, en son absence, contre son fils. Il confie, par conséquent, ce « tout jeune gamin » (*jove mesqui* ou *jovenet mesqui*, ms C) et sa « seigneurie de Poitou » à Foulques IV le Réchin (1068-1109), comte d'Anjou, son « parent »[86]. La mère de Guillaume IX est, en effet, Hildegarde de Bourgogne, demi-sœur utérine de Foulques IV. Le duc est par conséquent le neveu de ce comte[87]. Il se pourrait même qu'il en ait été le gendre à cause d'un éphémère mariage de jeunesse avec sa fille Ermengarde d'Anjou[88]. En définitive, tandis qu'il prépare son départ pour la croisade, Guillaume IX semble en bonnes relations avec le Réchin. Quelques mois après son retour de Terre sainte, il le défendra même par les armes contre son propre fils aîné Geoffroi IV Martel le Jeune (†1106), révolté avec une partie de l'aristocratie angevine[89].

---

[86] *En garda lais Folcon d'Angeus / tota la tera son cozi*, v. 11-12. *Cozi*, en l'occurrence à la rime, du latin *consanguineus*, ne doit pas être compris au sens restrictif de « cousin germain », mais au sens général de « consanguin », voir note ci-dessous 88.

[87] « Genealogia comitum Andegavensium », éd. L. Halphen, R. Poupardin, *Chroniques des comtes d'Anjou et seigneurs d'Amboise,* Paris, 1913, p. 247-248.

[88] Ce mariage ne nous est connu que par deux chroniqueurs relativement tardifs et parfois peu fiables : Orderic Vital, dans une partie de son *Histoire* rédigée en 1136 ou 1137, et Guillaume (*c.* 1130-1184), archevêque de Tyr, qui écrit la sienne à la fin de ses jours. L'un et l'autre sont pourtant formels : *Interea Hildegardis, comitissa Pictavorum, cum suis pedissequis processit, et alta claraque voce querimoniam suam eloquenter enodavit, quam omne concilium diligenter auscultavit. Se siquidem dixit a marito suo esse derelictam, sibique Malbergionem, vicecomitis de Castello Airaldi conjugem, in thoro surrogatam. Cumque papa interrogaret utrum consul Pictavensis secundum suum edictum ad synodum venisset…*, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, t. 6, p. 258, XII, 19 ; *Fulco etiam dictus est et cognominatus* Rechin*, qui uxorem duxit sororem domini Amalrici de* Muntfort*, nomine Berteleam, unde duos suscepit filios, Fulconem istum, unde nobis est sermo, et Gaufridum* Martel*, et filiam unam, Hermengardam nomine, que prius fuit uxor Pictaviensium comitis Willelmi ; a quo spreta et contra matrimonii leges abjecta, ad comitem Britannie se contulit*, Guillaume de Tyr, *Chronicon,* éd. R.B.C. Huygens (CC CM 63A), Turnhout, 1986, t. 1, p. 631, XIV, 1. *Cf. contra* F. Villard, « Guillaume IX d'Aquitaine et le concile de Reims de 1119 », *Cahiers de civilisation médiévale*, 16, 1973, p. 295-302, et R. Harvey, « The Wives of the "First Troubadour", Duke William IX of Aquitaine », *Journal of Medieval History*, 19, 1993, p. 307-325. Si Ermengarde, comme le prétend Guillaume de Tyr, est bien née de Bertrade de Montfort (et non pas d'Hildegarde de Beaugency, première femme du comte d'Anjou, ce qui serait plus logique sur le plan de la transmission des noms), elle ne pourrait avoir que quelques mois au moment où elle est fiancée à Guillaume IX. En effet, Foulques IV et Bertrade ne cohabitent que peu avant 1090. Or, Guillaume IX épouse Felipa de Toulouse en 1094. L'attribution de deux noms différents, mais proches, d'*Hildegardis* et d'*Hermengarda* à cette comtesse d'Anjou est moins rédhibitoire.

[89] *Gosfridus Martellus, jam adultus, juvenis prudens et animosus, videns terram turbatam et proceres totius consulatus contra patrem cornua erigi, eis viriliter resistebat et quomodo patrem suum et suos ulcisceretur inrequietus cogitabat* […]. *Martellus insidiis suorum et noverce, patre ut ferunt consentiente, Cande castro occisus est*, « Chronica de gestis consulum Andegavorum », éd. Halphen, Poupardin, *Chroniques…*, p. 65-66. *Inde contra Willelmum comitem Pictavorum, quem prædictus Fulco cum ingenti exercitu super Andecavos adducebat, audacter præliaturus occurrit*, « Annales de Saint-Aubin », éd. L. Halphen, *Recueil d'annales angevines et vendômoises*, Paris, 1903, p. 43 ; *Nam preparatum fuit maximum bellum inter Willelmum, comitem Pictavorum, et Guoffredum Martellum,*

Avec Foulques IV, la garde du futur Guillaume X est également accordée « au roi dont [le duc] tient son domaine [*onor*, au sens féodal du terme] ». Or, Philippe Ier est précisément excommunié au concile de Poitiers pour son adultère avec Bertrade de Montfort, qui n'est autre que l'épouse de Foulques IV. Rien n'indique cependant qu'une rivalité s'instaure alors entre le roi et ce vassal dont il a pris la femme, mais ils semblent plutôt avoir agi, tous trois, de commun accord[90]. Quoi qu'il en soit de ce triangle amoureux aussi complexe que la nature des relations sentimentales et féodales vers 1100, Guillaume IX entretient d'excellents rapports et avec le mari de Bertrade et avec son royal amant.

Les maigres indices tirés des personnages cités dans la chanson XI permettent peut-être d'entrevoir une chronologie. D'une part, la confiance du duc envers le comte d'Anjou, auquel il accorde la tutelle de son fils, serait impensable en 1111 ou 1112, où Foulques V (1109-1129) le combat dans le camp des Parthenay et des Lusignan au nom de ses droits ancestraux sur la Saintonge[91]. D'autre part, Guillaume IX ne saurait chercher de tuteur, en 1117 ou en 1120, pour son fils, âgé de dix-huit ou de vingt-et-un ans, nullement un *jovenet mesquí*[92]. Enfin, en 1100, la fidélité du duc envers le roi Philippe Ier, qu'il vient de défendre avec fougue au concile de Poitiers, est sans faille. Quoi de plus normal que, dans la relation contractuelle de la féodalité, Guilhem IX fasse appel au roi, son seigneur, pour veiller sur sa principauté ? Il convient cependant de signaler que la date de 1100 ne saurait être proposée pour ce poème qu'à titre de simple hypothèse en remplacement des trois autres, moins sûres.

La portée et la nature particulière du départ de Guillaume IX se concrétisent, dès le premier vers, dans le terme *eisil*, « exil », qui le désigne. Ce mot n'est certes pas usuel dans un contexte de croisade. Les clercs médiévaux le réservent d'habitude à la bassesse de la condition de l'homme qui subit, ici-bas, le bannissement du « paradis terrestre » à cause du péché originel en l'attente du « paradis céleste », sa vraie patrie[93]. Il n'empêche qu'*exilium* peut

---

filium Fulconis Andeguavorum, .VI. nonas novembris, apud Partiniacum, Chronique de Saint-Maixent, p. 176. Voir L. Halphen, *Le Comté d'Anjou au XIe siècle*, Paris, 1906, p. 173-178, et O. Guillot, *Le comte d'Anjou et son entourage au XIe siècle*, Paris, 1972, t. 1, p. 116-119.

[90] « Philippe […] la prit-il de force ? L'accueillit-il ? S'entendit-il, ce qui est plus probable, avec son mari ? », G. Duby, « Le Chevalier, la femme et le prêtre : le mariage dans la France féodale », *Féodalité*, Paris, 2002 [1981], p. 1166.

[91] Andegavini fuerunt in exercitu castello Campolinario, Chronique de Saint-Maixent, p. 182. Voir Richard, Histoire des comtes du Poitou…, p. 460-461.

[92] Voir ci-dessus note 56, pour l'année 1099 de sa naissance.

[93] Comme nous l'a fait aimablement remarquer Walter Meliga au cours de la *Trobada* de Poitiers. Une analyse lexicographique du terme, entreprise à partir de la version électronique des *Monumenta Germanica Historiæ*, révèle qu'*exilium*, dans son acception technique de bannissement pour des raisons politiques, peut exceptionnellement revêtir une connotation très positive, proche du martyre, lorsqu'il est appliqué, par exemple, à des évêques le subissant pour leur fidélité à l'Église : *Archadius Iohannem Crisostomum instinctu Eudoxie uxoris relegavit in exilium,* Albert de Stade (†1264), « Annales Stadenses », MGH SS, t. 16, p. 303. Pour le sens large qui découle de la chute de nos premiers parents, le même auteur

devenir synonyme d'un abandon des siens afin d'accomplir une pénitence. Par exemple, Gautier Map (*c.* 1130- *c.* 1208), un clerc de la cour d'Henri II d'Angleterre, raconte une rumeur circulant de son temps sur l'empereur Henri V (1106-1125), d'après laquelle, regrettant ses crimes, « il fit annoncer sa propre mort pour se proscrire lui-même, pénitent, de la société et s'évader dans un exil (*exilium*) volontaire[94] ». Après avoir fait enterrer le cadavre d'un autre à sa place, il mena, à l'insu de tous, une vie de sacrifice en expiation de ses péchés. L'anecdote est indubitablement exceptionnelle, mais elle prouve que l'association de l'exil au renoncement au monde ne doit pas être exclue pour les textes du XIIe siècle. Il est, en revanche, plus difficile que le mot soit appliqué à la mort qu'une blessure mortelle ferait craindre, puisque l'Au-delà chrétien n'est jamais perçu comme un exil.

Au début de sa chanson, Guillaume IX évoque sa douleur et sa volonté de quitter le Poitou et le Limousin, menacés par ses ennemis. Il demande, ensuite, pardon pour ses torts à un « compagnon » (v. 21), qu'il faut probablement comprendre au sens général de tous ses amis ou, plus précisément, de son auditoire puisque sa composition sera interprétée en public. Qu'ils prient, les encourage-t-il, Jésus « en langue romane et dans son latin » (v. 24). Cette diglossie religieuse marque la spécificité de sa chanson où le vernaculaire est utilisé, de façon novatrice à l'orée du XII^e^ siècle, dans une thématique de nature spirituelle. Le poète se veut ainsi, à bon escient, dans le camp des *illitterati* qui ne comprennent pas la langue écrite des clercs savants, mais qui doivent se contenter de la langue parlée des laïcs peu éduqués[95]. Une telle humilité ne peut que renforcer la tonalité pénitentielle de son poème.

Pour finir, Guillaume IX s'impose le *contemptus mundi*, le mépris du monde. « Jovial et gai » (v. 29) qu'il était, il décide de quitter « la prouesse et la joie » (v. 25), « la joie et l'amusement » (v. 41), selon la volonté du Christ, « auprès duquel tous les pécheurs trouvent la fin » (v. 28). Sa mort, dit-il, est pour bientôt. Elle le fait se détacher de ce qu'il aimait naguère le plus : « la chevalerie et l'orgueil » (v. 34), autrement dit la violence du guerrier aristocratique et le sens démesuré de l'honneur qui la fomente. Il abandonne, de même, « le vair, le petit-gris et la zibeline » (v. 42) de ses fourrures, image du luxe et du raffinement de la vie nobiliaire et courtoise. Or, l'expression se retrouve, presque à l'identique, dans quelques bulles pontificales et lettres de prédicateurs encourageant à la croisade : « Que ceux qui ont décidé de s'engager dans une œuvre si sainte ne s'habillent nullement en vair ni petit-gris (*in vestibus*

écrit : *Adam primus homo, ad imaginem Dei in Ebron formatus, in paradiso cum Eva septem horis commoratus, ob mandati transgressionem huius mundi exilium subiit, Ibid.*, p. 248. Datée du 15 juin 1100, une donation par un croisé ou par un pèlerin partant pour Jérusalem, en même temps que Guillaume IX, évoque une idée similaire, sans employer toutefois le mot *exilium : oportet ut ad patriam de qua propter primi parentis peccatum exulamus, suspirando prout possumus bene operare redire nitamur*, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. Bernard, A. Bruel, Paris, 1894, t. 5, p. 87, n° 3737.

[94] *Ejus morte nunciata, seipsum proscripsit penitens et evasit ad exilium ultroneum*, De Nugis Curialium: *Courtiers' Trifles,* éd. et trad. angl. M. R. James, C.N.L. Brooke, R.A.B. Mynors, Oxford, 1983, p. 480. Voir G. Lecuppre, « L'empereur, l'imposteur et la rumeur : Henri V ou l'échec d'une "réhabilitation" », *Cahiers de civilisation médiévale*, 42, 1999, p. 189-197.

[95] M. Aurell, *Le Chevalier lettré : savoir et conduite de l'aristocratie aux XII^e^ et XIII^e^ siècles,* Paris, 2011, p. 21-24.

variis aut grisiis) », lit-on, le 1er décembre 1145, dans la demande d'Eugène III au roi Louis VII de prendre la croix[96]. Pèlerinage en armes vers le lieu de la Crucifixion, de la Résurrection et de la Parousie, la croisade est pénitentielle. Elle implique de tout abandonner pour « prendre la croix » à la suite du Christ.

En renonçant dans sa chanson aux possessions terrestres, Guillaume IX entend se préparer à la mort qui l'atteindra vraisemblablement en Terre sainte. Quand elle viendra, que ses amis accourent l'honorer, leur demande-t-il. L'imminence du trépas, thème récurrent des dernières strophes, pourrait sembler étrange pour un départ en croisade. Il en irait de même pour l'abandon de *cavaleria*, le combat à cheval qu'il doit pourtant bel et bien mener avec sa troupe contre les musulmans. Il n'empêche que, d'une part, l'espoir de retour du croisé est faible et que seuls deux sur trois en moyenne reviendront ; le sacrifice de sa vie en Terre sainte devrait lui valoir le salut éternel. D'autre part, l'esprit de croisade est étranger à la « chevalerie mondaine », que Bernard de Clairvaux a tant stigmatisée dans son *Éloge de la nouvelle chevalerie* (*c.* 1130) en faveur des Templiers, défenseurs des États latins d'Orient[97]. En somme, sans être déterminants, plusieurs éléments de *Pos de chantar m'es pres talenz* pointent la chanson de croisade.

Au moins trois autres troubadours du duché d'Aquitaine ont encouragé la lutte contre l'Islam dans des compositions un peu plus tardives, car elles sont datées des années 1135-1160. Dans *Emperaire, per mi mezeis*[98], Marcabru incite Alphonse VII de Castille, à venger le Fils de Dieu du « lignage de Pharaon » ; la pensée de la mort devrait pousser les puissants à quitter leurs biens, auxquels leur cupidité les attache trop, pour s'engager dans ce combat[99]. Ailleurs, ses beaux *Vers del lavador* filent longuement la métaphore du lavoir qu'est la croisade, où les participants, soutenus par le Christ, se purifient de leurs péchés et évitent la damnation éternelle[100]. Marcabru a peut-être emprunté cette image à Cercamon qui l'utilise, dans la strophe VIII de *Puois nostre temps comens'a brunezir*, à l'endroit des combattants qui partiront libérer Édesse, abandonnant le siècle et ses tentations qui mènent tant d'âmes à

---

[96] « Ad Ludovicum regem Galliarum, de expeditione in Terram sanctam suscipienda », PL, t. 180, col. 165C, n° 48. L'expression est reprise, en 1147, par une lettre de Bernard de Clairvaux, qui fut le maître du pape à Cîteaux et qui devient le prédicateur principal de la Deuxième croisade (PL, t. 182, col. 654A, n° 458), ainsi que par une bulle d'Alexandre III appelant au secours des chrétiens d'Orient, qui cite explicitement celle d'Eugène III, PL, t. 200, col. 386A, n° 360 (14 juillet 1165).

[97] *Quis igitur finis fructusve secularis hujus, non dico, militiæ, sed malitiæ, Éloge de la nouvelle chevalerie ; Vie de saint Malachie ; Épitaphe, hymne, lettres*, éd. et trad. J. Leclercq, P.-Y. Émery, Paris, 1990, p. 56, II, 3, §216. *Militia* (ici en jeu de mots avec *malitia*) se traduit par *cavaleria* en occitan.

[98] Pour le titre impérial d'Alphonse VII, voir H. Sirantoine, Imperator Hispaniæ : *les idéologies impériales dans le royaume de León (IXe - XIIe siècles)*, Paris, 2012, p. 291-408.

[99] *Marcabru: A Critical Edition,* éd. et trad. angl. S. Gaunt, R. Harvey, L. Paterson, Cambridge, 2000, p. 308-323, XXIII.

[100] *Ibid.*, p. 434-453, XXXV.

leur perte[101]. De son côté, Peire d'Alvernha se veut un disciple de Marcabru dans un poème où il loue Sanche III de Castille pour le courage avec lequel il combattra les Almohades, successeurs marocains des Almoravides. Au passage, il s'en prend aux indifférents, lâches casaniers, que le monde et ses plaisirs ont débauchés[102]. Ces quatre chansons sont beaucoup plus précises que celle de Guillaume IX sur la personnalité des croisés, sur leurs ennemis et sur les lieux où il faut les combattre. Des similitudes existent cependant dans le pessimisme moralisant avec lequel le monde et ses pièges sont décrits. Pour se sauver, les chevaliers doivent en devenir les contempteurs. Que, repentis, ils en abandonnent les plaisirs et les richesses au service de Christ ! Il est inexorable de mourir. Autant que ce soit dans le combat contre l'Islam.

L'échec de l'arrière-croisade (1101-1102)

Dans *Pos de chantar m'es pres talenz*, la mort est un thème aussi obsessionnel que dans les autres chansons de croisade. Comme si son poème était prémonitoire, Guillaume IX la frôlera à plusieurs reprises en Terre sainte. Du moins l'abondante historiographie qui relate son « arrière-croisade », survenue dans la foulée de la première et de la conquête de Jérusalem, pousse-t-elle loin la dimension dramatique du récit. À leur habitude, les plus prolixes sont les moines anglo-normands Guillaume de Malmesbury et surtout Orderic Vital, écrivant respectivement sur le sujet peu avant 1125 et en 1136 ou 1137. Plus proches de l'événement, le prêtre Foucher de Chartres (1058-1127), installé à Jérusalem après sa conquête, le chanoine Albert d'Aix-la-Chapelle (*c.* 1060-*c.* 1125) ou le moine picard Guibert de Nogent (1053-1124) se font longuement l'écho de l'expédition de Guillaume IX dans des livres consacrés exclusivement à la croisade. Pour compléter le tout, nous conservons quelques plus brèves mentions de l'expédition de Guillaume IX chez d'autres écrivains de Terre sainte, dans des chroniques poitevines, limousines ou angevines et dans au moins trois histoires rédigées par des chrétiens orientaux en grec, syriaque ou arménien.

À la veille de son départ, Guillaume IX confie l'Aquitaine à sa femme Felipa de Toulouse qui semble avoir été bien acceptée, en son absence, par l'aristocratie locale. Dans les *Miracles de saint Benoît*, Raoul Tortaire (1063-1122), moine de Fleury, loue la façon dont « elle prend soin des provinces qui étaient soumises à son pouvoir » : il la dit notamment parcourir la Gascogne pour faire respecter l'autorité ducale et elle lui apparaît comme la « dame » (*domina*) indiscutable de Poitiers, dont les habitants imitent avec enthousiasme la piété religieuse[103]. Les hauts dignitaires ecclésiastiques n'hésitent pas, non plus à la solliciter, comme Geoffroi (1093-1132), abbé de la Trinité de Vendôme, qui lui demande de ne pas soutenir le

---

[101] *Œuvre poétique*, éd. L. Rossi, Paris, 2012, p. 170-175, VIII. Voir *Ibid.*, p. 93-96, 237-241.

[102] *Liriche*, éd. A. Del Monte, Turin, 1955, p. 135-139, XIII.

[103] Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, *Les Miracles de saint Benoît*, éd. E. de Certain, Paris, 1858, p. 312-313, VIII, 23. Voir A. Fliche, *Le Règne de Philippe Ier, roi de France (1060-1108)*, Paris, 1912, p. 240.

moine rebelle Renaud Carteau[104]. La troupe de son mari a quitté l'Aquitaine à la mi-mars 1101[105], tandis que commencent le Carême et ses pénitences et que s'amorce le printemps, propice aux voyages et aux guerres.

Sur son chemin vers l'Est, Guillaume IX est rejoint par le duc Welf Ier de Bavière et son fort contingent. Leur vaste armée emprunte la voie terrestre à travers la Hongrie et elle combat avec succès les Bulgares[106]. Plusieurs princes français font également partie de l'expédition : Étienne, comte de Blois, honteux de n'avoir pas résisté aux privations du siège d'Antioche et d'avoir fui alors[107], Hugues Ier le Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier, autre rescapé de la première croisade, Eudes Ier, duc de Bourgogne, l'évêque de Clermont[108]… Parce qu'il est le prince territorial le plus puissant du royaume de France et parce qu'il dispose de la troupe la plus fournie, Guillaume IX prend la tête de l'armée[109].

À Constantinople, le duc obtient des vivres et des guides d'Alexis Ier Comnène (1081-1118), auquel il prête le serment de fidélité[110]. Pourtant, mécontent de la création récente d'États latins en Terre sainte, indépendants de son Empire, le *basileus* se méfie désormais des nouveaux venus. Raimond IV de Saint-Gilles, qui demeure alors à sa cour, n'a proba-

---

104 *Dominus comes, maritus vester, Hierusalem perrexit, Œuvres*, éd. et trad. G. Giordanengo, Paris, 1996, p. 40, ep. 22 [1101-1102]. Felipa est appelée dans cette lettre par son autre nom, originaire de la famille de sa mère Emma de Mortain, une Normande.

105 *Anno Incarnationis Dominicæ MCI°, in secunda ebdomada quadragesimæ* [en 1101, le Mercredi des Cendres tombe le 6 mars et le deuxième dimanche de Carême le 17], *Herbertus Toarcensium vicecomes et frater ejus Gauffridus, cum Guillelmo comite Pictavorum, atque incredibilis mutitudo omnium fere gentium, Jersolimitanam peregrinationem arripuerunt,* « Chronique de Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte », éd. E. Carpentier, G. Pon, *Revue historique du Centre-Ouest*, 6, 2007, p. 384. Pour la chronologie, cette chronique locale semble plus fiable que celle de l'Anglais Guillaume de Malmesbury qui date le départ de l'expédition de septembre 1101 : Eo septembri cujus septimo idus predictum prelium fuit [bataille de Ramla du 7 septembre 1101], *Willelmus comes Pictavensis Jerosolimam perrexit,* Gesta regum Anglorum…, t. 1, p. 680, IV, 383.

106 Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, éd. et trad. anglaise S.B. Edgington, Oxford, 2007, p. 626, VIII, 34. Écrivant cette partie de son *Histoire* entre 1109 et 1119, il semble le mieux informé et le plus précis des chroniqueurs des croisades de secours des années 1100-1101. Il distingue notamment l'expédition en Anatolie des Lombards, partie en premier de Constantinople sous la conduite de Raimond de Saint-Gilles, de celle de Guillaume IX qui la suit de quelques semaines.

107 *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, t. 5, p. 324, X, 20.

108 Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana (1095-1127),* éd. H. Hagenmeyer, Heidelberg, 1913, p. 429-430, II, 16 ; Guibert de Nogent, *Dei Gesta per Francos*, éd. R. B. C. Huygens (CC CM 127A), Turnhout, 1996, p. 312-313, VII, 23 ; *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, t. 5, p. 324-326, X, 20 ; Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*…, t. 1, p. 610, IV, 349 et p. 680-682, IV, 383.

109 *Quibus Willihelmus Pictavensis præerat, Frutolfs und Ekkehards Chroniken und die anonyme Kaiserchronik*, éd. part. et trad. allemande F.J. Schmale, I. Schmale-Ott, Darmstadt, 1972, p. 164, n° 22. *Domino Pictavensium comiti, quia et ceteris nobilior et longe potentior et amplius ceteris in predicta infausta expeditione*, Guillaume de Tyr, *Chronicon*, t. 1, p. 467, X, 12 (13).

110 Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 626, VIII, 36.

blement pas vu, non plus, d'un bon œil l'arrivée du rival de son fils pour la seigneurie de Toulouse. Avec un régiment de turcopoles (cavaliers et archers soldés, parfois d'origine turque)[111], fourni par l'empereur, il accompagne des croisés lombards, partis avant Guillaume IX en Asie mineure où ils seront défaits[112].

À la fin du printemps de 1101, la vaste armée menée par le duc d'Aquitaine traverse le Bosphore et se rend à Nicée que les Latins ont conquise pour l'empereur en 1097. Elle pénètre ensuite dans les territoires du sultanat seldjoukide de Rûm. Les chaleurs estivales rendent pénible sa longue marche sur les plateaux arides d'Anatolie. De leur côté, les Turcs ne subissent plus l'effet de surprise de la première croisade. Ils pratiquent la terre brûlée, détruisant les récoltes, rendant les sources, puits et citernes inutilisables et coupant les marchés urbains de tout ravitaillement. Forts de leur expérience récente de combat contre la cavalerie lourde occidentale, les archers turcs, protégés de cuirasses bien plus légères, mettent à profit leur mobilité extrême et leur connaissance du terrain. De leurs flèches, ils harcèlent à l'improviste la troupe croisée, dont les nombreuses femmes et les pèlerins sans armes entravent la marche. Ils simulent des fuites qui disloquent les « conrois » ou rassemblements serrés de chevaliers partis à leur poursuite. Ils en attaquent alors les petits groupes. De façon similaire, ils tuent les éclaireurs, les avant-gardes ou les traînards qui se détacheraient du gros de l'armée[113].

La faim, la soif et la maladie sapent le moral des croisés et des pèlerins. C'est à bout de forces qu'ils dépassent la ville d'Iconium (Konya). À une trentaine de kilomètres à l'Est, près d'Héraclée Cybistre (Ereğli), dans la « Vallée des flambeaux »[114], ils subissent une attaque en règle des troupes de Kilij Arslân, sultan de Rûm, et de son allié septentrional l'émir Danichmend de Néocésarée (Niksar). Cette forte armée leur a tendu une embuscade sur un terrain accidenté dont l'étroitesse entrave leurs mouvements[115]. Après un combat acharné d'un ou de plusieurs jours, les chrétiens sont totalement écrasés[116]. Des femmes de quali-

---

111 *Ibid.*, p. 594, VIII, 7.

112 J.H. et L.L. Hill, *Raymond IV de Saint-Gilles, 1041 (ou 1042)-1105*, Toulouse, 1959, p. 130-132.

113 Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 596-602, VIII, 9-13, et p. 628, VIII, 37 ; Anne Comnène, *Alexiade : règne de l'empereur Alexis Ier Comnène (1081-1118)*, éd. et trad. B. Leib, Paris, 1989 [1943], p. 37, VIII, 3 ; Guibert de Nogent, *Dei Gesta per Francos*, p. 313-317, VII, 24. Voir J. Richard, *Histoire des croisades*, Paris, 1996, p. 86, et A. Zouache, *Armées et combats en Syrie de 491/ 1098 à 569/1174* : *analyse comparée des chroniques médiévales latines et arabes*, Damas, 2008, p. 857-858.

114 Ce toponyme, *Vallis lampadarum*, n'est donné que par la Chronique de Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte, p. 386.

115 *In arcto loco pugnaretur*, Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*…, t. 1, p. 682, IV, 373.

116 *The Chronicle of Matthew of Edessa*, trad. angl. A. E. Dostourian, Lanham (Md.), 1993, p. 185-186, traduit en français par C. Andrault-Schmitt, « Un épisode peu glorieux raconté par un chroniqueur arménien : la croisade de Guillaume le Troubadour (1101-1102) », *Revue historique de l'Ouest*, article sous presse aimablement communiqué par l'auteur ; Anne Comnène, *Alexiade*…, p. 38, VIII, 3-4 ; Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 628,VIII, 38 ; « Chronique de Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte », p. 386.

té figurent parmi les nombreux prisonniers qui seront rançonnés ou réduits en esclavage. La plupart des princes et bien des chevaliers réussissent toutefois à s'enfuir, abandonnant sur place une partie de leurs hommes, de leurs montures et de leurs biens. Guillaume IX fait partie des rescapés. Avec une escorte réduite, il parvient à Tarse, un port à la frontière de la principauté d'Antioche. De là, le Normand Tancrède de Hauteville, son régent, le fait embarquer pour sa capitale, où il lui accorde l'hospitalité[117].

Les survivants de la campagne d'Anatolie semblent suffisamment nombreux pour contribuer à l'expansion des jeunes États latins d'Orient. Ils participent notamment au siège et à la conquête du port de Tortose (Tartous), dont ils abandonnent la garde à Raimond IV de Saint-Gilles qui l'intégrera bientôt dans le comté de Tripoli[118]. Le 6 avril 1102, Guillaume IX suit l'office de Pâques au Saint-Sépulcre, aboutissement de son pèlerinage. Le mois suivant, le roi Baudouin Ier est battu à Ramla par une armée arrivée de l'Égypte fatimide, qui ne peut pourtant pas profiter de sa victoire pour reprendre Jérusalem. Le renfort de Guillaume IX et des autres croisés, mais aussi de Tancrède de Hauteville, accouru d'Antioche, permet de repousser l'attaque et même de soumettre à un bref siège la forteresse fatimide d'Ascalon. C'est au port de Jaffa (Joppé) que le duc d'Aquitaine rembarque pour ses terres, sans doute à la fin du printemps[119]. Le 29 octobre 1102, il est attesté à Poitiers[120], d'où il s'est absenté un peu plus d'un an et demi.

Au cours de sa croisade, Guillaume IX apparaît comme l'allié fidèle, voire comme le protégé, de Tancrède de Hauteville, régent de la principauté d'Antioche à la place de son oncle Bohémond de Tarente († 1111), alors prisonnier des Turcs. Originaires du Cotentin, les Hauteville ont participé à la conquête du Sud de l'Italie et de la Sicile, dont ils deviennent les rois. Ils obtiendront aussi le gouvernement d'Antioche. En se rapprochant d'un prince normand, Guillaume IX ne fait que perpétuer une tradition fermement enracinée dans sa maison. Ne s'est-il pas lui-même rendu, quelques mois avant son vœu de croisade, dans le Vexin pour combattre auprès de Guillaume le Roux ?

---

[117] Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 630-632, VIII, 40-41 ; Bartolf de Nangis, « Gesta Francorum expugnantium Iherusalem », *Recueil des historiens des croisades : Historiens occidentaux*, Paris, 1866, t. 3, p. 532, §57 ; Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana,* p. 432, II, 16, §5 ; Raoul de Caen, *Radulphi Cadomensis Tancredus*, éd. E. D'Angelo (CC CM 231), Turnhout, 2011, p. 123, §426 ; Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, t. 5, p. 336, X, 20 ; *Frutolfs und Ekkehards Chroniken*, Darmstadt, 1972, p. 168-170, n° 25-26 ; *Anonymi auctoris Chronicon ad A. C. 1234 pertinens II*, trad. A. Abouna, intr. J.-M. Fiey, Louvain, 1974, p. 45-46, §253.

[118] J. Richard, *Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187),* Paris, 1945, p. 9-14 ; Hill, Raymond IV de Saint-Gilles, p. 135-136.

[119] Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 632-634 et 650-654, VIII, 42-46, et IX, 13-14 ; Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana*, p. 433-437, II, 16-18.

[120] *Willelmo Aquitanorum duce, ejusdem regressionis ab Jherusalem anno primo, Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*, éd. L.-F.-X. Rédet, Poitiers, 1848, t. 1, p. 118, n° 106.

En 1106, Guillaume IX a pu rencontrer enfin Bohémond de Tarente, récemment libéré de sa captivité. Le prince d'Antioche se rend alors en France. Au cours de l'hiver, il entreprend un pèlerinage au monastère de Noblat, en Limousin, qui conserve les reliques de saint Léonard, patron des prisonniers, pour lui offrir des chaînes d'argent en reconnaissance de sa liberté retrouvée[121]. À l'occasion, les moines consigneront les miracles qui auraient permis sa fuite de sa geôle turque à Mélitène (Malatya, en Cappadoce)[122]. Bohémond épouse ensuite, à Chartres, Constance, fille du roi Philippe Ier. Il reviendra une seconde fois dans le duché d'Aquitaine au printemps. En mai, il est à Poitiers avec le légat Bruno, évêque de Segni, qui convoque un concile où la croisade est encore prêchée[123]. Ces deux rencontres, en Occident, entre le duc d'Aquitaine et le prince d'Antioche resserre encore davantage les liens entre les deux dynasties.

Bien après la mort de Guillaume IX et de Bohémond de Tarente, leur alliance assurera l'avenir de Raimond de Poitiers, le cadet du duc et de Felipa. Comme tant d'autres jeunes attirés par le prestige et par la largesse du roi Henri Ier d'Angleterre[124], il est attesté à sa cour en 1130[125]. À l'époque, il se voit offrir la main de Constance, petite-fille de Bohémond, et avec elle la principauté d'Antioche. La fillette et son héritage sont alors contrôlés par Baudouin II, roi de Jérusalem, et par son gendre Foulques V d'Anjou qui, arrivé en Terre sainte en 1129, lui succède deux ans plus tard[126]. À l'occasion, l'Angevin a dû mettre en sourdine ses vieilles inimitiés saintongeaises pour intervenir en faveur de Raimond[127], qui prend possession d'Antioche en 1136. Le souvenir laissé par Guillaume IX, qui s'y était rendu une trentaine d'années auparavant, facilite sans doute l'avènement de son fils. Il semble alors des plus positifs. En effet, la mémoire collective ne lui attribue guère la responsabilité de la débâcle en Anatolie, mais plutôt à l'empereur de Constantinople et au comte de Toulouse.

Aux yeux de bien de leurs contemporains, Raimond IV de Saint-Gilles est l'ennemi invétéré de Bohémond de Tarente. Ces deux fortes personnalités figurent parmi les plus en vue des conquérants de Jérusalem. L'élection du second à la tête d'Antioche est intervenue au détriment du premier. Leur politique byzantine semble aussi antinomique. Si Bohémond refuse de céder Antioche à Alexis Ier, auquel il a pourtant juré de livrer toutes ses conquêtes,

---

121 Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, p. 692, IV, 387.

122 J. Flori, *Bohémond d'Antioche : chevalier d'aventure*, Paris, 2007, p. 257-273.

123 Suger, *Vie de Louis VI*, p. 48, IX. Voir Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 448-449.

124 Gautier Map, *De Nugis Curialium*, p. 470.

125 *Raim[undus] de Pictav[is], VII s[olidos]*, éd. J. Hunter, *Pipe Roll 31 Henry I:* Magnus Rotulus Scaccarii Henricus I, Londres, 1833, p. 148. Voir J.P. Phillips, « A Note on the Origins of Raymond of Poitiers », *The English Historical Review*, 106, 1991, p. 66-67.

126 *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, t. 6, p. 502-504, XIII, 34 ; Guillaume de Tyr, Chronicon, t. 1, p. 640-641 et 657-659, XIV, 9 et 20-21. Voir C. Cahen, *La Syrie du Nord à l'époque des croisades et la principauté franque d'Antioche,* Paris, 1940, p. 347-373.

127 Foulques V est le grand-père d'Henri II, mari d'Aliénor d'Aquitaine. C'est dire combien les relations entre les deux maisons peuvent basculer de la guerre à l'alliance la plus étroite.

s'il lui disputera même en 1108 Durazzo (aujourd'hui Durrës, en Albanie), Raimond IV fait, au contraire, preuve d'une fidélité sans faille à son égard. Il demeure même à la cour de Byzance au moment de l'arrivée des contingents lombards de l'arrière-croisade, qu'il guidera, à la demande de l'empereur, dans leur traversée malheureuse d'Anatolie[128].

De son côté, Guillaume IX aura vite fait son choix parmi les deux concurrents. Sa rivalité pour Toulouse contre Raimond IV, oncle de sa femme et père de Bertrand de Saint-Gilles, ne peut que le rapprocher des Hauteville. Il ne faudrait cependant pas exagérer les inimitiés entre croisés. En effet, les contenir dans des bornes, savamment limitées et codifiées, est le gage de leur survie face aux puissances musulmanes. Aussi vital est de maintenir des relations, sinon amicales, du moins correctes, avec l'empereur d'Orient. Guillaume IX ne déroge pas à cette règle d'entente cordiale entre chrétiens, qu'ils soient catholiques latins ou orthodoxes grecs : à Constantinople, il prête le serment de fidélité à Alexis Ier ; en Syrie, il participe au siège de Tortose au profit de Raimond IV.

La subtilité des rapports de forces entre les princes chrétiens échappe à la plupart des chroniqueurs de l'arrière-croisade. L'une des exceptions confirmant cette règle est Albert, chanoine d'Aix, aussi perspicace qu'à son habitude dans les pages qu'il écrit dans les années 1109-1119. Il dit ne rien croire au « bruit *(fama)* courant dans le peuple catholique » que l'empereur Alexis Ier et Raimond IV de Saint-Gilles ont, par traîtrise, livré les Lombards aux solitudes des plateaux anatoliens pour les faire massacrer par les Turcs. Au contraire, l'empereur aurait reproché sa fuite d'Anatolie à Raimond IV, retourné à son palais. Mais le comte se serait parfaitement défendu de ses accusations et la réconciliation entre les deux serait intervenue aussitôt[129]. De façon similaire à Albert, ce n'est pas seulement par affection filiale ou par attachement au genre panégyrique, mais pour rendre compte de son expérience, qu'Anne Comnène (1083-1153) insiste sur la qualité de l'accueil donné par l'empereur aux croisés. Selon son *Alexiade*, son père aurait longuement insisté pour qu'ils empruntent la voie côtière au lieu de traverser l'Anatolie centrale, mais ils auraient préféré, dans leur entêtement, courir à leur perte. En désespoir de cause, il les confie à Raimond IV, qu'Anne appelle Isangélès, adaptation grecque de Saint-Gilles, et à Tzitas, l'un des primiciers de son palais, pour qu'ils limitent les dégâts. Ils ne peuvent cependant éviter la catastrophe[130]. Les voix indulgentes d'Albert et d'Anne crient dans le désert.

Tous les autres chroniqueurs prennent Alexis Ier et Raimond IV pour des boucs émissaires. Écrivant à la gloire de Bohémond de Tarente dans les années 1100-1110, le moine de Fleury critique l'attitude de l'empereur, adversaire des croisés : « Il s'opposait toujours à ceux qui voyageaient vers Jérusalem. » L'anonyme instille, en conséquence, dans l'esprit de ses lecteurs

---

128 Flori, *Bohémond d'Antioche*, Paris, 2007, p. 153-164, 173-184, 224 ; Hill, *Raimond IV de Saint-Gilles*…, p. 71-96 ; Richard, *Le Comté de Tripoli*…, p. 9-10.

129 *Historia Ierosolimitana*, p. 616, VIII, 24, et 634-636, VIII, 46.

130 *Alexiade*, p. 36-37.

la suspicion sur les intentions de ses guides : « On ne sait pas s'ils les menèrent au désert parce qu'ils ignoraient le chemin ou parce que l'empereur voulait les tromper[131] », écrit-il.

Fidèles comme lui aux Hauteville, les Anglo-Normands se déchaînent. Selon Guillaume de Malmesbury, « Alexis, cet homme célèbre pour ses tergiversations, ne fit jamais rien de grand, si ce n'est de machiner par dol » ; et de dresser aussitôt la liste de ses crimes : empoisonnement de Robert Guiscard de Hauteville, corruption de sa femme par de l'or et, bien entendu, embuscade perpétrée contre Guillaume IX en vengeance de son refus d'hommage et d'un mot insultant[132]… Orderic Vital n'est pas en reste dans sa tirade contre le « dol et les fourbes malignités avec lesquelles le pire des traîtres » donne de la fausse monnaie « aux croisés indigents ». Il aurait, poursuit-il, renseigné de leur nombre et de leurs mouvements le sultan Kilij Arslân pour qu'il leur prépare la terrible embuscade. Reconnaissants, les Turcs lui enverront la moitié du butin pris au duc d'Aquitaine[133].

Ailleurs qu'en Normandie ou en Angleterre, l'animosité des autres historiens latins envers l'empereur semble aussi grande. Autour de 1110, Guibert de Nogent conspue « le très méchant traître », « le plus perfide des hommes, le tyran Alexis » qui envoie une lettre aux Turcs pour qu'ils égorgent « les plus grasses brebis de France, conduites par le moins averti des bergers », en l'occurrence le comte de Poitiers, plus intéressé, écrit-il, aux jeunes femmes qu'il amène avec lui qu'à la campagne militaire[134]. À la même époque, un moine de Saint-Florent de Saumur raconte le voyage dans l'expédition d'Herbert de Thouars (†1102), fils du fondateur d'un prieuré de son abbaye à La Chaize-le-Vicomte, en Bas-Poitou : il dénonce la « dépravation d'Alexis, empereur de Constantinople », qui mène sciemment les croisés à leur mort par « une route traversant des terres arides, aucunement empruntée par leurs prédécesseurs »[135]. Vers 1125, Ekkehard, premier abbé du monastère d'Aura (Basse-Franconie), qui avait pris dans sa jeunesse la croix, condamne de même le « perfide » *basileus*, « qui choisit le parti des Turcs plutôt que des chrétiens ». Les croisés l'appellent « traître au lieu d'empereur », jouant à la rime avec les mots *traditor* et *imperator* ; il les fait tuer « dans une terre connue de nos ennemis et inconnue des nôtres »[136].

C'est vers 1184 que Guillaume, archevêque de Tyr, finit sa *Chronique*. La date tardive n'y fait rien ; la série habituelle de calomnies contre Alexis Ier, qui tend le piège mortel aux croisés, scande le discours. Le procès des intentions paraît toutefois plus original et imagé : « il nous jalousait à la mode des Grecs » et « il agissait comme un scorpion dont on n'a pas à craindre la face, mais la perversité de la queue »[137]. Le mépris envers l'orthodoxe schismati-

---

131 « Narratio Floriacensis de captis Antiocha et Hierosolyma et obsesso Dyrrachio », p. 361, XI.

132 Gesta regum Anglorum, t. 1, p. 610, IV, 349, et p. 682, IV, 383.

133 *The Ecclesiastical History*, t. 5, p. 334-338, X, 20.

134 *Dei Gesta per Francos*, p. 313, VII, 23.

135 « Chronique de Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte », p. 386.

136 *Frutolfs und Ekkehards Chroniken*, p. 166-170, n° 24-25.

137 Guillaume de Tyr, *Chronicon,* t. 1, p. 467, X, 12 (13).

que est pour beaucoup dans cette appréciation. Il ne faut cependant pas négliger la méfiance qui s'instaure désormais entre l'empereur d'Orient, qui voit lui échapper la domination des conquêtes franques, et les croisés, férus d'indépendance à son égard.

Les chrétiens de Cilicie et de Syrie ont des raisons plus anciennes d'en vouloir aux empereurs d'Orient, leurs persécuteurs par intermittence. Ils appartiennent, en effet, à des Églises autocéphales échappant au patriarcat de Constantinople qui les accuse d'hérésie monophysite et de schisme pour ne pas avoir adhéré, en 451, au concile de Chalcédoine. Cette hostilité augmente à l'instigation d'Alexis Ier, qui commande de la littérature polémique à leur encontre et qui fomente l'incendie de l'église syriaque et de l'église arménienne de sa capitale, d'où il expulse leurs prêtres[138].

Le contexte tendu entre les Églises orientales marque l'écriture du moine arménien Matthieu qui tient, vers 1110-1130, une chronique dans la ville d'Édesse alors occupée par les Latins. Son récit de l'arrière-croisade est tout à la défaveur du *basileus*. Selon lui, c'est de façon hypocrite qu'Alexis Ier aurait reçu Guillaume IX, le comblant de largesses et de cadeaux pour mieux le berner. Ses guides le mènent ensuite vers le désert ; ils affaiblissent l'armée latine par l'eau saumâtre et par le pain mêlé de chaux qu'ils leur servent. Ce « crime odieux » les rend malades et à la merci de l'attaque turque. Après la débâcle, Guillaume IX s'enfuit avec à peine quatre cents chevaliers, laissant derrière lui nombre de ses hommes qui seront faits prisonniers[139].

Contrairement à l'Arménien Matthieu, son concitoyen, l'Édessénien anonyme appartient à l'Église jacobite sous l'obédience du patriarcat d'Antioche. Il rédige en syriaque, vers 1237, une chronique à partir de plusieurs sources en sa langue, mais aussi en arabe et en arménien. S'il trouve parfois les Francs sauvages, il leur accole volontiers l'épithète de « bénis ». Ils ne sauraient être les responsables des mésaventures du « Poitevin » (*Pitabîn*), mais Alexis Ier « qui le trompa et l'induisit en erreur ». Il raconte encore que les guides impériaux l'amènent dans des lieux privés d'eau, tout en prévenant les Turcs pour qu'ils taillent en pièces son armée[140]. Comme pour la plupart des chroniqueurs latins, l'Arménien et le Syriaque reprennent la même histoire surannée à l'encontre de l'empereur. Leur animosité ne s'explique pas tant, comme pour les Latins, par la lutte pour le contrôle des conquêtes récentes sur les Turcs, que par un vieux contentieux de nature ecclésiologique et doctrinale, que les persécutions d'Alexis Ier viennent d'exacerber.

---

138 G. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, musulmans et croisés : étude sur les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1150),* Lisbonne, 2003, t. 2, p. 734-740 ; C. Mutafian, *L'Arménie du Levant (XIe-XIVe siècle),* Paris, 2012, t. 1, p. 545-546.

139 *The Chronicle of Matthew of Edessa*, p. 185-186.

140 *Anonymi auctoris chronicon ad A.C. 1234*, p. 45-46, §253.

Dans la plupart des récits, Raimond IV de Saint-Gilles apparaît comme le second couteau de l'empereur perfide[141]. Parce qu'ils prennent toujours parti pour les Hauteville, au service duquel ils font de la propagande avant la lettre, les chroniqueurs anglo-normands se déchaînent contre lui. En 1112, dans ses *Gestes de Tancrède*, au titre significatif du panégyrique, Raoul de Caen raconte que Raimond IV se trouvait, au lendemain de la conquête de Jérusalem, à court de ressources pour assiéger Tripoli, mais aussi pour combattre Tancrède. Il se rendit donc à Constantinople auprès d'Alexis Ier, avec lequel il partageait son aversion pour Antioche devenue normande. Il lui vendit la relique de la Sainte-Lance, que Raoul qualifie au passage d'« apocryphe » et dont il envoie l'inventeur, un Provençal de la troupe de Raimond IV, en enfer, dévoré, écrit-il, autant par les flammes qui le tuèrent que par le feu éternel. Au retour de son marchandage, le bateau chargé d'or du comte de Saint-Gilles échoua près de Tarse, où il fut capturé par Tancrède qui récupéra son trésor et qui le libéra après lui avoir imposé ses conditions par serment[142]. Raoul n'est pas seul à évoquer la courte captivité de Raimond IV. C'est sous un jour bien moins romancé qu'elle apparaît chez Albert d'Aix, qui se limite à dire que le comte de Saint-Gilles est livré à Tancrède par Bernard l'Étranger, peut-être le gouverneur de Tarse en son nom. Le Normand, qui l'accuse d'avoir abandonné les Lombards aux Turcs, l'emprisonne, mais les croisés unanimes réclament la libération d'un « prince si généreux » qu'ils aideront à conquérir Tortose[143]. Le chanoine rhénan tient assurément un discours moins engagé et donc plus proche des faits que Raoul.

Il va de soi que le récit des Anglo-Normands Guillaume de Malmesbury et Orderic Vital rappelle plus Raoul de Caen qu'Albert d'Aix. Le premier avance que la réputation de Raimond IV était surfaite en Occident et qu'il montra son vrai visage alors qu'il préféra livrer aux musulmans Ascalon, récemment conquise, plutôt qu'à un autre prince chrétien. Parti ensuite pour Constantinople, il sut gagner l'amitié d'Alexis Ier qui, au lieu de le mener vers le piège où était tombé Guillaume IX, lui permit d'emprunter une route sûre jusqu'à Tortose pour qu'il la conquière[144]. Orderic Vital s'étend bien plus longuement sur la prétendue trahison de Raimond IV, dont il a dû entendre parler par des croisés rentrés en Normandie ou qu'il a lue dans les chroniques de croisade parvenues à son monastère[145]. Selon son *Histoire ecclésiastique*, rédigée trente-cinq ans après les événements, Guillaume IX aurait demandé à l'empereur de mettre à sa disposition le comte de Saint-Gilles, réfugié à sa cour, pour qu'il le guide en Anatolie. Un dialogue s'engage alors entre Alexis Ier et Raimond IV

---

141 En revanche, pour une perception positive de l'amitié entre Raimond IV (Isangélès) et Alexis Ier et sur le conflit entre ce dernier et Bohémond de Hauteville, voir, comme on devait s'y attendre, Anne Comnène, *Alexiade*, t. 3, p. 36-40, VII, 8-IX, 1.

142 *Tancredus*, p. 121-122, §421-423.

143 Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 632, VIII, 42.

144 *Gesta regum Anglorum*, t. 1, p. 698-700, IV, 388.

145 *The Ecclesiastical History,* t. 5, p. 334, X, 20. Son expression ironique sur l'erreur des guides byzantins en en Asie Mineure— *per ignorantiam an* […] *per malevolentiam* — rappelle l'anonyme de Fleury : *Duces ergo dati, nescitur an viæ ignorantia, an fraude imperatoris*, « Narratio Floriacensis de captis Antiocha », p. 361, XI, voir note ci-dessus 131.

qui se dit vieux et usé par la prise de Jérusalem ; il refuse de repartir pour de nouveaux combats. Afin de l'y contraindre, Guillaume IX fait assiéger Constantinople contre l'avis d'Etienne de Blois, plus modéré que lui. « Les Aquitains, les Gascons et d'autres peuples querelleurs qui cèdent facilement à la passion juvénile » passent à l'attaque. L'empereur est obligé de céder et d'imposer au comte de Saint-Gilles de les accompagner. Forcé, Raimond IV lui transmet tout son ressentiment contre les « pervers Gascons » et il lui annonce qu'il « attendra le temps de la vengeance », que nous autres modernes disons être un plat qui se mange froid.

Suit, toujours d'après l'*Histoire ecclésiastique*, la traversée pénible d'Asie Mineure et la débâcle. Raimond IV et ses turcopoles s'enfuient au bon moment. Ils sont reçus avec joie par Alexis Ier, auquel les Turcs reconnaissants envoient la moitié du butin pris aux croisés. C'était, conclut Orderic Vital sur ce nouveau Judas, « le prix immense, mais aussi amer, obtenu par trahison sur le sang de baptisés, pour lequel l'empereur dansait stupidement de joie »[146]. Le style et la mise en scène du chroniqueur de Saint-Évroult sont, à son habitude, enlevés. Les dialogues entre les acteurs sont à la hauteur. Même rudimentaire ou schématique, une certaine analyse psychologique est à l'œuvre : hypocrisie de l'empereur, orgueil et soif de vengeance du comte de Saint-Gilles, emportement facile et hasardeux du duc d'Aquitaine... L'historiographie du XIIe siècle raconte des histoires plus qu'elle ne fait de l'Histoire.

Narrer la croisade « en vers rythmiques et mélodies plaisantes »

Certains chroniqueurs ne sont pas loin de la vérité, quand ils donnent de Guillaume IX une image de conteur qui leur ressemble[147]. C'est le cas d'Orderic Vital, qui éprouve à son égard une sympathie indéniable, entachée peut-être d'un brin de culpabilité monastique pour elle : « Il était vaillant, preux et très enjoué. Par ses facéties les plus diverses, il surpassait les plus facétieux des histrions », écrit-il pour camper le personnage au tout début des pages sur sa croisade[148]. Ce jugement est ambigu. D'une part, *histrio* revêt, depuis au moins les stoïciens et saint Augustin, une nuance extrêmement péjorative, renvoyant à l'usage immodéré de la parole et du corps auxquels se livrent les comédiens sur scène[149]. D'autre part, « facétieux » (*facetus*) peut certes s'inscrire dans le champ sémantique proche de la plaisanterie frivole, mais il est aussi synonyme d'élégance ou de courtoisie, alors que les manuels de civilité des XIIe et XIIIe siècle adoptent parfois cet adjectif pour titre[150]. À l'autre bout de son récit des mésaventures orientales de Guillaume IX, Orderic ferme sa narration ainsi :

---

146 *The Ecclesiastical History*, t. 5, p. 328-338, X, 20.

147 Guillaume IX « était un maître comédien, un histrion, qui savait faire rire son public, quand il le fallait », Bec, *Le comte de Poitiers*…, p. 24.

148 *Hic audax fuit et probus nimiumque jocundus, facetos etiam histriones facetiis superans multiplicibus, The Ecclesiastical History*, t. 5, p. 324, X, 20.

149 J.-C. Schmitt, *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990, p. 43-44, 269.

150 Aurell, *Le Chevalier lettré...,* p. 330-332, ainsi que la note ci-dessous, où Orderic Vital qualifie de façon élogieuse les mélodies du duc de *facetæ*.

> Le duc de Poitiers rentra chez lui avec quelques compagnons, après avoir fait ses prières à Jérusalem ; comme il était de tempérament enjoué et drôle et que sa prospérité retrouvée l'y encourageait, il chantait souvent les misères de sa captivité en vers rythmiques et mélodies plaisantes devant des rois, des grands et des assemblées chrétiennes[151].

L'information témoigne sans aucun doute de la réputation de conteur de Guillaume IX. Elle montre combien la croisade a marqué la culture occidentale, contribuant largement à la création de l'autobiographie en langue vulgaire, et même d'une véritable « subjectivité littéraire » qui reconnaît son statut et sa personnalité à l'auteur, même un laïc peu versé dans la culture savante[152]. La version occitane, dont il ne reste aujourd'hui que quelques fragments, de la *Chanson d'Antioche* naît, au tout début du XIIe siècle, dans le contexte de l'expédition outremer. Sa narration de la conquête, en 1098, de cette ville est composée par un témoin oculaire, le chevalier Grégoire Bechada qui y participe dans la troupe de son seigneur Gouffier de Lastours (†1126)[153]. Originaires du Limousin, dans le duché d'Aquitaine, ils sont, tous deux, sujets de Guillaume IX.

Contrairement à la *Canso d'Antioca*, il ne subsiste plus aucune trace des compositions de croisade du premier troubadour connu, si elles ont existé. Sans doute n'ont-elles jamais pris la forme d'un récit versifié en bonne et due forme, couché par écrit. L'historiographie latine conserve, en revanche, d'innombrables anecdotes sur l'arrière-croisade, qu'il a peut-être lui-même racontées au cours de ses veillées. Les descriptions péjoratives d'Alexis Ier et Raimond IV font vraisemblablement partie du lot. S'est-il vanté d'avoir tourné en dérision l'empereur Alexis Ier, lui-même, à Constantinople ? Matthieu d'Édesse dit que Guillaume IX lui a donné, dans son arrogance juvénile, de l'éparque, titre modeste du préfet de la capitale, au lieu du *basileus* exigé par l'étiquette[154]. Guillaume de Malmesbury affirme qu'il l'offense plutôt en lui refusant le serment de fidélité[155], ce qu'infirme Albert d'Aix, bien plus documenté et sûr[156]. En somme, d'après Matthieu et Malmesbury, le sens tatillon de son honneur et la vision hautaine de son autorité aveuglent l'empereur d'Orient au-delà de toute considération morale. Son orgueil le pousse à la pire des trahisons envers son hôte.

Orderic Vital va encore plus loin dans l'exagération du conflit entre le duc et le *basileus*. Il raconte que, pour obtenir Raimond IV pour guide, Guillaume IX est allé jusqu'à assiéger

---

151 *Pictavensis vero dux, peractis in Jerusalem orationibus, cum quibusdam aliis consortibus suis est ad sua reversus ; et miserias captivitatis suæ, ut erat jocundus et lepidus, postmodum, prosperitate fultus, coram regibus et magnatis atque Christianis cetibus, multotiens retulit rythmicis versibus, cum facetis modulationibus, The Ecclesiastical History*, t. 5, p. 342, X, 21.

152 M. Zink, *La Subjectivité littéraire : autour du siècle de saint Louis*, Paris, 1985.

153 C. Sweetenham, L.M. Paterson, « Introduction », *The* Canso d'Antioca : *an Occitan epic chronicle of the First Crusade,* Aldershot, 2003, p. 5-16 ; Aurell, *Le Chevalier lettré*…, p. 195-196.

154 *The Chronicle of Matthew of Edessa*, p. 185.

155 *Gesta regum Anglorum*, t. 1, p. 610, IV, 349, et p. 682, IV, 383.

156 *Fidei sacramento sibi astricti, Historia Ierosolimitana*, p. 626, VIII, 36.

Constantinople qu'Alexis Ier protège en mettant « trois lions sauvages et sept léopards » entre deux enceintes. S'ils dévorent quelques croisés, ils ne peuvent résister à leurs javelots et lances[157]. L'anecdote n'est peut-être qu'un doublon amplifié de l'histoire plus plausible du lion apprivoisé appartenant à l'empereur, que les Lombards, précédant de quelques semaines Guillaume IX, tuent après avoir fait irruption dans son palais[158]. Le félin fait partie intégrante de l'imaginaire de la croisade. Peu avant 1184, la *Chronique* du moine limousin Geoffroi de Breuil, prieur de Vigeois, rapporte que Gouffier de Lastours est fidèlement servi à la chasse et à la guerre en Terre sainte par le lion qu'il a libéré d'un serpent[159]. Cette structure narrative est attestée depuis au moins l'Antiquité romaine[160]. Elle prouve, si besoin était, qu'au fil des années les témoignages des croisés se nourrissent de mythes et légendes circulant de longue date, voire se télescopent avec eux.

Dans la bouche de Guillaume IX, la bataille de la « Vallée des flambeaux » a pu autant devenir description épique qu'objet complaisant d'autodérision. Toujours disert, Orderic Vital s'en fait peut-être l'écho. Se vantant de tenir ses informations de « croisés sincères » (*veraces peregrini*), il donne des chiffres mirobolants sur les forces en présence : 500.000 chrétiens contre un million de « païens ». Selon lui, les combats se sont échelonnés pendant cinq jours, au bout desquels les Turcs commencent à se décourager et à préparer leur fuite ; ils auraient même demandé à leurs femmes et leurs eunuques de commencer à empaqueter leurs biens. Les croisés n'en savent rien, et ce manque d'information les pousse à abandonner. Les premiers à déguerpir, nuitamment et par traîtrise, sont le comte de Saint-Gilles et ses turcopoles. Sans eux, la victoire est désormais acquise aux Turcs[161]. En définitive, le surnombre de l'ennemi et la trahison de Raimond IV, en collusion avec Alexis Ier, disculpent largement le duc d'Aquitaine de sa défaite.

Plusieurs chroniqueurs s'arrêtent sur le sort des femmes accompagnant l'expédition, que capture l'ennemi[162]. Ils laissent, à leur sujet, libre cours à leurs fantasmes et peurs. Les *Gestes des seigneurs d'Amboise*, rédigées en Touraine, principauté limitrophe du Poitou, racontent comment Coba, femme d'un seigneur local qui s'enfuit avec Guillaume IX, devient, avec d'autres épouses des croisés restées dans les camp, une des prises de guerre du sultan Kilij

---

157 *The Ecclesiastical History*, t. 5, p. 330, X, 20.

158 *Leonem domitum, qui erat gratus in palatio imperatoris, occiderunt*, Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 590, VIII, 4. Voir J.L. Cate, « The Crusade of 1100 », *A History of the Crusades*, dir. K.M. Setton, M.W. Baldwin, Madison (Wis.), 1969, t. 1, p. 353-354.

159 « Chronica », t. 2, p. 293, §28.

160 A.G. Brodeur, « The Grateful Lion : A Study in the Development of Mediæval Narrative », *Publications of the Modern Language Association of America,* 39, 1924, p. 485-524 ; M. Aurell, *La Légende du roi Arthur (550-1250),* Paris, 2007, p. 277-278.

161 *Historia ecclesiastica*, t. 5, p. 336, X, 20.

162 *De mulieribus quæ captivæ abductæ sunt, non fuit numerus*, Bartolf de Nangis, « Gesta Francorum… », p. 532, §57 ; *De mulieribus nempe alias occidit, alias secum in abduxit*, Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana*, p. 431-432, II, 16, §4

Arslân, tout heureux de se venger de la conquête de Nicée[163]. Cette mention est bien plus austère que les nombreux récits sur Ida de Formbach-Ratelnberg, veuve de Léopold II d'Autriche. Prudent, Albert d'Aix écrit ne pas savoir si elle a été écrasée par une charge de cavalerie ou amenée, avec bien d'autres, en captivité vers le Khorasan[164]. De son côté, peu avant 1125, Ekkehard d'Aura, dit tout simplement « la marquise trucidée »[165]. Vers 1170, date de la composition de l'*Histoire des Welfs*, la destinée d'Ida rejoint la légende. Son auteur, peut-être un moine de Weingarten (Bade-Wurtemberg), raconte à son sujet :

> Ida, mère du marquis Léopold [III] qui faisait aussi partie de l'expédition, fut ravie par l'un des princes sarrasins qui s'unit à elle par un mariage très impur : il engendra, dit-on, d'elle le très scélérat Zengî (*Sanguinus*)[166].

D'après la théologie eschatologique et l'exégèse de l'*Apocalypse* du Haut Moyen Âge, synthétisés par l'opuscule célèbre d'Adson de Montier-en-Der (920- 992)[167], l'Antéchrist est « conçu dans le péché » (Ps 50, 7). Sa procréation d'une femme dévoyée et d'un diable incube apparaît comme le pôle répulsif de la naissance virginale du Christ. Aussi démoniaque devient, dans l'*Histoire des Welfs*, la maculée conception de Zengî (1087-1146), futur conquérant du comté latin d'Édesse. Son hybride monstruosité rappelle, en effet, l'Antéchrist. Elle tient au mélange troublant de christianisme et d'un islam diabolisé pour l'occasion.

Guillaume IX a-t-il raconté sa fuite périlleuse jusqu'à Tarse ? Ses péripéties nous sont longuement rapportées par des chroniqueurs qui s'inspirent peut-être de récits entendus à sa cour. Orderic Vital affirme que le duc ne doit son salut qu'aux chrétiens « syriaques et arméniens », qu'opprime le gouvernement musulman de ses persécutions constantes et encore plus d'une lourde taxe annuelle. La mention par le moine de Saint-Évroult de la *djizyâ* ou capitation que l'Islam impose aux « gens du Livre », chrétiens et juifs soumis au statut juridique inférieur de *dhimmî*, témoigne de la circulation jusqu'au nord de l'Europe d'informations concrètes sur le monde musulman. Aussi précise est sa distinction entre les chrétiens orientaux de l'Église syriaque ou jacobite et ceux de l'Église arménienne. Orderic ajoute que, se cachant dans des cavernes et des forêts, Guillaume IX parviendra, « pauvre et mendiant », avec à peine six hommes, à Antioche. Comme lui, d'autres croisés pourront enfin se recueillir au Saint-Sépulcre, accomplissant leur vœu de pèlerins, après avoir fait preuve d'une constance dans l'adversité qui force l'admiration du bénédictin[168].

---

[163] « Gesta Ambaziensium dominorum », *Chroniques des comtes d'Anjou*…, p. 102-103.

[164] *Historia Ierosolimitana*, p. 630, §39.

[165] *Frutolfs und Ekkehards Chroniken*, p. 170, §26.

[166] *Historia Welforum*, éd. et trad. allemande E. König, Stuttgart, 1938, p. 22.

[167] *De Ortu et tempore Antichristi necnon et tractatus qui ab eo dependunt*, éd. D. Verhelst (CC CM 45), Turnhout, 1976, p. 23. Voir C. Carozzi, *Apocalypse et salut dans le christianisme ancien et médiéval*, Paris, 1996, p. 15-16.

[168] *Historia ecclesiastica*, t. 5, p. 338-340, X, 20.

La plupart des chroniqueurs reprennent le thème de l'extrême dénuement du duc d'Aquitaine. Selon les versions similaires de Foucher de Chartres (†1127) et de Bartolf de Nangis (†1109), tous deux ayant participé à la première croisade, il a tout perdu à la bataille, « son entourage proche (*familia*) et son argent, échappant de justesse à la mort pour arriver à pied à cause de sa misère, dans un piteux état et confus, à Antioche », où Tancrède de Hauteville s'apitoie sur son sort[169]. « Pauvre, sans ressources et nu », le dit Raoul de Caen[170] ; accompagné d'un seul écuyer pour traverser les montagnes qui mènent à Tarse, affirme Albert d'Aix[171]. Aussi rébarbative soit-elle, l'insistance sur le dépouillement absolu de Guillaume IX n'est pas exempte d'arrière-pensées morales. Il faut que le croisé se détache, de gré ou de force, de ses biens temporels afin de mener à terme son pèlerinage jusqu'à la cité sainte, tout comme le chrétien se doit de vivre pauvrement s'il veut atteindre, à sa mort, la Jérusalem céleste.

À leur retour en Aquitaine, Guillaume IX et les croisés de sa troupe ont dû se faire l'écho du miracle qui survient au Saint-Sépulcre, tous les ans, au cours de la veillée du Samedi saint. Un feu sacré descend alors du ciel pour allumer la lampe suspendue au-dessus du tombeau du Christ. On transmet aussitôt cette flamme au cierge pascal, puis à ceux des célébrants et des laïcs participant à la cérémonie. Symbole de la Résurrection, du passage des ténèbres à la lumière et de la mort à la vie, le feu n'est pas — dans le lieu par excellence de la plus importante des fêtes liturgiques — allumé comme ailleurs par les hommes, mais par Dieu lui-même. Pourtant, à Pâques 1101, une quinzaine de mois à peine après la conquête de Jérusalem, ce miracle annuel a été retardé. À la déception et à l'angoisse de tous les présents a succédé la joie d'une intervention divine, plus claire que jamais, légitimant la conquête latine de la ville sainte[172].

La *Chronique de Saint-Maixent* se fait l'écho du délai exceptionnel de 1101, suivi d'un triple allumage, sorte de miracle supplémentaire rompant la monotonie paradoxale d'un autre miracle. En outre, contrairement aux autres récits de cet événement, le moine poitevin relate aussi, en une sorte de doublon, la même anecdote en 1100. Il l'avance ainsi d'une année, pour le faire coïncider avec la première Pâque célébrée par les Latins après la conquête de Jérusalem. Cette fois-ci, il raconte, non pas un report, mais une extinction de la flamme descendue du ciel, puis son rallumage par une intervention directe de la Provi-

---

169 *Perdidit comes Pictavensis quæcumque habebat, familiam suam atque pecuniam, vix etiam mortem evadens, pedes tantum præ miseria lugubris et confusus Antiochiam pervenit, anxietati Tancredus compatiens eum pie suscepit*, Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana*, p. 432, II, 16, §5. *Ipse etiam vix mortis periculum evadens, cum raro agmine suorum pede tandem Antiochiam lugubris pervenit*, Bartolf de Nangis, « Gesta Francorum… », t. 3, p. 532, §57.

170 *Pauper, inops, nudus, Tancredus*, p. 123, §426.

171 Albert d'Aix, *Historia Ierosolimitana*, p. 630, VIII, 40.

172 C. Rouxpetel, « Trois récits occidentaux de la descente du feu sacré au Saint-Sépulcre (Pâques 1101) : polyphonie chrétienne et stratégies discursives », *Mélanges de l'École française de Rome : Moyen Âge*, 126, 2014, http://mefrm.revues.org/1932, consulté le 21 décembre 2014.

dence[173]. Cette variante traduit les transformations que l'anecdote a subies sur les lèvres des participants de l'arrière-croisade.

Prince d'Antioche, dès 1136, par son mariage à Constance de Hauteville, Raimond de Poitiers, n'a certes pas hérité de son père Guillaume IX le talent de composer « des vers rythmiques et des mélodies plaisantes », pour reprendre les mots d'Orderic Vital. Il a hérité néanmoins de lui le goût de la poésie, ne serait-ce qu'en tant qu'auditeur et mécène. Guillaume de Tyr le dit, en effet, « cultivant les lettres, bien que lui-même "illettré" »[174], c'est-à-dire non latiniste. De ce patronage à Antioche, une seule chanson est connue. Il s'agit des *Chétifs* (« Captifs »), une épopée en langue d'oïl du cycle de la première croisade, dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un remaniement réalisé vers 1190 par Graindor de Douai. Ce poète flamand en attribue explicitement la commande au « bon prince Raimond, qui eut la tête coupée, tué par les sarrasins », en allusion à son ultime bataille d'Inab ou *Fons Murez*, le 29 juin 1149, où il affrontait Nur al-Din (1117-1174), fils de Zengî. Contre les Seldjoukides et les Arabes sunnites, il avait alors pour allié Ali ibn-Wafa, chef de la secte chiite ismaélienne des Assassins, qui combattaient à ses côtés. Graindor ajoute que, pour soutenir l'auteur des *Chétifs* pendant son travail ou pour le récompenser, Raimond lui obtint une prébende canoniale à la cathédrale latine de Saint-Pierre d'Antioche. Il suggère enfin que la chanson est la traduction d'une autre, peut-être grecque, arménienne ou syriaque[175].

Les nombreux toponymes syriens, cappadociens et persans des *Chétifs* corroborent leur composition dans un État latin de Terre sainte[176]. De même, leur histoire porte souvent sur la bonne entente, ou du moins sur les alliances passagères, entre des chrétiens et des sarrasins[177], qui ne vont pas sans rappeler la politique chiite de Raimond de Poitiers. La chanson s'ouvre notamment par Corbaran, qui a réduit en esclavage de nombreux chrétiens, après les avoir vaincus à la bataille de Civetot. Il est pourtant accusé de couardise pour ne pas avoir empêché la mort du fils du sultan dans un combat contre les Francs devant Antioche. Assigné en duel judiciaire, il choisit pour champion Richard de Caumont, l'un de ses captifs, qui battra deux géants turcs. Corbaran reconnaissant élargit alors son sauveur ainsi que ses compagnons d'infortune. Enfin, la critique propose parfois d'identifier les *chétifs* de Corbaran aux nombreux prisonniers de l'arrière-croisade de 1101, parmi lesquels figurait Harpin de Bourges. Or, dans la chanson, un captif du même nom sauve le neveu de Corbaran de la hyène Papion, d'un singe, de quatre lions et d'une bande de voleurs. Toutes ces histoires ont

---

[173] *Chronique de Saint-Maixent*, p. 170 et 174.

[174] *Litteratorum, licet illitteratus esset, cultor, Chronicon*, p. 659, XIV, 21.

[175] *The Old French Crusade Cycle*, t. 5 (*Les Chétifs*), éd. G.M. Myers, Tuscaloosa (Al.), 1981, p. 40, v. 1663-1682. Voir L. Paterson, « Occitan Literature and the Holy Land », *The World of Eleanor of Aquitaine : Literature and Society in Southern France between the Eleventh and Thirteenth Centuries*, dir. M. Bull, C. Leglu, Woodbridge, 2005, p. 85-87.

[176] G.M. Myers, « Introduction », *Les Chétifs*, p. XXII-XXXI.

[177] Sujet récemment analysé dans un excellent ouvrage, comportant de longs commentaires sur les *Chétifs* : C. Girbea, *Le Bon sarrasin dans le roman médiéval (1100-1225)*, Paris, 2014, p. 79 *et passim*.

dû d'autant plus séduire Raimond de Poitiers qu'il en avait entendu des similaires, dans son enfance, des lèvres de son père. À ce propos, le médiéviste Claude Cahen note qu'Orderic Vital attribue explicitement à Guillaume IX d'avoir mis en vers « les misères de sa captivité »[178], alors qu'il n'a jamais été emprisonné au cours de sa croisade. Cette apparente contradiction recèle peut-être une allusion aux *Chétifs*, racontés à la cour ducale avant d'émigrer à Antioche[179].

Le jugement, somme toute bienveillant, d'Orderic Vital sur les talents poétiques du « facétieux » Guillaume IX à son retour de Terre sainte ne fait pas l'unanimité. Par contraste, Guillaume de Malmesbury, autre moine anglo-normand écrivant vers 1130, apparaît bien plus revêche :

> Guillaume, comte de Poitiers, était insensé et lubrique. Sitôt rentré de Jérusalem, il se vautra dans le bourbier de tous les vices, comme s'il croyait le monde gouverné par le hasard et non pas par la Providence. Il condimentait ses balivernes de la sauce d'une certaine beauté, et il récitait ses plaisanteries pour que son auditoire rie aux éclats jusqu'à se démantibuler la mâchoire. Dans son délire, il affirmait qu'il allait bâtir, près de la ville fortifiée de Niort, des maisons semblables à de petits monastères pour en faire un prostibule qui ressemblerait à une abbaye[180]…

Ce fragment des *Gestes des rois d'Angleterre* nous renseigne davantage sur les idées reçues de Malmesbury que sur la personnalité de Guillaume IX. Il enchaîne, en effet, les poncifs les plus attendus qu'une certaine historiographie cléricale a cumulés au cours des siècles. Il laisse notamment libre cours aux préjugés monastiques contre la débauche des veillées de l'aristocratie laïque, contre l'apparente beauté de la fiction mensongère[181], ou contre les performances lascives des jongleurs qui s'y produisent au détriment de toute modération[182], clef de voûte de la règle bénédictine. Aux yeux du chroniqueur anglo-normand, les gestes et

---

178 *The Ecclesiastical History,* t. 5, p. 342, X, 21, cité ci-dessus note 15.

179 « Il est difficile de ne pas conclure que des histoires de captifs circulaient à la cour de Poitiers […]. On est autorisé à se demander si le poète des *Chétifs* ne reçut pas communication des traditions venues de Poitiers », Cahen, *La Syrie*…, Paris, 1940, p. 575.

180 *Erat tunc Willelmus comes Pictavorum fatuus et lubricus ; qui, postquam de Jerosolima, ut superiori libro lectum est, rediit, ita omne vitiorum volutabrum premebat quasi crederet omnia fortuitu agi, non Providentia regi. Nugas porro suas, salsa quadam venustate condiens ad facetias revocabat, audientium rictus cachinno distendens. Denique, apud castellum quoddam Nior habitacula quædam, quasi monasteriola, construens, abbatiam pelicum,* Gesta regum Anglorum, t. 1, p. 782-784, IV, 439. Voir Bezzola, *Les Origines et la formation*…, t. 2 (2e partie), p. 268-269, G.T. Beech, « Contemporary Views of William the Troubadour, IXth Duke of Aquitaine (1086-1126) », *Medieval Lives and the Historian*, dir. N. Bulst, J.-Ph. Genet, Kalamazoo (Mi), 1986, p. 73-88, ainsi que la contribution de Luc de Goustine au présent volume.

181 Aurell, *Le Chevalier lettré*…, p. 192-194.

182 C. Casagrande, S. Vecchio, « Clercs et jongleurs dans la société médiévale », *Annales ESC,* 34, 1979, p. 913-928 ; J.W. Baldwin, « The Image of the Jongleur in Northern France around 1200 », *Speculum,* 72, 1997, p. 635-663.

les attitudes de la performance du duc respirent la bouffonnerie la plus malsaine, à commencer par le rire strident déformant le visage de son auditoire[183]. La soirée ducale tourne à l'orgie animée par les pensionnaires de la maison close (ou plutôt clôturée) de Niort, fantasme du harem musulman, que Malmesbury double du blasphème contre la vie religieuse des moniales. Enfin, tout en ravalant Guillaume IX au rang de proxénète, il le rend apostat au profit du plus fruste des paganismes orientaux, adeptes de la déesse Fortune et nullement de la Providence. Le chroniqueur manifeste certainement un *a priori* défavorable envers le premier troubadour, dont les chansons les plus salaces ne doivent pas lui être inconnues, ne serait-ce que par ouï-dire. Sa tirade contre ses obscénités n'en est pas moins prisonnière d'une rhétorique moralisante et d'une vision négative de l'Orient, cause de toutes les transgressions à venir du duc.

Le discours de Guillaume de Malmesbury est empreint de providentialisme. Il tente d'expliquer l'inexplicable. En effet, l'arrière-croisade est voulue par Dieu et entérinée par la papauté. Tout la prédispose donc au triomphe. Seul le péché des hommes l'a fait faillir. Même sous un jour plus mitigé, Foucher de Chartres ne dit rien d'autre. Sa narration minutieuse de la défaite de Guillaume IX en Asie Mineure se termine par le psaume 116, 18 : « Le Seigneur le châtia pour qu'il s'amendât, mais il ne le livra point à la mort[184]. »

Quoi de plus facile que de chercher la femme pour trouver le coupable de l'échec d'une croisade[185] ? Guibert de Nogent n'en découvre pas seulement une seule dans le cortège de Guillaume IX, mais toute une flopée : « Que dirai-je du comte de Poitiers, qui, outre son immense troupe, décida d'amener avec lui des essaims de jeunes filles ? », s'interroge-t-il[186]. Si Foucher et Guibert écrivent moins de dix ans à peine après son expédition en Terre sainte, deux autres chroniqueurs travaillant dans la seconde moitié du XIIe siècle exagèrent davantage ce providentialisme aux allures vétérotestamentaires. Les *Gestes des seigneurs d'Amboise* affirment que leur orgueil et leur quête effrénée de plaisirs signifia la perte des croisés[187]. Plus précis, Geoffroi de Vigeois l'attribue à l'inconstance de leur meneur, due à la luxure à laquelle il succombe :

> Guillaume, duc des Aquitains, marcha avec bien d'autres à Jérusalem. Il ne méritait pourtant en rien le nom de chrétien, parce qu'il était un féru amateur de fem-

---

183 M. Zink, *Les Troubadours : une histoire poétique*, Paris, 2013, p. 42-43.

184 Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana,* p. 433, II, 16, §5

185 M. Aurell, *Des Chrétiens contre les croisades (XII^e^ - XIII^e^ siècle),* Paris, 2013, p. 90-94.

186 *Quid de Pictavensi comite loquar, qui preter militiæ grandis, quem secum proposuit ductare, globum etiam examina contraxerat puellarum?, Dei Gesta per Francos*, p. 313, VIII, 23.

187 *Christianos superbe et cum multis lenociniis sevientes dissipans, « Gesta Ambaziensium dominorum »,* p. 102.

> mes. C'est pourquoi il ne persévérait pas dans ses entreprises. Son armée fut donc massacrée par les sarrasins[188].

L'histoire — ou plutôt l'historiographie — se répète en 1147 et 1148, moins d'un demi-siècle après l'expédition de 1101. Le meneur de la Deuxième croisade est alors Louis VII (1137-1180), roi de France, qui subit en Anatolie une déconfiture aussi spectaculaire que le duc d'Aquitaine. Comme lui, il aboutit, avec les débris de son armée, à Antioche, où il est accueilli précisément par Raimond de Poitiers. Au cours de son séjour dans cette ville, la rumeur court que son épouse la reine Aliénor d'Aquitaine, petite-fille de Guillaume IX, aurait commis l'adultère avec son propre oncle paternel, le prince d'Antioche[189]. Elle devient ainsi la coupable toute désignée de la défaite. Dans ces chroniques, la femme, usuelle suspecte, dévie, une fois de plus, une attention qui aurait dû être portée sur l'incompétence militaire de l'homme. Il est vrai que la réputation de la dynastie ducale d'Aquitaine, traînée dans la boue par deux générations de chroniqueurs de la croisade, n'était plus à faire. Dans l'imaginaire collectif, l'atavisme ancestral reste lourd. Il guide encore la plume des historiens monastiques de la fin du XIIe siècle, qui s'en prennent à Aliénor, devenue une cible aussi facile que l'avait été son grand-père.

La croisade de 1101 représente certainement une expérience exceptionnelle pour Guillaume IX. Elle a dû le marquer en profondeur. Comporte-t-elle une rupture radicale avec son passé ? Dans un texte dont la nature idéologique n'est plus à démontrer, Guillaume de Malmesbury le dit influencé par les idées et les mœurs orientales jusqu'à l'apostasie. Plus récemment, et bien entendu de façon autrement plus nuancée, l'hypothèse a été avancée d'« un durcissement de sa position envers l'Église » à la suite de sa débâcle anatolienne[190]. De fait, la plupart des chroniques évoquant son comportement pendant la croisade et ses conséquences sur sa personne ont été rédigées par des moines demeurant en Europe. Elles sont trop tardives ou orientées pour confirmer ou pour infirmer les distances que Guillaume IX aurait prises alors vis-à-vis du clergé grégorien. Tout au plus les chroniqueurs jettent-ils quelques lueurs sur son goût accru pour le récit, et peut-être aussi pour la chanson. Son répertoire poétique, dont nous ne conservons vraisemblablement qu'une infime partie, n'a pu que s'enrichir de cette expérience vitale. En Orient, le duc d'Aquitaine n'a pas seulement vécu des événements qui, joliment racontés, ne pouvaient que captiver l'attention

---

[188] *Dux Aquitanorum Guillelmus cum multis aliis Hyerosolimam perrexit. Verumtamen nomini christiano nihil contulit. Erat nempe vehemens amator fœminarum. Idcirco in operibus suis inconstat extitit. Tunc trucidatus est exercitus ejus a sarracenis*, « Chronica », p. 297, § 32.

[189] M. Aurell, « Aux origines de la légende noire d'Aliénor d'Aquitaine », *Royautés imaginaires (XIIIe - XVIe siècles)*, dir. A.-H. Allirot, G. Lecuppre, L. Scordia, Turnhout, 2005, p. 89-102.

[190] « Les déboires qu'il connut au cours de son périple en Orient, même s'il sut les tourner en dérision dans de plaisantes histoires en vers à son retour, ne durent pas l'inciter à se repentir ou à s'amender, mais bien plutôt à désormais résister aux pressions romaines […]. Le concile de 1100 et ses conséquences, la croisade malheureuse du prince, apparaissent dès lors comme une rupture décisive dans sa vie, source de durcissement de sa position envers l'Église, mais aussi sans doute muse de son inspiration poétique », Foulon, « Une conscience profane… », p. 526.

de son auditoire. Il a aussi entendu des histoires dont la structure, et encore plus le cadre exotique, lui étaient jusqu'alors inconnus. Il a enfin découvert des formes rythmiques et mélodiques qui se sont assurément répercutées sur son art.

La victoire de Cutanda (1120)

Vers 1120, vingt ans après son retour de Terre sainte, Guillaume IX reprend les armes en terre d'Islam. Cette fois-ci, le voyage est cependant bien plus court. Il le mène, comme dans les années 1087-1089, en Aragon. L'histoire se répète néanmoins dans deux événements qui avaient précédé sa croisade au Proche Orient : le règlement de la question de Toulouse et une excommunication pour bigamie qui ne concerne plus, en l'occurrence, le roi de France, mais le duc d'Aquitaine lui-même.

À partir de 1108, Guillaume IX reprend à nouveau par les armes Toulouse. Peu avant, Bertrand de Saint-Gilles s'était embarqué pour le comté de Tripoli. En théorie, son patrimoine languedocien revenait à son demi-frère, Alphonse Jourdain (†1148), né en 1103 en Orient de Raimond IV de Saint-Gilles et baptisé dans le fleuve qui lui donne son surnom. Les troupes de Guillaume IX et Felipa repoussent cependant cet enfant et ses fidèles vers ses possessions à l'est du Rhône, occupant, une seconde fois, le Toulousain, le Quercy et l'Albigeois[191]. Leur domination est toutefois loin d'être assurée. Un parti leur est hostile dans Toulouse même. C'est en essayant de pacifier l'une de ses émeutes qu'est tué, en octobre 1114, le Languedocien Pierre d'Andouque, évêque de Pampelune, émissaire attitré entre les rois d'Aragon et Navarre et le duc d'Aquitaine[192]. Les luttes de factions traduisent alors la fragilité du pouvoir de Guillaume IX, qui ne résistera pas aux conséquences d'une affaire sentimentale des plus banales dans l'aristocratie médiévale.

La domination du couple sur la ville est aussi instable que leur relation conjugale. À l'époque de sa seconde occupation de Toulouse, Guillaume IX envisage de répudier Felipa, tandis qu'il entretient publiquement une liaison avec Dangerosa de l'Isle-Bouchard, femme légitime du vicomte de Châtellerault[193]. Le chroniqueur, certes tardif, Raul de Diss (*c.* 1130-1199), doyen de la cathédrale de Londres, donne 1112 pour l'année où « le comte de Poitiers commença à cumuler avec son épouse une prostituée appelée la Maubergeonne »[194]. Sa bigamie lui vaut d'être excommunié, en 1114, par le légat pontifical Gérard, évêque

---

[191] Pradalié, « Les comtes de Toulouse et l'Aquitaine… », p. 15-16, Panfili, *Aristocraties méridionales : Toulousain-Quercy*…, p. 64-65.

[192] M. Soria, « *Tolosæ morituræ sepelitur* : Pierre d'Andouque, un évêque malmené », *La imagen del obispo hispano en la Edad Media*, dir. M. Aurell, A. García de la Borbolla, Pampelune, 2004, p. 167-183.

[193] Mise au point récente sur l'identification de cette dame par Ch. Settipani, *La Noblesse du Midi carolingien : études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IXe au XIe siècle*, Toulousain, Périgord, Limousin, Poitou, Auvergne, Oxford, 2004, p. 273-276.

[194] *Anno MCXII, Willelmus comes Pictaviensium uxori suæ pellicem superinduxit, vocatam Amalbergam*, Raoul de Diss (de Diceto), « Ymagines historiarum », *Opera Historica*, éd. W. Stubbs (RS 68), Londres, 1876, t. 1, p. 366.

d'Angoulême, et par l'évêque Pierre II de Poitiers que le duc confinera, en représailles, dans le village de Chauvigny, à une trentaine de kilomètres de son siège cathédral[195]. Cet exil hâte probablement sa mort, survenue le 4 avril 1115, en odeur de sainteté pour sa résistance courageuse au duc[196].

Moins intraitable, le successeur de Pierre II appartient à une seconde génération d'évêques grégoriens « davantage disposés au compromis qu'à l'épreuve de force avec le pouvoir politique »[197]. Il décide de négocier avec Guillaume IX, qui aurait accepté de régulariser sa situation matrimoniale. En conséquence de cette vague promesse, l'excommunication est levée en 1117[198]. En février 1119, Gui de Bourgogne, abbé de Cluny, devient pape sous le nom de Calixte II. Il est le cousin issu de germain de Guillaume IX, qu'il rencontre trois mois plus tard en Auvergne[199]. Le pape, qui veut récupérer Rome, alors sous domination impériale, entretient d'excellents rapports avec le duc, le plus puissant des princes du sud de la France[200].

À Toulouse même, Guillaume IX et sa femme Felipa ont pu garder les apparences de façade d'une certaine harmonie. En août 1115, par exemple, ils donnent par volonté commune, avec leur fils aîné Guillaume X, à l'abbaye de Lézat une place située devant le Château Narbonnais, leur résidence sur la porte méridionale de la ville[201]. C'est, du reste, proba-

---

195 Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*…, t. 1, p. 784, V, 439 ; *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, t. 6, p. 258, XII, 19 ; Giraud de Barri, *De Principis instructione,* éd. G.F. Warner (RS 21), Londres, 1891, t. 8, p. 298-299, III, 2, attribuant cet adultère non pas à Guillaume IX, mais à son fils Guillaume X.

196 G.T. Beech, « Biography and the Study of Xlth Century Society : Bishop Peter II, of Poitiers (1087- 1115) », *Francia*, 7, 1977, p. 112 et 118-120.

197 Foulon, « Une conscience profane… », p. 533. Cet auteur identifie Felipa à l'Hildegarde qui, selon Orderic Vital proteste, furieuse, au concile de Reims (1119), présidé par le pape, contre le laxisme du clergé aquitain envers sa répudiation par Guillaume IX. L'hypothèse est astucieuse, et peut-être fondée. Elle force cependant trop le texte d'Orderic Vital qui écrit seulement une quinzaine d'années après le concile, de façon assez précise et bien informée du reste. La même identification de Félipa à Hildegarde semble adoptée par F. Villard (« Guillaume IX d'Aquitaine… », p. 295-296), pour l'abandonner ensuite puisqu'il suit Guillaume de Tyr, qui corrobore sur ce point Orderic (*Ibid.*, p. 297). Aussi hypothétique certes, l'identification par A. Richard (*Histoire des comtes de Poitou*, p. 481-482) d'Hildegarde à Ermengarde d'Anjou, comtesse de Bretagne, qui aurait pu être mariée dans sa jeunesse à Guillaume IX, se plie davantage aux témoignages d'Orderic et de Guillaume de Tyr. Voir les textes de ces deux chroniqueurs ci-dessus note 88.

198 *Anno MCXIV cepit excommunicatio comitis* […]. *Anno MCXVII* […] *finita fuit excommunicatio comitis, Chronique de Saint-Maixent*, p. 184-186.

199 *Ille quidem* [Calixte II] *ab Alvernia, ubi cum Vilielmo duce Equitanie colloquium habuerat, Historia compostellana*, éd. E. Falque (CC CM 70), Turnhout, 1998, p. 239, II, 10, trad. espagnole ead., *Historia compostelana*, Madrid, 1994, p. 317.

200 Villard, « Guillaume IX d'Aquitaine… », p. 301.

201 *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, éd. P. Ourliac, A.-M. Magnou, Paris, 1984, t. 2, p. 212-213, n° 1343.

blement autour de cette date et dans ce palais que naît leur dernier enfant Raimond, futur prince d'Antioche[202]. Le problème de l'héritage de ce garçon se pose alors, puisque le duché d'Aquitaine devrait revenir à l'aîné. Qu'on lui attribue un tel nom, si enraciné dans la dynastie toulousaine[203], montre qu'il est destiné à devenir un jour l'un de ses comtes. En attendant, Guillaume IX détient néanmoins ce patrimoine au nom de son épouse, nièce de Raimond IV de Saint-Gilles.

A-t-il tenté de répudier Felipa, sapant lui-même les fondations juridiques de sa propre domination sur Toulouse ? L'épitaphe de l'évêque Pierre II à Saint-Cyprien de Poitiers semble abonder dans ce sens : « Il ne délia point ce qu'il avait lié par le droit de ce qui doit être lié »[204]. Trop stéréotypée cependant, la formule est largement déterminée par les mots du Christ sur l'indissolubilité conjugale (Mt 19, 6 ; Mc 10, 9) et par les règles rhétoriques d'une élégie centrée sur la rigueur morale et sur la force d'âme du prélat[205]. Elle ne prouve pas que le comte ait engagé une quelconque action judiciaire ou canonique pour un *divorcium*, qui aurait signifié la perte de ses droits sur Toulouse. Toutefois, ses déboires conjugaux et son excommunication ont considérablement facilité son expulsion par Alphonse Jourdain et ses alliés, les Toulousains tenant Felipa plus que son mari pour leur seigneur légitime.

Comme en 1100, la seconde réconciliation de Guillaume IX avec l'Église s'accompagne d'une croisade. À l'instar de la précédente, cette nouvelle expédition répond, en tout premier lieu, au penchant du duc d'Aquitaine pour la guerre, attitude profondément enracinée dans les mentalités aristocratiques, et de façon secondaire, à une pénitence imposée en réparation d'un péché public. La *Chronique de Saint-Maixent* mentionne le concile qui se déroule, en 1118, à Toulouse pour « confirmer l'expédition contre al-Andalus (*via de Hispania*) ». La ville se trouve encore sous la domination de Guillaume IX, mais il ne figure pas parmi les nombreux chevaliers occitans qui partent alors conquérir Saragosse[206]. A-t-il participé, une année plus tard, en juillet 1119, à un autre concile, toujours à Toulouse, présidé cette fois-ci par Calixte II[207] ? Il est probable qu'il ait accueilli alors le pape et les évêques

---

[202] *Novissime genuit apud Tholosam uterinum, videlicet Raimundum, qui postea regnavit in Antiochia, Chronique de Saint-Maixent*, p. 170. Voir Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 470-471, n. 1, tout en corrigeant sa thèse d'une majorité, fort tardive au demeurant, à vingt-et-un ans en Poitou.

[203] J.-P. Poly, « L'autre nom du comte Raimon », *La Catalogne et la France méridionale autour de l'an Mil*, Barcelone, 1991, p. 66-95.

[204] *Nulla relaxavit que jure liganda ligavit, Chronique de Saint-Maixent*, p. 184.

[205] F. Villard (« Guillaume IX d'Aquitaine… », p. 298) affirme que Calixte II aurait utilisé l'expression *repudium illicitum* à son sujet dans un acte dont il ne donne pas les références et qui ne semble pas figurer dans l'édition d'U. Robert, *Bullaire du pape Calixte II, 1119-1124 : essai de restitution*, Paris, 1891. Est-ce une erreur de sa part, alors qu'il écrit aussitôt (p. 298, n. 24) de façon inexacte que Guillaume de Malmesbury rapporte la même épitaphe de Pierre II de Poitiers que la *Chronique de Saint-Maixent* ?

[206] Sénac, *La Frontière et les hommes*…, p. 422-423.

[207] *Chronique de Saint-Maixent*, p. 186-188.

arrivés souvent de loin, et qu'il leur ait juré solennellement de prendre lui-même la route pour le sud des Pyrénées.

Guillaume IX est attesté, au printemps de 1120, dans l'armée d'Alphonse Ier (1104-1134), roi d'Aragon, son parent par alliance[208]. D'après la *Chronique du monastère de San Juan de la Peña*, la nécropole des rois et son lieu de mémoire historiographique, le duc est accompagné d'une troupe de six cents chevaliers, chiffre des plus vraisemblables[209]. Ce renfort est appréciable pour Alphonse Ier, qui vient d'arracher, le 18 décembre 1118, la capitulation à Saragosse, la riche capitale de la Marche Supérieure d'Al-Andalus. Dans la foulée, ses troupes remontent l'Èbre, pour prendre, en février 1119, Tudela, où le jeune Guillaume IX avait peut-être participé à un siège failli en 1087. Cette fois-ci, entre 1118 et 1120, en deux ans à peine, Alphonse Ier est parvenu à faire passer les vallées de l'Èbre, du Jalón et de la Jiloca sous sa domination[210].

La riposte almoravide à la rapide expansion aragonaise ne se pas fait attendre. Elle est bien documentée par les textes arabes que l'historien Ibn 'Idhari compile, en 1312, à Marrakech, dans son *Bayân al-Mugrib*[211]. L'émir 'Ali ibn Yusuf demande à son frère Ibrahim, gouverneur de Séville, de lever une troupe susceptible de freiner les conquêtes chrétiennes. Ibrahim est auréolé du prestige de la conquête, toute récente, de la ville de Coria qu'Alphonse VI, beau-frère de Guillaume IX, avait prise quarante ans auparavant. Il convoque à Séville des troupes venues de tout al-Andalus. Les gouverneurs de Lérida, de Grenade et de Murcie sont de l'expédition, tout comme Ibn Galbûn, jadis caïd de la petite taïfa de Molina de Aragón et compagnon d'armes du Cid.

Pour parer la contre-attaque almoravide, Alphonse Ier retire ses troupes du siège de Calatayud, non sans avoir au préalable obtenu quelques otages de la ville, sans doute les citoyens qui étaient en train de négocier sa reddition. Il fait appel à tous ses vassaux en armes et leur contingent. Parmi eux figure 'Abd al-Malik, surnommé 'Imâd al-Dawla († 1130), « Pilier du gouvernement ou de la dynastie », l'un des derniers représentants des Banû Hûd, que les Almoravides ont dépossédé, en 1110, de son émirat de Saragosse[212]. Contrairement aux

---

[208] Au moins deux chartes monastiques évoquent son départ : *In aula episcopi Pictavensis, ipsa die qua comes ire perrexit Hispaniam, Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf (1076-1319)*, éd. F. Villard, Poitiers, 1973, p. 97, n° 62 (non daté), voir Richard, *Histoire des comtes du Poitou*…, t. 1, p. 483. *Acta sunt hec tempore quo comes Pictavensis Hispaniam abüit, Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers*, p. 49, n° 47 (non daté).

[209] *Cum sexcentis equitibus*, *Crónica de San Juan de la Peña*, éd. A. Ubieto, Valence, 1961, p. 72. Il se peut toutefois que ce chiffre réponde à des réminiscences bibliques, le jeune David fuyant devant Saül avec six cents hommes selon I Sam 27, 2.

[210] M. J. Viguera, *Aragón musulmán*, Saragosse, p. 228-238.

[211] Analysé par A. Huici, « Nuevas aportaciones de *Al Bayan al-Mugrib* sobre los Almoravides », *Al-Andalus*, 28, 1963, p. 320-322.

[212] A. Huici, « Los Banu Hud de Zaragoza, Alfonso I el Batallador y los Almorávides de España (Nuevas aportaciones) », *Estudios de la edad media de la Corona de Aragón*, 7, 1962, p. 13-14

sources latines, les historiens arabes ne mentionnent pas Guillaume IX et ses six cents chevaliers aquitains, qui font pourtant bien partie de l'armée qui affrontera bientôt Ibrahim ibn Yusuf.

Le 17 juin 1120[213], le choc a lieu, en rase campagne, à Cutanda, à une centaine de kilomètres au sud de Saragosse. Il se solde par une victoire écrasante d'Alphonse Ier, que les sources arabes n'occultent pas. Ibn 'Idhari, mais aussi le Valencien Ibn al-Abbar (1199-1260) et al-Maqqarî (1591-1632)[214], qui copient et commentent des textes plus anciens, exagèrent les pertes humaines au nombre de 20.000. Ils mettent l'accent sur l'importance des biens pris par l'ennemi au point que l'expression « J'ai perdu ma tente et mon baluchon », employée alors par le cadi Abu Bakr selon al-Maqqarî, serait devenue proverbiale en arabe occidental. Ils disent enfin que les rescapés, parmi lesquels figurent les chefs de l'armée, se replient sur Valence.

À leur habitude, les textes latins de la région sont bien moins prolixes que les arabes. La *Chronique de San Juan de la Peña* affuble, tout au plus, Alphonse Ier d'Aragon du titre d'« empereur », qu'il conserve de son mariage avec la reine Urraca de Castille[215]. Son auteur anonyme le dit, en outre, vainqueur d'un si « grand combat ». Il remarque, nous l'avons vu, la présence auprès de lui du « puissant comte de Poitiers qui s'y trouvait avec six cents chevaliers »[216]. Comme cette chronique, d'autres sources locales louent Guillaume IX, qu'ils mettent au même niveau que le roi. C'est le cas des *Annales*, dites *Compostellanes*, mais finies dans la Rioja en 1163 :

> En 1119, le roi Alphonse entoura Calatayud d'une palissade au cours d'un dur siège. Après avoir pris des otages, il marcha, en compagnie de Guillaume, comte de Poitiers, qui était venu à son aide, vers la forteresse de Cutanda pour lutter contre les sarrasins. Les ayant vaincus, il détruisit les forteresses des Almoravides et il prit celle de Cutanda[217].

L'événement a un retentissement considérable en Aquitaine, où il est relayé par les moines fidèles à Guillaume IX. Bien informé, l'auteur de la *Chronique de Saint-Maixent* donne les noms d'Ibrahim, chef de l'armée almoravide, et de Cutanda, tout en avançant le chiffre

---

213 Le 17 juin semble la date la plus sûre, car elle est donnée, à la fois, par une source latine et par une source arabe : *La Chronique de Saint-Maixent* (*Quinto decimo kalendas julii,* p. 188) et Ibn al-Abbar (jeudi 18 du premier *rabi*, Huici, « Los Banu Hud… », p. 26). Ibn 'Idhari donne le 17 juillet (17 du deuxième *rabi)*, Huici, « Nuevas aportaciones… », p. 322.

214 Trad. espagnole d'A. Huici dans Ubieto, *Historia de Aragón*, t. 1, p. 162.

215 *Sirantoine, Imperator Hispaniæ*…, p. 273 et 278.

216 *Iste imperator vicit magnum prelium de Cotanda, in quo fuit strenus comes Pictaviensis, qui erat ibi cum sexcentis equitibus, Crónica de San Juan de la Peña*, p. 72.

217 *Era MCLVII, deinde Calatayud firma obsidione cinxit vallavit et, acceptis obsidibus, una cum Guillelmo Pictaviensi comite, qui in auxilium ejus venerat, ad castrum Cotanda contra sarracenos pugnaturus, iter direxit. Ibique, sarracenis expugnatis, castra Moabitarum dirupuit et ipsum castrum Cotandam cepit*, « Annales compostellani », *Las Crónicas latinas de la reconquista*, p. 69.

exorbitant de 15.000 Almoravides tués à la bataille. Il les dit, de plus, menés, outre Ibrahim, par quatre autres rois[218], renseignement que corrobore la présence, à la tête de l'armée, des gouverneurs de Lérida, Grenade et Murcie, ainsi que d'Ibn Galbûn, caïd de Molina de Aragón, cités également par le *Bayân al-Mugrib*. À la fin du XIIe siècle, Richard le Poitevin, moine de Cluny, transforme les cinq rois en sept, adoptant les résonances négatives du passage de l'*Apocalypse* (17, 10) sur la grande prostituée. S'il exagère les pertes de l'ennemi, il remarque que les Aquitains reviennent, sains et saufs, chez eux. Il ne tait pas, enfin, la débâcle de Guillaume IX en Terre sainte, vingt ans auparavant, mais sa victoire « contre les païens », selon lui « non loin de Cordoue », la compense largement[219].

Comme les chroniques, au moins trois chartes ibériques conservent le souvenir de la participation de Guillaume IX aux campagnes militaires du printemps et de l'été de 1120. Un achat réalisé près d'Artajona (Navarre), où se trouve un prieuré dépendant de Saint-Sernin de Toulouse[220], est écrit du « temps où le comte de Poitiers vint lutter contre les Maures »[221]. Une mention similaire apparaît dans la date d'un acte de San Juan de la Peña, « fait, l'an 1158 [1120] de l'ère d'Espagne […], le mois de mai, quand le comte de Poitiers vint à al-Andalus » [222]. Enfin, le scribe du document du 29 décembre 1120 du fonds de l'hôpital pyrénéen de Santa Cristina de Somport dit travailler « l'année où le roi Alphonse [Ier] et le comte de Poitiers prirent Calatayud »[223]. Cette dernière ville semble avoir capitulé une semaine à peine après Cutanda, le 24 juin 1120[224], suivie, à une date indéterminée, de Daroca.

Après la victoire, Guillaume IX a vraisemblablement entrepris le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, avant de retourner sur ses terres. Le 21 août 1120, il se trouve à la cour d'Urraca (1109-1126) de Castille et Léon, où il confirme une donation de cette reine à

---

[218] *Comes Willelmus et dux Aquitanorum et rex Aragundie pugnaverunt cum Abraham et aliis IIII regibus Hispaniarum, in campo Cotancie, et devicerunt et occiderunt XV milia Moabitarum et innumberabiles captivaverunt, La Chronique de Saint-Maixent*, p. 188-190.

[219] *Wuillelmus Aquitanorum dux cui infortunium in via Jerosolymitana contigit ante hæc tempora contra paganos in Hispaniam movit exercitum qui non longe a Corduba cum septem regibus gentis illius bellum iniens alios eorum peremit alios opibus vacuatos fugavit, ille vero cum hoste incolumi sospes regreditur*, « Chronicon Ricardi Pictavensis », *Thesaurus novus anecdotorum*, éd. E. Martène et al., Paris, 1729, t. 2, col. 1171-1172, et *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 12, p. 119 C-D.

[220] P. Gérard, « Le prieuré San Saturnino d'Artajona aux XIe et XIIe siècles : contribution à l'histoire des relations entre Toulouse et la Navarre », *Bulletin philologique et historique jusqu'en 1610*, 1, 1972 (1969) p. 329-347.

[221] *Tempore quando venit comes Pictavensis super Moros, Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, t. 2, p. 1565, n° 618bis (1120 ?).

[222] *Era T.C.L.ªVIII.* […] *in ipso maio, quando venit comes Pictavensis in Ispania, Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del valle del Ebro*, éd. J. M. Lacarra et alii, Saragosse, 1982 [1949], t. 1, p. 82, n° 66 (31 mai 1120).

[223] *Quando ipse rex et comes Pictavensis capierunt Calataiu, Ibid.*, p. 85, n° 70.

[224] La date n'est connue qu'à l'époque moderne par J. Zurita, d'habitude bien renseigné, *Anales de la Corona de Aragón*, Valence, 1967 [1562-1579], p. 184. Voir Ubieto, *Historia de Aragón*, t. 1, p. 163.

Cluny, le monastère dont le pape Calixte II a été l'abbé[225]. En la fréquentant, un mois après Cutanda, il ne trahit nullement son ex-mari Alphonse Ier, qui se rapproche à l'époque d'elle. Le roi d'Aragon l'avait épousée en 1109, mais leurs intérêts et les factions qui les défendaient étaient si opposés qu'ils s'étaient souvent combattus au cours de leur union. Le concile de Palencia de 1114, qui l'avait décrétée nulle pour consanguinité, n'arrête pas leur conflit. L'été 1120, Alphonse Ier compte-t-il sur le voyage de Guillaume IX en Castille pour qu'il l'aide à se réconcilier avec Urraca ? Si c'était le cas, le duc d'Aquitaine se serait acquitté bien maladroitement d'une telle commande.

Un troisième acteur doit être pris en compte dans la querelle entre le roi d'Aragon et la reine de Castille : le futur Alphonse VII (1126-1157), né du premier mariage d'Urraca avec Raimond de Bourgogne (†1107), frère de Calixte II. En 1111, ce jeune prince a profité du soutien de la noblesse de Galice pour être couronné par Diego Gelmírez, évêque de Saint-Jacques de Compostelle, devenu une sorte de tuteur pour lui. Les relations entre la reine Urraca et son aîné connaissent des hauts et des bas[226]. Autour de 1120, elles traversent une forte crise à en croire l'*Histoire compostellane*, écrite de façon biaisée à la seule gloire de l'évêque Diego. Les chapitres relatifs à cette période sont rédigés par Gérard de Beauvais, chanoine de Saint-Jacques, qui présente Guillaume IX comme fortement impliqué dans le conflit. Il copie, en effet, la lettre que, revenu en Aquitaine à l'automne 1120, le duc aurait envoyé à Diego. Sans doute Gérard la falsifie-t-il ou du moins l'interpole-t-il de façon généreuse, tant elle reprend, comme ailleurs dans l'*Histoire compostellane*, le thème de la menace que le « tyran » Alphonse Ier fait peser sur les proches et amis de l'évêque de Saint-Jacques. Dans sa prétendue missive, Guillaume IX mentionne le pacte que le roi d'Aragon et la reine de Castille viennent de passer contre le jeune Alphonse VII[227]. Versatile, Urraca n'a pas tenu ce qu'elle lui avait promis, probablement de respecter les droits de son fils sur le trône que défend aussi son oncle Calixte II. Le duc a pris peur des anciens conjoints au point de renoncer à un détour dans son voyage pour rencontrer Diego. Il conseille, enfin, à l'évêque d'affréter un bateau pour qu'Alphonse VII puisse s'enfuir de Galice en Aquitaine, si la menace de sa mère et de son beau-père devenait trop dangereuse pour sa sécurité personnelle[228]. De fait, l'alliance entre Urraca et Alphonse Ier fait

---

[225] Guillaume IX est le premier de la liste des souscripteurs, devant les principaux magnats et évêques du royaume, *La Reina doña Urraca (1109-1126): cancillería y colección diplomática*, éd. I. Ruiz, Léon, 2003, p. 543, n° 116. Autre édition : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. 5, p. 301-302, n° 3947. Voir Boissonnade, « Les relations des ducs d'Aquitaine… », p. 298, tout en corrigeant la souscription inexistante d'Alphonse VII à cette charte.

[226] M. del C. Pallares, E. Portela, *La Reina Urraca*, Saint-Sébastien, 2006, p. 50-51

[227] Pacte corroboré par une charte aragonaise, qui mentionne également Guillaume IX : *Hoc cambium factum est quando Aldefonsus rex fecit pacem cum regina Castellana, et quando ipse rex et comes Pictavensis capierunt Calataiu, Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del valle del Ebro*, p. 85, n° 70 (29 décembre 1120), cité ci-dessus note 223.

[228] *Historia compostellana*, p. 279, II, 34, trad. esp., p. 356.

long feu, alors que, en décembre 1120, Calixte II parvient à mener sa belle-sœur à de meilleurs sentiments envers Alphonse VII[229].

Le prestige de Guillaume IX, choisi pour intermédiaire afin d'apaiser les rapports entre les principales autorités chrétiennes de la péninsule ibérique, n'en ressort pas moins grandi dans cette affaire. Il n'empêche que sa relation envers Alphonse Ier d'Aragon a dû pâtir de son choix du camp de Diego et d'Alphonse VII. Au lendemain de Cutanda, Guillaume IX se tourne même vers Raimond Bérenger III (1097-1131) de Barcelone dont les ancêtres se disputent, depuis au moins un demi-siècle, le littoral languedocien avec la maison de Toulouse. En 1112, le Barcelonais est, de plus, devenu par mariage comte de Provence, où Alphonse Jourdain, maître de plusieurs territoires à l'est du Rhône, le conteste par les armes[230]. Or, le comte de Saint-Gilles est l'ennemi invétéré du duc d'Aquitaine, tout comme le comte de Barcelone, du roi d'Aragon avec lequel il se dispute les territoires d'al-Andalus.

Lérida, l'une des villes les plus importantes de la Marche Supérieure, devient la pomme de discorde entre les deux princes. Au printemps de 1122, Alphonse Ier se trouve dans la région et envisage de l'attaquer[231]. L'année suivante, il s'engage ouvertement contre Raimond Bérenger III, désormais secondé par Guillaume IX qui abandonne définitivement le parti du roi d'Aragon. Un acte du cartulaire de la cathédrale de Saragosse, daté de mars 1123, relate de la sorte leur affrontement : « Le roi Alphonse [Ier] construisait un château au-dessus de Lérida et il eut un "tournoi" avec le Poitevin et avec le comte de Barcelone[232]. » Le terme *tornio*, qui, en l'absence de déclinaison, provient de la langue vernaculaire, est d'interprétation difficile[233]. Il s'agit apparemment d'un tournoi dans l'acception la plus belliqueuse du terme, un véritable duel judiciaire par armées interposées où Guillaume IX combat, auprès de Raimond Bérenger III, son allié d'antan. Le document de Saragosse ne donne pas le nom du vainqueur[234], mais à la longue le comte de Barcelone placera Lérida dans sa zone d'influence.

---

[229] *Ibid.*, p. 273-274, II, 29, trad. esp., p. 351. Voir R.A. Fletcher, *Saint James's Catapult: the Life and Times of Diego Gelmirez of Santiago de Compostela*, Oxford, 1984, p. 146-148.

[230] Aurell, *Les Noces du comte*…, p. 392-396 ; « L'expansion catalane en Provence au XIIe siècle », *Estudi general,* 5-6, 1985-86, p. 175-177.

[231] *Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del valle del Ebro*, t. 1, p. 98, n° 83 (13 mai 1122). Voir Ubieto, Historia de Aragón, t. 1, p. 166.

[232] *Rex Adefunsus fabricabat castellum super Lerita et habuit tornio cum illo Pictavino et illo comite de Barchilona, Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del valle del Ebro*, t. 1, p. 105, n° 90.

[233] Le mot *Torneamentum* apparaît pour la première fois, en 1114, dans le Hainaut ; il vient probablement de *torner*, au sens de se retourner après une attaque pour revenir sur son ennemi, D. Crouch, *Tournament*, Londres, 2005, p. 3. Dans la même région et toujours au XIIe siècle, *tornio,* au sens précis de « tournoi », est utilisé dans *L'Histoire abrégée ou la fondation de Vicogne* : *Ad determinatum congressum, quem vulgo tornionem vocant, properans lancea perfossus, Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 14, p. 490C.

[234] J. M. Lacarra (*Vida de Alfonso el Batallador*, Saragosse, 1971, p. 81) opte pour la défaite du roi d'Aragon ; M. J. Viguera (*Aragón musulmán*, p. 241) pour sa victoire. Voir également F. Soldevila (*Histò-*

L'éloignement de Raimond Bérenger III et de Guillaume IX du théâtre languedocien explique que, à leur détriment, Alphonse Jourdain réussisse à renverser — sans doute le même mois de mars 1123 où ses deux ennemis s'engageaient dans le tournoi contre le roi d'Aragon — une situation désespérée. Alors que les guerriers catalans et provençaux l'assiègent à Orange, la milice des citoyens de Toulouse parvient à le libérer et à le ramener dans leur ville où il apparaît pour la première fois dans un acte du 22 avril 1123[235]. Ses fidèles reprennent alors le Château Narbonnais pour en expulser Guillaume de Montmoreau-Saint-Cybard, qui gouverne Toulouse au nom de Guillaume IX[236]. Jamais plus la ville ne redeviendra aquitaine. Alphonse Jourdain réussit, en outre, à attirer dans son camp le puissant Bernard Atton (1074-1129), vicomte de Carcassonne-Béziers, qui avait pourtant échangé, une dizaine d'années auparavant[237], le serment de fidélité avec Félipa[238]. Raimond Bérenger III n'a de choix que de négocier avec le comte de Toulouse et de procéder au

---

ria de Catalunya, Barcelone, 1934, t. 1, p. 142 et C. Stalls, *Possessing the Land: Aragon's Expansion into Islam's Ebro Frontier under Alfonso the Battler (1104-1134)*, Leiden, 1995, p. 48.

235 *Anno .M°.C.XX.III. ab Incarnatione Domini, feria .I. luna .XX.III., regnante Lodovico rege, apud Tolosam civitatem comite Ildefonso existente, Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, t. 2, p. 483-484, n° 5. Voir une confirmation, faite sans doute à l'époque, par Alphonse Jourdain d'une donation de Guillaume IX : *Aisi co'l coms Guilems o done a Deu e ad almoina, Antfoss o autorga, Ibid.*, p. 1464, n° 549 (après le 22 avril 1123).

236 *Alfonsus nomine, qui cum apud Aurasicam teneretur impeditus, cives Tholosani illuc exercitum in manu valida transmiserunt anno Domini M°C°XXX°III°, et adductum eum sibi tamquam naturalem dominum prefecerunt, expulso inde Guillelmo de Monte Maurello milite, qui pro comite Pictavensi, qui pro uxore de genere principum Tholose illis sese pretulerat, castrum tenuerat quo dicitur Narbonense,* Guillaume de Puylaurens, *Chronique (1145-1275),* éd. J. Duvernoy, Toulouse, 1996 [1976], p. 42-44, V, repris presque textuellement par Bernard Gui (1261/1262-1331), « Chronicon seu genealogia comitum Tolosanorum », éd. G. Catel, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623, annexes, p. 38, et *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 12, p. 373. Guillaume de Puylaurens finit sa Chronique en 1273 ; lui ou son copiste a ajouté un X par erreur au millésime. 1133 doit donc être transformée en 1123, qui est bien l'année du siège d'Orange : *Anno MCXXIII, exercitus Tolosanus ivit apud Aurencam ad solvendum et liberandum dominum Idefonsum*, « Chronicon Sancti Saturnini Tolosæ », *Histoire générale du Languedoc*, t. 5, col. 50. Voir L. Macé, *Catalogues raimondins (1112-1229),* Toulouse, 2008, p. 63, et J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale (879-1166),* Paris, 1976, p. 332, n. 95. À la suite de *l'Histoire générale du Languedoc* (Toulouse, 1872, t. 3, p. 649), la date de 1119 pour le « massacre », non attesté, de Guillaume de Montmoreau est habituellement retenue, mais sans fondement documentaire, Macé, *Les Comtes de Toulouse et leur entourage*…, p. 24, Pradalié, « Les comtes de Toulouse et l'Aquitaine… », p. 17, Panfili, *Aristocraties méridionales*…, p. 65.

237 *Histoire générale du Languedoc*, t. 5, col. 845, n° 451 [366]. Cette *concordia* n'est pas datée, mais elle comporte une longue liste de témoins, parmi lesquels figure Robert d'Arbrissel († *c.* 1117), qui se trouve à Toulouse en mars 1114 pour recevoir de Félipa l'Espinasse, où est fondé un prieuré de Fontevraud, *Ibid.*, col. 846, n° 367 (12 mars 1114). Autres synchronismes tirés de la liste de témoins : Centulle III (1113-1129), comte de Bigorre, Bertrand (1104-1226), évêque de Bazas, Gérard (1101-1136), évêque d'Angoulême, Léger (1099-1120), évêque de Bourges.

238 H. Debax, *La féodalité languedocienne (XI^e^ - XII^e^ siècles) : serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, 2003, p. 79 et 106 ; Pradalié, « Le comte de Toulouse et l'Aquitaine… », p. 17.

partage de la Provence par le traité du 15 septembre 1125[239]. Une fois la stabilité de la frontière orientale de ses domaines assurée, Alphonse Jourdain peut se consacrer à protéger sa capitale contre une éventuelle contre-attaque aquitaine, qui n'arrivera qu'en 1141. Elle sera alors le fait d'Aliénor, petite-fille de Guillaume IX, et de son mari le roi Louis VII de France[240].

Le vase de ʿImâd al-Dawla et la poésie arabe

En 1120, à Cutanda, Guillaume IX avait été le compagnon d'armes de ʿImâd al-Dawla, émir de la dynastie Banû Hûd, déchu de sa taïfa de Saragosse. Dix-huit ans auparavant, en 1102, son père al-Musta'in II l'avait envoyé à Marrakech pour le représenter à la proclamation de ʿAli comme successeur de son père Yusuf à la tête de l'Empire almoravide. L'année suivante, ʿImâd lui rendait encore allégeance à Cordoue. Dans un premier temps, la protection de ʿAli permit à Saragosse d'échapper à une tentative d'annexion par le gouverneur almoravide de Valence. La situation n'est plus la même en 1110, tandis que ʿImâd succède à al-Musta'in II, tué à Valtierra, près de Tudela, au cours d'un raid contre les chrétiens. Il pactise aussitôt avec Alphonse Ier d'Aragon, l'ennemi de son père, pour qu'il l'aide, en échange d'un tribut, à conserver Saragosse contre les Almoravides. Ses sujets musulmans ne le lui pardonnent pas : ils se révoltent contre lui, ils le bannissent et ils ouvrent les portes de la capitale au gouverneur de Valence. ʿImâd se retire alors dans son château de Rueda de Jalón, à une trentaine de kilomètres à l'est de Saragosse. Il affermit, du coup, son alliance avec Alphonse Ier, auquel il cède ses droits sur Tudela et avec lequel il attaque son ancienne capitale et plusieurs villages musulmans. En 1116, le gouverneur almoravide de Saragosse riposte en menant des razzias sur ses possessions de Rueda et Borja. Quatre ans plus tard, ʿImâd le vaincra à Cutanda dans le camp chrétien. Il mourra l'été 1130. Son fils Zafadola finira par céder Rueda à Alphonse VII de Castille, pour tomber, en 1147, en luttant contre lui à Murcie. Avec lui, disparaît la dynastie Banû Hûd[241]. Sa vie durant, ʿImâd al-Dawla avait pratiqué la politique changeante propre à la dernière génération de rois de taïfas. Cet autochtone préférait s'entendre avec les rois chrétiens, leur versant un lourd tribut ou combattant dans leur troupe, plutôt que de se soumettre aux berbères almoravides.

Un riche cadeau offert par ʿImâd al-Dawla à Guillaume IX témoigne de leur rencontre. Il s'agit du « Vase d'Aliénor », aujourd'hui conservé au Louvre. En cristal de roche, d'une hauteur de 37,3 cm, sa panse piriforme est prolongée en un col. Il est gravé avec soin, sur une vingtaine de rangées, de petits hexagones concaves. Il a été sans doute réalisé en Perse,

---

[239] *Tractats i negociacions diplomàtiques amb Occitània, França i els estats italians (1067-1213),* éd. P. Benito, Barcelone, 2009, p. 292-296, n° 39.

[240] Richard, *Histoire des comtes de Poitou*…, t. 1, p. 493, t. 2, p. 75 ; J. Flori, *Aliénor d'Aquitaine, la reine insoumise*, Paris, 2004, p. 58 ; R. V. Turner, *Aliénor d'Aquitaine*, Paris, 2011 [2009], p. 70-71 ; Y. Sassier, *Louis VII,* p. Paris, 1991, p. 102-104.

[241] Huici, « Los Banu Hud... », p. 7-14, Viguera, *Aragón musulmán*, p. 223-224, 244-245, Ibn ʿIdhari, *Al-Bayan al-mugrib: nuevos fragmentos almoravides y almohades*, trad. espagnole A. Huici , Valence, 1963, p. 146.

peut-être sous les Sassanides et, en tout cas, avant l'an mil. En revanche, sa monture en argent dorée a été ajoutée au monastère de Saint-Denis, sous l'abbatiat de Suger (1122-1151)[242]. Sa base, sertie de pierres précieuses, est alors gravée de l'inscription suivante : « Son épouse Aliénor donna ce vase au roi Louis [VII], *Mitadolus* à son grand-père, le roi à moi, et Suger aux saints. » Suger mentionne l'objet dans l'inventaire des trésors de son monastère, qu'il dresse dans son livre *L'Œuvre administrative*. Il y précise qu'il l'a reçu de Louis VII, qui le tenait, à son tour, en cadeau de mariage d'Aliénor d'Aquitaine. Il dit, en outre, l'avoir destiné à l'autel[243], où il sert probablement au lavabo et aux ablutions finales de la messe. Il le prise au point de l'avoir fait sculpter dans les mains de l'un des vieillards de l'Apocalypse de la façade occidentale de la nouvelle abbatiale de Saint-Denis, le tout premier chantier gothique. Il y a une vingtaine d'années, l'historien George Beech identifiait sans appel à 'Imâd al-Dawla le *[I]mit a[l]-Dolus* de l'inscription, gravée sur la base à la demande de Suger[244]. Avant de finir dans son monastère, le vase avait donc servi, autour de 1120, à sceller l'alliance entre Guillaume IX et l'ancien émir de Saragosse.

'Imâd al-Dawla serait-il le dédicataire d'une chanson de Guillaume IX ? L'hypothèse a été récemment formulée par l'arabisante Cynthia Robinson, qui décèle l'émir de Saragosse derrière le *senhal* ou sobriquet de *Bon Vezi* (« Bon Voisin ») de la dernière strophe d'*Ab la dolchor del temps novel*[245]. Dans cette *tornada*, le duc d'Aquitaine dit, en effet : « Je ne me soucie pas qu'une langue étrangère (*estraing lati*) m'éloigne de Bon Voisin. » Ce « latin étrange » pourrait bien être l'arabe. Plus difficile est de considérer la strophe précédente en termes autres qu'érotiques, en dépit de la guerre dont elle mentionne la fin. C'est pourquoi C. Robinson suggère que Guillaume IX utilise le registre homosexuel des échanges de vers entre compagnons (*iklwân*), largement pratiqué dans les poèmes de la cour des Banû Hûdi[246]. L'hypothèse est assurément audacieuse. Elle ne l'est pourtant pas plus qu'identifier *Bon Vezi* à la Maubergeonne ou au comte d'Anjou, comme le proposent d'autres commentateurs du *senhal*[247].

---

242 *Le Trésor de Saint-Denis*, dir. Réunion des musées nationaux, Paris, 1991, p. 168-172.

243 *Vas quoque aliud, quod instar justæ berilli aut cristalli videtur, cum in primo itinere Aquitaniæ regina noviter desponsata domino regi Ludovico dedisset, pro magno amoris munere nobis eam [sic pour rex, vas étant neutre et non pas féminin ?], nos vero sanctis martyribus dominis nostris ad libandum divinæ mensæ affectuosissime contulimus. Cujus donationis seriem in eodem vase, gemmis auroque ornato, versiculis quibusdam intitulavimus : "Hoc vas sponsa dedit Aanor regi Ludovico, Mitadolus avo, mihi rex* [l'éditrice restitue *rex* pour *eam*], *sanctisque Sugerus*", *Suger, Œuvres*, éd. et trad. F. Gasparri, Paris, 1996, p. 152, II, 19.

244 G. Beech, « « The Eleanor of Aquitaine Vase, William IX of Aquitaine, and Muslim Spain », *Gesta*, 30, 1993, p. 3-10.

245 *Poesie*, p. 252, X, v. 26.

246 *In Praise of Song*…, p 303-310.

247 Maubergeonne : R. Lejeune, « La part de sentiments personnels dans l'œuvre du troubadour Guillaume IX d' Aquitaine : à propos de la poésie *Ab la dolchor del temps novel* », Orbis mediævalis : *mélanges R. R. Bezzola*, Berne, 1978, p. 250, et G.A. Bond, *The Poetry of William VII, count of Poitiers, IX duke of Aquitaine,* New York, 1982, p. 39, n. 3. comte d'Anjou : Nykl, *La poésie hispano-arabe*…, p. 42.

Depuis les années 1080, la conquête almoravide avait refoulé vers Saragosse des écrivains musulmans de renom qui retrouvaient dans la dernière des taïfas une certaine liberté d'expression. Après son expulsion de la capitale, 'Imad al-Dawla a pu continuer d'en accueillir plusieurs dans son palais de Rueda. Il a été notamment en relation avec des compositeurs et penseurs aussi prestigieux que Ibn Bâjjah ou Avempace (*c.* 1085-1138), Al-Tutili (†1126), le poète aveugle de Tudela, Ibn Hasday, un juif converti à l'islam, et al-Fath ibn Khaquan (†1134). Le duc d'Aquitaine a pris certainement connaissance de leurs chansons et de leur philosophie[248]. Il a pu également fréquenter alors d'autres compositeurs et interprètes de la cour de l'émir déchu de Saragosse. Les créations hispano-arabes ne lui étaient pas, somme toute, inconnues.

En 1120, Guillaume IX est âgé de quarante-neuf ans, et il mourra six ans plus tard. Cette donnée montre, si besoin était, qu'il serait peu pertinent d'établir, de façon trop étroite, un lien de cause à effet entre son amitié pour 'Imâd al-Dawla et l'influence sur son œuvre de la poésie arabe. Il n'empêche que, sur le plan formel, les parallélismes entre ses chansons et le *muwashshah* sont frappants. Ce genre poétique naît au XI^e^ siècle à al-Andalus, où il adopte même l'arabe parlé et populaire dans des compositions qu'on qualifie alors de *zadjal*. Il présente la nouveauté d'utiliser entre cinq et sept strophes à rimes variées. Sa *khardja* ou derniers vers, mêle de plus, l'arabe à des mots romans. Jusqu'alors, la poésie, aussi bien en Orient qu'en Occident, était presque toujours monorimique et, par conséquent, dépourvue de strophes. Or, les chansons de Guillaume IX constituent l'un des tous premiers exemples de l'adoption, en Chrétienté, de strophes à rimes variées, et de plus en langue vernaculaire au détriment du latin[249]. Au moins six de ses poèmes (IV, V, VI, VII, VIII, XI) reprennent un schéma strophique et rimique proche du *zadjal*. Plus particulièrement, la chanson *Pos de chantar m'es pres talenz* est composée de dix *coblas singulars* (a8a8a8b8), où chaque couplet en quatre vers à une rime propre, et d'une *tornada* (a8b8). Un tel agencement renvoie au « type "canonique" arabe »[250]. Cette communauté implique peut-être que Guillaume IX a emprunté les mélodies mêmes des interprètes d'al-Andalus, comme le soutenait, en 1946, le philologue Aloys Richard Nykl[251].

Il se peut que Guillaume IX utilise même des mots arabes dans *Farai un vers, pos mi sonelh*[252]. Ce fabliau du « Chat roux » est probablement inspiré d'un conte arabe, rapporté dans plusieurs pièces du *Diwan* du Cordouan Ibn Quzman (1068-1160), le plus accompli et célèbre des compositeurs de *zadjal*s[253]. Le duc d'Aquitaine s'y met en scène, à la première personne, en

---

[248] Beech, « Troubadour contacts… », p. 39-40.

[249] Mise au point claire et récente dans Bec, *Le comte de Poitiers*…, p. 39-48.

[250] P. Uhl, « *Farai un vers, pos mi sonelh* : la version du chansonnier C (B.N., Fr. 856), la cobla bilingue et le problème du *lati* ou *Tarrababart saramahart* dans Guillaume IX d'Aquitaine », *Cahiers de civilisation médiévale*, 33, 1990, p. 24, n. 23.

[251] *La Poésie hispano-arabe*…, p. 52-60, 72-80.

[252] *Poesie*, p. 113-155, V.

[253] R. Menéndez Pidal, « La primitiva lírica… », p. 334.

pèlerinage, où il rencontre deux nymphomanes qui le désirent autant qu'elles ont peur d'être dénoncées. Pour profiter d'elles et dissiper leurs craintes, il se fait passer pour un muet prononçant à peine quelques sons incongrus. Le chansonnier C, copié à Narbonne vers 1300, donne son charabia sous une forme où plusieurs érudits décèlent une translittération de l'arabe : *Tarrababart, / marrababelio riben, / saramahart*, ou, selon la restitution de Patrice Uhl, *Tarâ bâb 'âr / mara. Bâbiliyya, gî'! Ven! / Sâra mâ'â hârr*. Plusieurs traductions ont été proposées : « Regarde derrière la porte, femme, deux femmes. Je sais qu'il fait froid aujourd'hui » (Aloys Richard Nykl, 1931) ; « Fermez donc la porte. Dieu vous la fasse ample [formule de salutation] ! Je sais que vous êtes une fille hypocrite. Comme il fait froid ! » (Robert Briffault, 1945) ; « Tu es bien celle qui, une première fois à Abil Harit, une seconde à Abu Nur ibn Saram, t'es prostituée » (Évariste Lévi-Provençal, 1954). Et la dernière en date : « Tu regardes la porte de l'ignominie. Femme de Babel, viens ! Viens ! Il est devenu, avec elle, brûlant. Il s'est avancé dans l'eau chaude. » Cette traduction est due à Patrice Uhl qui décèle la sorcière de la sourate II, 96 (*La Génisse*) derrière cette « Femme de Babel », issue d'une légende iranienne racontant que deux anges descendus du ciel succombent à ses charmes pour être damnés à jamais. La même *Bâbiliyya* ou Babylonienne est citée par Al-Tutili († 1126), le poète aveugle de Tudela, et il se pourrait que Guillaume IX ait repris textuellement les trois vers d'un *zadjal* entendu au cours de ses voyages dans la vallée de l'Èbre[254].

La poésie amoureuse du premier troubadour connu partage plusieurs thèmes avec le *muwashshah*. Il est, dès lors, facile de lui appliquer la méthode comparatiste qu'Álvaro Galmés de Fuentes avait utilisée pour l'ensemble du corpus troubadouresque[255]. Sur les douze motifs que la philologie décèle dans l'une et l'autre tradition courtoise, huit figurent explicitement dans les chansons de Guillaume IX : Chagrin (IV, 19) ; Obéissance (VII, 31) ; Secret (V ; IX, 40) ; *Joi* (I, 3 ; VII, 11 ; IX) ou *Surûr* ; *Joven* (I, 3) ou *Sîba* et *futuwwa* ; *Cortesia* (IX, 29-30) ou *Zarf* et *adab* ; *Gardador* (II, 3 ; III) ou *Raqib ; Companhos* (I, 1 ; II, 1 ; III, 1) ou *Majlis* et *Ikhwâniyâ*. En revanche, les quatre éléments de l'inventaire d'A. Galmés absents chez le duc sont *Trobar* ou *T-r-b, darb* et *drab* ; Chasteté ou *Udri ; Lauzangier* ou *Wasi* et *Gelos* ou *Hasûd*. Les nuances existent certes, ne serait-ce que dans les descriptions si différentes de la faune et la flore que l'on observe dans les deux traditions rhétoriques[256]. Dans la poésie arabe, du reste, l'amour ne perfectionne pas celui qui l'éprouve à un degré aussi élevé que dans les chansons des troubadours : « Qui veut aimer sait accomplir des actes convenables »[257],

---

[254] Uhl, « Guillaume IX d'Aquitaine et la sorcellerie de Babel… », « *Farai un vers, pos mi sonelh*… ». Pour les références des trois autres traducteurs, *Ibid.*, p. 36.

[255] *El Amor cortés en la lírica árabe y en la lírica provenzal*, Madrid, 1996. Aux onze thèmes retenus dans de cet ouvrage, il faudrait ajouter la présence de compagnons autour du poète-interprète, Robinson, *In Praise of Song*…, p. 284-287 et 336, n. 50.

[256] J.A. Abu-Haidar, *The Language of Arabic Love Poetry and the Language of the Provençal Love-Songs*, Richmond (Surrey), 2001, p. 171-234.

[257] *Qui vol amar ; / e cove li que sapcha far / faitz avinens, Poesie*, p. 197, v. 32-34.

affirme Guillaume IX au nom du dépassement personnel pour la dame. Pourtant, le parallélisme thématique ne laisse pas d'être frappant[258].

La prise en compte de deux autres cultures du XII^e^ siècle permet de raffermir le rapprochement entre la *fin'amors* occitane et le *wadd* équivalent de Dar al-Islam. En Inde orientale, l'aristocratie des Cités-États de Bengale et d'Odisha est éduquée dans le tantrisme, qui prône l'identité absolue de la matière et de l'esprit. Contrairement aux troubadours et aux poètes d'al-Andalus, elle ne dissocie pas l'émotion et le plaisir sexuel. L'élévation et la sublimation n'interviennent pas, non plus, dans une longue attente purifiant le désir, mais dans la seule union avec la femme aimée, souvent une divinité. À la même époque, en Extrême-Orient, le noble japonais cherche, quant à lui, l'ataraxie, le bannissement de tout désir, à commencer par l'amour, devenu une source de frustration, de mélancolie, de résignation et de remords. Cette souffrance n'est pas incompatible avec la fréquentation courtoise des femmes de l'aristocratie, dont l'éducation livresque est particulièrement soignée. L'insulte, la négligence ou la tromperie envers la maîtresse sera irrémédiablement puni par les esprits. L'infidélité surtout entraîne la perte de toute empathie et consolation[259]. En définitive, l'Inde et le Japon sont bien éloignés de la Méditerranée, dont le substrat propre explique largement la proximité entre les courtoisies chrétienne et musulmane. Les deux cultures ont subi indépendamment l'influence des philosophies platoniciennes[260], stoïciennes ou judéo-chrétiennes. Si leur rhétorique chante de façon similaire l'amour courtois, ce n'est pas tant par imitation, mais parce qu'elle s'enracine dans le même terreau. La notion de « polygenèse », ou plutôt de « bigenèse », n'en est que plus opératoire.

Les similarités formelles ou thématiques ne doivent pas faire perdre de vue le contexte différent où l'amour est respectivement chanté en Occitanie et à al-Andalus. La nature homosexuelle ou ancillaire de l'amour des poètes des taïfas se trouve aux antipodes du culte des troubadours pour une dame de rang supérieur. Dans la pratique, un abîme social sépare les deux types de cour. D'un côté, un milieu d'émirs, de hauts fonctionnaires, de militaires affranchis de l'esclavage ou de mercenaires soldés contrôle un véritable État bureaucratique et tributaire, qui centralise la prise de décisions et les moyens de coercition à l'aide d'une fiscalité efficace. De l'autre côté, une vieille noblesse châtelaine et ses vassaux en armes, nantie de seigneuries et fiefs, encouragée dans ses combats par une idéologie chevaleresque, traite d'égal à égal avec le roi, dont elle contrôle le pouvoir[261]. La différence du public de la

---

[258] M. Aurell « Troubadours et trouvères : musique, société et amour courtois », *Texte et musique au Moyen Âge : échanges interdisciplinaires autour des processus de création,* dir. C. Cazaux-Kowalski, C. Chaillou-Amadieu, A.-Z. Rillon-Marne, colloque de Poitiers, 16-18 mai 2013 (sous presse).

[259] W.M. Reddy, *The Making of Romantic Love: Longing and Sexuality in Europe, South Asia, and Japan*, 900-1200 CE, Chicago, 2012.

[260] Nykl, *La Poésie hispano-arabe*…, p. 51-52.

[261] M. Aurell, « *Fin'amor, wadd* et féodalité dans la lyrique des troubadours », *L'Espace lyrique méditerranéen au Moyen Age : nouvelles approches*, dir. D. Billy, F. Clément, A. Combes, Toulouse, 2006, p. 77-88.

canso et du *zadjal* est de taille. C'est pourquoi il est si difficile — dans une perspective strictement historique et non pas littéraire — de les comparer.

Guillaume IX n'a jamais laissé ses contemporains indifférents. Ses engagements multiples, mais aussi son adultère et l'obscénité de quelques-unes de ses chansons, lui ont attiré autant de sympathies que d'antipathies. De son temps, ce sont surtout les moines qui tiennent la plume et leurs jugements de valeur lestent pour toujours nos propres perceptions du passé. Plusieurs d'entre eux, comme Guillaume de Malmesbury, Guibert de Nogent ou Geoffroi de Vigeois, le condamnent avec dédain. Leurs récriminations ne doivent pas, toutefois, faire oublier l'indulgence d'un Orderic Vital à son égard. Les élégies de deux établissements ecclésiastiques du Poitou se situent dans un registre encore plus positif. Le chanoine historien d'Angoulême le dit « un homme d'une audace et d'une force admirables »[262]. De même, selon la *Chronique* du monastère de Saint-Maixent, « il brilla de façon admirable au-dessus de tous les princes du monde »[263]. L'éloge est généreux, à la hauteur de la vie mouvementée du duc d'Aquitaine. Les moines ne pouvaient ignorer son combat incessant pour l'expansion de la Chrétienté au détriment de l'Islam. L'esprit de croisade souffle en Occident depuis le voyage d'Urbain II dans le centre de la France en 1095, voire même depuis l'expédition de Barbastro de 1064, deux événements auxquels le duc est, ne serait-ce qu'indirectement, lié.

Depuis sa première jeunesse, Guillaume IX connaît la péninsule Ibérique, où il accourt, au lendemain de la victoire almoravide de Sagrajas (1086), prêter main-forte aux rois de Castille et d'Aragon, ses parents par alliance. Une quinzaine d'années plus tard, il prend une plus longue route qui le mène en Anatolie, puis à Jérusalem. Ces deux premières expéditions n'ont pas obtenu les résultats escomptés. La défaite de l'arrière-croisade lui a même valu des critiques sur sa moralité de la part de chroniqueurs revêches. Marqués par le providentialisme vétérotestamentaire, ils lui font endosser la responsabilité de l'échec en châtiment divin pour ses péchés. Sa défense, contre les légats grégoriens, de Philippe Ier, le roi bigame, au lendemain de la conquête de Jérusalem et son propre adultère public, alors qu'il s'apprête à rejoindre l'armée d'Alphonse Ier d'Aragon, en font une cible toute désignée pour expliquer les échecs de la croisade. Il connaîtra enfin, presque quinquagénaire, le succès militaire. Sa participation, en 1120, à la bataille décisive de Cutanda marque définitivement l'arrêt de l'expansion almoravide. Elle lui vaut un prestige accru dans la péninsule ibérique, où les rois chrétiens le choisissent pour ambassadeur ou pour arbitre de leurs querelles.

La question de Toulouse est subjacente à toutes les croisades de Guillaume IX. Dans les années 1095-1100, le départ du comte de Saint-Gilles pour la Terre sainte lui permet d'occuper la ville, qu'il perdra pour suivre ses traces. Il la reprend certes, une nouvelle fois, en 1108, mais sa participation aux guerres d'al-Andalus en 1123 l'empêche de la défendre

---

[262] *Willermo priore duce Aquitanie, mire audacie et strenuitatis viro, Historia pontificum et comitum Engolismensium*, p. 33-34, §35.

[263] *Hic virtute secularis militie super omnes mundi principes mirabiliter claruit*, p. 194.

contre Alphonse Jourdain, revenu du comté de Tripoli pour réclamer son héritage. La naissance de son fils Raimond, à Toulouse même, conditionne sans doute, autant que la vieille alliance aquitano-normande, sa future destinée à la tête de la principauté d'Antioche. Par ses comtes, la ville est en contact avec l'Orient, dont elle reçoit régulièrement des nouvelles.

Guillaume IX ne s'est pas fait que des ennemis parmi les musulmans. Sa fréquentation de 'Imad al-Dawla s'inscrit dans le droit fil des relations tributaires, et souvent apaisées, des princes chrétiens ibériques et des rois de taïfas. Elle ne lui a pas seulement valu un beau vase persique en roche de cristal, mais l'accès à des rimes, mètres et mélodies qui ont sûrement perfectionné son art poétique. C'était d'autant plus facile que la thématique amoureuse et courtoise des *zadjals* ne différait pas outre-mesure de celle qu'il entendait dans les chansons médio-latines ou vernaculaires des cours occitanes, où commençait à pointer la Renaissance du XII^e^ siècle dans ses dimensions les plus profanes.

Autant, sinon davantage, que des modèles rhétoriques et mélodiques à imiter, ses voyages à Byzance, en Syrie et à al-Andalus ont surtout apporté au duc d'Aquitaine une ouverture au monde. Même au cours des seules périodes de trêve, l'immersion dans une civilisation encore supérieure à la sienne n'a pu que l'enrichir. Avec elle, son art a atteint la maturité qui l'a rendu le premier troubadour considéré digne de figurer dans les chansonniers. L'uchronie est peut-être étrangère à une méthode historique rigoureuse. Elle n'en permet pas moins de soulever des questions d'autant plus intéressantes qu'elles trouvent rarement de réponse. Un Guillaume IX sédentaire et casanier aurait-il délaissé le seul registre grivois pour « inventer » la *fin'amor* ? Certainement pas. Le butin du chevalier de l'aristocratie occidentale des années 1100 n'est pas seulement matériel, mais culturel et esthétique.

Martin Aurell